

La véritable maniere d'instruire les sourds et muets, confirmée par une longue expérience / Par M. l'Abbé *, Instituteur des Sourds et Muets de Paris. Première [-troisième] partie.**

Contributors

L'Épée, Charles-Michel de, 1712-1789.

Publication/Creation

Paris : Nyon, Snr, 1784.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/js9atakv>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>



113. L'ÉPÉE, Charles Michael, abbé de l'. *La véritable maniere d'instruire les sourds et muets, confirmée par une longue expérience.* 12 leaves, 343 pp., 2 leaves. 8vo. Old calf. Paris, 1784.

Frs. 50.—

The most important work on deaf mute instruction in the 18th century.

The Abbé Charles-Michael de l'Épée (1712-89) founded the first school for deaf-mutes in Paris (1755) and published many writings on the subject the most important being his treatise of 1784. The main feature of his hitherto unparalleled success was his intense and lifelong devotion to his pupils, living among them, identifying himself with them, and sparing neither trouble nor expense for their maintenance ». (Garrison). Very fine copy.



Coll

61

L 6490

33127/A

F XII. d. 18

M. de L'ÉPÉE

GRP

2

1/52 apr

12 leaves

343 p/p

2 leaves

4

1071
LA VÉRITABLE MANIÈRE

D'INSTRUIRE

LES SOURDS ET MUETS,

CONFIRMÉE PAR

UNE LONGUE EXPÉRIENCE,

|| *De l'opie* ||
PAR M. l'Abbé * * *, Instituteur des
Sourds & Muets de Paris.

PREMIÈRE PARTIE.

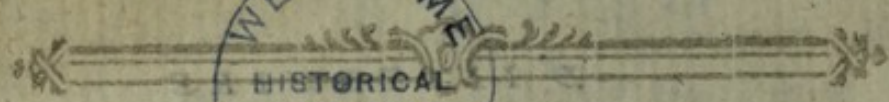


A PARIS;

Chez NYON l'aîné, Libraire, rue du Jardinet.

M. DCC. LXXXIV.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



LA VERITABLE MENTRE

D E L ' A U T E U R .

L'OUVRAGE que je présente au Public n'est proprement qu'une seconde édition de celui qui a paru en 1776, sous ce titre: Instruction des Sourds & Muets par la voie des signes méthodiques, & dont il ne reste plus d'exemplaires.

L'intérêt que la Religion & l'humanité m'inspirent pour une classe vraiment malheureuse d'hommes semblables à nous, mais réduits en quelque sorte à la condition des bêtes, tant qu'on ne travaille point à les retirer

avec approbation de l'Académie de Paris



AVERTISSEMENT

DE L'AUTEUR.

L'OUVRAGE que je présente au Public n'est proprement qu'une seconde édition de celui qui a paru en 1776, sous ce titre : *Institution des Sourds & Muets par la voie des Signes méthodiques*, & dont il ne reste plus d'exemplaires.

L'intérêt que la Religion & l'humanité m'inspirent pour une classe vraiment malheureuse d'hommes semblables à nous, mais réduits en quelque sorte à la condition des bêtes, tant qu'on ne travaille point à les retirer

iv *AVERTISSEMENT.*

des ténèbres épaisses dans lesquelles ils sont ensevelis, m'impose une obligation indispensable de venir à leur secours, autant qu'il m'est possible.

C'est uniquement pour remplir ce devoir essentiel que je vais exposer les moyens dont je me suis servi pour préparer un nombre d'entr'eux à des Exercices publics, dans lesquels des enfans qu'on avoit regardés jusqu'alors comme des demi-automates, ont donné des preuves non douteuses d'une intelligence supérieure à celle de la plupart des jeunes personnes de leur âge.

On verra d'une manière sensible comment on doit s'y prendre pour faire monter par la fenêtre ce qui ne peut entrer par

AVERTISSEMENT. V

la porte, c'est-à-dire, pour insinuer dans l'esprit des Sourds & Muets, par le canal de leurs yeux, ce qu'on ne peut y introduire par l'ouverture de leurs oreilles.

Puissent ces moyens tomber entre les mains de tous ceux qui touchés de compassion à la vue de leur état triste & déplorable, concevront la résolution généreuse & chrétienne de s'appliquer à leur instruction, qui n'est point une œuvre aussi difficile & aussi pénible qu'on le suppose ordinairement.

On ne trouvera point dans cette seconde édition tout ce qui étoit renfermé dans la première, & il s'en faut même de beaucoup : c'est pour cela

vj *AVERTISSEMENT.*

qu'elle ne porte point le même titre. Cette suppression ne vient cependant d'aucun défaut essentiel que j'aie apperçu, ni qu'on m'ait reproché dans la précédente. Je donnerois encore aujourd'hui cet Ouvrage tel qu'il a paru en 1776, si je me trouvois maintenant dans la même position où j'étois, lorsque je publiai mon Institution méthodique ; mais depuis cette époque les choses ont entièrement changé de face, & ce qui étoit alors absolument nécessaire, deviendroit aujourd'hui totalement inutile.

1^o. Lorsque je consentis pour la première fois à me charger de l'instruction de deux sœurs jumelles Sourdes & Muettes,

AVERTISSEMENT. vij

qui n'avoient pu trouver aucun Maître depuis la mort du Pere Vanin, Prêtre de la Doctrine Chrétienne, j'ignorois qu'il y eût dans Paris un Instituteur qui depuis quelques années s'étoit appliqué à cette œuvre, & avoit formé des Disciples. Les éloges donnés par l'Académie à ses succès lui avoient acquis de la réputation dans l'esprit de ceux qui en avoient entendu parler, & sa méthode, avec le secours de laquelle il réussissoit à faire parler plus ou moins clairement les Sourds & Muets, avoit été regardée comme une ressource à laquelle on devoit de justes applaudissemens.

Il n'en étoit pas l'auteur : elle

a iv

viiij *AVERTISSEMENT.*

avoit été pratiquée plus de cent ans avant lui par M. Wallis en Angleterre, M. Bonnet en Espagne, & M. Amman, Médecin Suisse en Hollande, qui même avoient donné sur cette matiere d'excellens Ouvrages; mais il avoit profité de leurs lumieres, & ses talens à cet égard méritoient l'estime & les témoignages d'approbation qu'ils lui attiroient.

Le genre d'études que j'avois suivies de tout temps, & les occupations auxquelles je m'étois livré jusqu'alors, ne m'ayant point mis à portée de connoître aucun de ces illustres Auteurs, je ne pensai pas même à desirer, & encore moins à entreprendre de faire parler mes deux Éleves.

Le seul but que je me propofai fut de leur apprendre à penfer avec ordre, & à combiner leurs idées. Je crus pouvoir y réuffir en me fervant de fignes repréfentatifs affujettis à une Méthode dont je compofai une efpece de Grammaire.

M. Pereire Inftituteur des Sourds & Muets, & le plus fçavant de fes Difciples, que je ne connoiffois ni l'un ni l'autre, en furent bientôt informés. Ils regarderent l'exécution de ce projet comme impoffible, & l'idée que j'en avois conçue & que j'effayoies de mettre en pratique, comme devant être plus nuifible qu'utile à l'avancement de mes Éleves.

X AVERTISSEMENT.

La réputation que M. Pereire s'étoit acquise donnant dans l'esprit du Public un certain crédit à ce préjugé, il étoit nécessaire que je le combattisse, lorsque je fis imprimer ma Méthode uniquement pour l'avantage des Sourds & Muets, présens & à venir, me regardant comme chargé par la Providence de rendre à cette espece de malheureux tous les services qui dépendroient de moi.

J'attaquai donc le faux principe de ces Messieurs, & j'entrepris même de montrer que le système dont M. Pereire se servoit pour l'instruction de ses Disciples, & qu'il appelloit *la Dactylogie*, c'est-à-dire la science du mouvement & de la position des doigts, pouvoit conduire par de-

grés à faire parler des Sourds, mais qu'elle étoit absolument inutile pour leur apprendre à faire un usage légitime de leur faculté de penser.

M. Pereire fit mettre alors dans les Papiers publics qu'il répondroit à mes difficultés aussi-tôt qu'il en auroit le loisir; mais quoiqu'il ait encore vécu quelques années, après avoir contracté cet engagement, il ne l'a point exécuté, & je ne crois pas même qu'il en ait formé sérieusement la résolution. Le plus sçavant de ses Disciples est resté pareillement dans le silence. Tout ce que j'ai dit sur cet article dans la première édition de ma Méthode, & dont on ne me contestera pas

xij *AVERTISSEMENT.*

fans doute la nécessité, groffiroit donc aujourd'hui très-inutilement le volume de la seconde.

2°. Mais j'avois à combattre d'autres Adversaires plus redoutables, je veux dire, un nombre de Théologiens, de Philosophes (raisonnables) & d'Académiens de différens pays, qui soutenoient qu'il étoit impossible d'affujettir les idées métaphysiques à des signes représentatifs, & par conséquent qu'elles resteroient toujours au-dessus de l'intelligence des Sourds & Muets.

Il a fallu beaucoup de temps & de raisonnemens, des Exercices publics & même en plusieurs Langues sur des matieres abstraites, des Leçons journalieres auxquelles des Sçavans de toutes les par-

AVERTISSEMENT. xiiij
ties de l'Europe ont assisté, mais
principalement des explications
claires & précises sur la métaphy-
sique de tout Verbe régulier, don-
nées sur le champ & sans aucune
préparation par les Sourds &
Muets pour convaincre toute
personne raisonnable, 1°. que
comme il n'est aucun mot qui ne
signifie quelque chose, il n'est
aussi aucune chose, quelque indé-
pendante qu'elle soit de nos sens,
qui ne puisse être expliquée clai-
rement par une analyse composée
de mots simples, & qui en der-
nier ressort n'aient besoin d'au-
cune explication.

2°. Que cette analyse peut
également se faire de vive voix
ou par écrit vis-à-vis de ceux qui
ont les oreilles duement organi-

XIV *AVERTISSEMENT.*

fées, parce que, soit en entendant, soit en lisant les mots simples dont elle est composée, ils se rappellent les signes qu'on leur a fait depuis leur enfance, & sans lesquels ils n'auroient pas plus entendu les mots qu'on prononçoit ou qu'on lisoit, que si on les eût prononcés ou lus en Allemand, en Grec ou en Hébreu.

3°. Que cette même analyse ne peut se faire vis-à-vis des Sourds & Muets que par écrit, mais que son effet est également infaillible, parce qu'en lisant les mots simples dont elle est composée, ils se rappellent aussi facilement que nous la signification qu'on leur a donné de ces mots, & qui leur est devenue aussi familière qu'à nous par l'usage que

AVERTISSEMENT. XV
nous en faisons continuellement
avec eux, & qu'ils en font eux-
mêmes avec nous.
S'il est encore quelques Sça-
vans qui contestent ou qui révo-
quent en doute ces principes,
parce qu'ils n'ont pas daigné ve-
nir à quelqu'une de nos opéra-
tions, je les invite à nous faire
cet honneur; mais je ne crois pas
devoir charger notre seconde
édition de tout ce que nous avons
dit dans la première, pour com-
battre une opinion à laquelle il
paroît aujourd'hui qu'on a en
quelque sorte généralement re-
noncé.
Il y a donc plus de la moitié de
notre premier Ouvrage qu'il a
paru convenable de supprimer,
& d'y substituer quelques nou-

xvj AVERTISSEMENT.

veaux moyens dont une expérience de huit ans nous a fait connoître l'avantage pour l'instruction des Sourds & Muets.

Cette nouvelle Méthode contiendra trois Parties.

J'expliquerai dans la Première les différens degrés par lesquels on réussit à former l'esprit des Sourds & Muets, & à les rendre capables de perfectionner eux-mêmes leur instruction en lisant de bons Livres.

Dans la seconde, ayant appris par la lecture des Ouvrages de MM. Bonnet & Amman, & par mes propres réflexions, comment on doit s'y prendre pour enseigner aux Sourds & Muets à parler, je répéterai presque mot-à-mot ce que j'ai dit sur ce sujet

AVERTISSEMENT. xvij
dans mon Institution méthodique.
Cette répétition est absolument
nécessaire pour tous ceux qui vou-
dront à présent, ou dans la suite,
instruire des Sourds & Muets.

Une dispute sérieuse qui s'est
élevée entre l'Instituteur des
Sourds & Muets de Leipfig &
celui de Vienne en Autriche,
conjointement avec moi, fera le
sujet de la troisieme Partie.

J'espere que les Sçavans de dif-
férens pays verront avec plaisir
les pieces de ce procès littéraire,
qui ont été fournies de part &
d'autre en latin, & le jugement
qu'en a porté la Société académi-
que de Zurich en Suisse, qui n'a
pas dédaigné de s'occuper de cet
objet dans plusieurs de ses séan-
ces, & à laquelle j'avois déferé la

xviii AVERTISSEMENT.

décision de cette controverse, ne voulant pas que l'Instituteur de Leipzig eût à se plaindre de ce qu'on lui auroit donné des François pour Juges. Les Académies ou Sociétés littéraires de Leipzig, (même) de Vienne, d'Upsal & de Pétersbourg, ont été pareillement consultées, mais elles n'ont point fait de réponse.

Les pieces qui composent cette troisieme Partie sont vraiment intéressantes pour le bien des Sourds & Muets, parce qu'elles sont très-propres à fixer dès-à-présent & pour la suite celle des deux Méthodes (de Leipzig ou de Paris), que devront embrasser tous ceux qui entreprendront de les instruire.

T A B L E

DES TITRES contenus dans
cet Ouvrage.

AVERTISSEMENT de l'Auteur.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER. *Comment on
doit s'y prendre pour commencer l'In-
struction des Sourds & Muets, Pag. 1*

CHAP. II. *Comment on doit continuer
l'Instruction des Sourds & Muets, 15*

ARTICLE PREMIER. *Sur la déclinaison
des noms, 16*

*Paragraphe premier. Sur les articles &
les signes qui leur conviennent, ibid.*

§. II. *Sur les Cas, les Nomb. les genres &
les Signes qui leur conviennent, 18*

ART. II. *Différence des noms substantifs
& adjectifs & des signes qui leur con-
viennent, 20*

ART. III. *Des noms adjectifs qui se ter-
minent en able ou en ible, & des
signes qui leur conviennent. 23*

XX TABLE DES TITRES, &c.

- ART. IV. *Des Noms Adjectifs mis au Positif, ou au Comparatif, ou au Superlatif, ou à l'Excessif, & des signes, qui leur conviennent,* 25
- ART. V. *Des Adjectifs substantifiés, qu'on appelle qualités abstraites, & des signes qui leur conviennent,* 27
- ART. VI. *Des Noms de nombre & des signes qui leur conviennent,* 28
- CHAP. III. *Sur les Temps de l'Indicatif du Verbe être,* 30
- CHAP. IV. *Des Pronoms,* 32
- ART. I. *Des Pronoms personnels, des Conjonctifs, & des Possessifs, & des signes qui leur conviennent,* ibid.
- ART. II. *Des Pronoms démonstratifs & des signes qui leur conviennent,* 38
- ART. III. *Des Pronoms interrogatifs & des relatifs, & des signes qui leur conviennent,* 40
- ART. IV. *De quelques mots qui sont appellés par M. Restaut, des Pronoms impropres, & des signes qui leur conviennent,* 48
- CHAP. V. *Des Verbes,* 52
- ART. I. *De l'application qu'on doit faire des signes aux temps des Verbes,* 53

TABLE DES TITRES, &c. xxj

ART. II. <i>De l'application qu'on doit faire des signes aux modes des Verbes,</i>	58
ART. III. <i>Des Verbes Actifs, Passifs, Neutres & Réciproques,</i>	67
ART. IV. <i>Des Régimes des verbes,</i>	72
CHAP. VI. <i>Des Adverbes,</i>	77
CHAP. VII. <i>Des Prépositions,</i>	79
CHAP. VIII. <i>Des Conjonctions,</i>	86
CHAP. IX. <i>Comment on fait rendre compte aux Sourds & Muets de tout ce qu'on a expliqué jusqu'à présent,</i>	97
CHAP. X. <i>De la fécondité des Signes méthodiques d'après le signe de l'Infinitif d'un Verbe,</i>	100
CHAP. XI. <i>Comment on peut expliquer aux Sourds & Muets les opérations spirituelles qui sont le premier objet de la Logique,</i>	106
CHAP. XII. <i>Comment on fait entendre aux Sourds & Muets les premières vérités de la Religion,</i>	114
CHAP. XIII. <i>Maniere d'apprendre aux Sourds & Muets les Mysteres mêmes de notre Religion,</i>	121
CHAP. XIV. <i>Qu'il n'est aucune Idée métaphysique dont on ne puisse donner aux Sourds & Muets une explication très-claire par le moyen de l'analyse,</i>	

xxij TABLE DES TITRES, &c.

- & avec le secours des Signes métho-
diques, 126
- CHAP. XV. Comment on peut faire
comprendre en quelque degré à des
Sourds & Muets ce que c'est que d'en-
tendre, auribus audire, 139
- CHAP. XVI. Reflexions sur une Mé-
thode & un Dictionnaire à l'usage des
Sourds & Muets, 142
-
-

T A B L E

DES TITRES contenus dans la
seconde Partie.

- OBSERVATION préliminaire, P. 155
- CHAP. I. Comment on peut réussir à ap-
prendre aux Sourds & Muets à pro-
noncer les voyelles & les syllabes sim-
ples, 164
- CHAP. II. Observations nécessaires pour
la lecture & la prononciation des Sourds
& Muets, 191
- ART. I. Comment on apprend aux Sourds
& Muets à prononcer de même des syl-
labes, qui s'écrivent différemment, 192

ART. II. *Sur les Syllabes composées de deux consonnes & d'une voyelle*, 194
 ART. III. *Sur les Syllabes qui finissent par une n.* 197
 ART. IV. *Sur les Mots qui se terminent en al, ou en el, ou en il*, 198
 Coroll. des trois Art. précédens, 199
 CHAP. III. *Comment on peut apprendre aux Sourds & Muets à entendre par les yeux, & sans qu'on leur fasse aucun signe manuel*, 207

T A B L E

DES TITRES contenus dans la
troisième Partie.

AVERTISSEMENT, Pag. 219
CONTROVERSA inter Surdorum & Mutorum Instit. in judicium celeberrimæ Turicensis Academiæ deducenda, 230
EPISTOLA ad Lipsiensem Surdorum & Mutorum Institutorem Gallico sermone scripta ab Institute Paris. &c. 232
SECUNDA Institutoris Parisiensis ad Lipsiensem Surdorum & Mutorum Institutorem Epistola, 244

<i>RESPONSIO Lipsiensis Surdorum & Mutorum Institutoris ad præcedentem Epistolam,</i>	276
<i>TERTIA & ultima Parisiensis Institutoris ad Lipsiensem Epistola,</i>	281
<i>DECISIO Turicensis Gymnasii Doctorum Conventûs super controversiâ inter Surdorum & Mutorum Instit. &c.</i>	285
<i>AMPLISSIMO DD. RECTORI, & omnibus ac singulis Gymnasii Turicensis Doctoribus Paris. Surdorum, &c.</i>	308
<i>ORATIO à Ludovico-Francisco-Gabriele DE CLEMENS DE LA PUJADE, ab ipsâ nativitate, &c.</i>	317
<i>COPIE du Programme de l'Exercice des Sourds & Muets, &c. qui s'est fait le 13 août 1783,</i>	312

Fin de la Table.



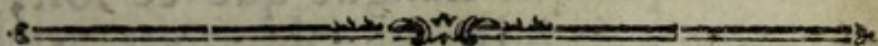
LA VÉRITABLE MANIÈRE

D'INSTRUIRE

LES SOURDS ET MUETS,

CONFIRMÉE PAR

UNE LONGUE EXPÉRIENCE.



P R E M I È R E P A R T I E .

L'INSTRUCTION des Sourds & Muets n'est point une œuvre aussi difficile qu'on le suppose ordinairement. Il ne s'agit que de faire entrer par leurs yeux dans leur esprit ce qui est entré dans le nôtre par les oreilles. Ces deux portes ouvertes en tout temps présentent l'une & l'autre un chemin qui conduit au même

Partie I.

A

2 *La véritable maniere d'instruire*

terme, lorsqu'on ne s'égare ni à droite ni à gauche de celui des deux dans lequel on s'est engagé.

CHAPITRE PREMIER.

Comment on doit s'y prendre pour commencer l'Instruction des Sourds & Muets.

DANS quelque Langue que ce soit, ce n'est point la prononciation des mots qui fait entendre leur signification. En vain dans la nôtre nous eût-on répété cent & cent fois les noms de *porte* & de *fenêtre*, &c. &c. &c. nous n'y aurions attaché aucune idée, si on n'eut pas montré en même-temps les objets qu'on vouloit désigner par ces noms. Le signe de la main ou des yeux a été le seul moyen par lequel nous avons appris à unir

l'idée de ces objets avec les sons qui frapportoient nos oreilles. Toutes les fois que ces mêmes sons se faisoient entendre, ces mêmes idées se présentoient à notre esprit, parce que nous nous souvenions des signes qu'on nous avoit faits en les prononçant.

C'est une route précisément semblable qu'il s'agit de tenir avec les Sourds & Muets. On a commencé dès le premier jour de leur instruction à leur apprendre un Alphabet manuel, tel que celui dont les écoliers se servent dans les Colleges pour converser avec leurs compagnons d'une extrémité de la classe à l'autre. Les Sourds & Muets ne confondent pas plus les différentes figures de chacune de ces lettres qui frappent fortement leurs yeux, que nous ne confondons les différens sons qui se font entendre à nos oreilles.

Nous écrivons donc, je dis nous,

parce que nous sommes souvent aidés dans nos opérations avec les Sourds & Muets, par d'autres personnes ; nous écrivons en gros caractères avec du crayon blanc sur une table noire ces deux mots *la porte*, & nous la montrons. A l'instant ils appliquent cinq ou six fois leur alphabet manuel sur chacune des lettres qui composent le mot *porte*, (ils l'épelent avec leurs doigts) & en font entrer dans leur mémoire le nombre & l'arrangement ; aussi-tôt ils l'effacent & l'écrivent eux-mêmes avec leur crayon, en caractères plus ou moins formés, (peu nous importe) ensuite ils l'écriront autant de fois que vous leur présenterez ce même objet.

Il en est de même de toute autre chose qu'on leur montre & dont on écrit le nom d'abord sur la table, en gros caractères, & ensuite en caractères ordinaires sur autant de diffé-

rentes cartes qu'on leur met entre les mains, & que leurs compagnons s'amufent à leur faire deviner les unes après les autres, en fe moquant d'eux lorsqu'ils s'y trompent. L'expérience nous apprend que tout Sourd & Muet qui a quelque activité dans l'esprit, apprend de cette maniere en moins de trois jours plus de quatre-vingt mots.

Prenez alors chacune des cartes sur laquelle un de ces mots est écrit & présentez-la à ce nouveau disciple, il portera tour-à-tour son doigt sur chacune des parties de lui-même, dont la carte présentée contiendra le nom : mêlez & brouillez les cartes tant qu'il vous plaira, il ne se trompera sur aucune ; ou s'il vous plaît d'écrire vous-même quelques-uns de ces noms sur la table, il portera pareillement son doigt sur chacun des objets dont vous aurez écrit les noms, & par ce

6 *La véritable maniere d'instruire*

moyen vous prouvera clairement qu'il comprend la signification de chacun d'eux.

Ce fera ainsi qu'en très-peu de jours le Sourd & Muet entendra non-seulement la signification de tous les mots qui expriment les noms des différentes parties qui nous composent depuis la tête jusqu'aux pieds, mais encore de ceux qui représentent tous les objets qui nous environnent, & qu'on peut leur montrer à mesure qu'on en écrit les noms sur la table & sur les cartes qu'on lui met entre les mains.

Cependant on ne se borne point dès-lors à cette espece d'instruction, toute amusante qu'elle soit pour les Sourds & Muets. Dès le premier ou les premiers jours, on leur fait écrire en leur conduisant la main, ou l'on écrit pour eux le présent de l'indicatif du verbe *porter*, & on le leur

explique par signes en cette maniere.

Plusieurs Sourds & Muets étant autour de la table, je place le Candidat à côté de moi sur ma droite. Alors je mets l'*index* de ma main gauche sur le mot *je*, & pendant ce même temps je me montre moi-même avec l'*index* de ma main droite, en m'en frappant moi-même doucement sur ma poitrine à diverses reprises. Ensuite je vais poser l'*index* de ma main gauche sur le mot *porte*, & prenant un gros Livre *in-4°*. je le porte successivement sous mon bras, dans les pans de ma robe, sur mon épaule, sur ma tête & sur mon dos, le tout en marchant, & avec l'extérieur d'un homme qui se sent chargé : aucun de ces mouvemens n'échappe à l'attention du Sourd & Muet.

Je reviens à la table : & pour faire entendre la seconde personne, je mets l'*index* de ma main gauche sur le mot

8 *La véritable maniere d'instruire*

tu ; en même-temps je porte l'*index* de ma main droite sur la poitrine du Sourd & Muet, & je l'en frappe doucement plusieurs fois , en lui faisant observer que je le regarde , & qu'il doit aussi me regarder. Je mets ensuite mon doigt sur le mot *portes* , (2^e personne) & je lui donne le Livre *in-4^o*. en lui faisant signe de faire à son tour ce qu'il m'a vu faire à moi-même le premier : il se met à rire , prend le Livre & exécute très-bien sa commission.

Il s'agit alors de la troisième personne du singulier : je mets l'*index* de ma main gauche sur *il* , & avec l'*index* de ma main droite je montre quelqu'un qui est à un de mes côtés, ou derrière moi, en faisant observer que je ne le regarde pas , (parce que je parle de lui, mais non à lui.) Je lui donne de même ou je lui fais donner, sans le regarder, le Livre *in-4^o*. : il

le porte en toutes les manieres expliquées ci-deffus, & vient le remettre sur la table. Alors je tire avec le crayon une ligne horifontale sous les trois personnes du fingulier, parce que l'explication en est finie.

Nous procédons ensuite à celle des personnes du pluriel. Je mets l'*index* de ma main gauche sur le mot *nous*, & je porte l'*index* de ma main droite premierement sur moi-même, & ensuite sur tous ceux qui entourent la table, fans en excepter un seul; enfin une seconde fois sur moi-même pour montrer que je n'oublie personne, & nous nous mettons tous à porter la table.

Nous passons alors à la seconde personne du pluriel, & mettant mon *index* gauche sur le mot *vous*, je montre avec ma main droite la personne qui est à ma gauche, & successivement tous ceux qui entourent

la table jusques & y compris le Sourd & Muet qui est à ma droite ; mais au lieu de me montrer moi-même , je me retire à l'écart : les autres portent la table , & je fais observer que je suis à mon aise , n'étant chargé d'aucun fardeau.

Il ne nous faut plus que la troisième personne du pluriel. Etant revenu à la table , je mets mon *index* gauche sur *ils* , & avec ma main droite je montre tous ceux qui entourent la table , en commençant par celui qui est à ma gauche , jusqu'à celui qui est à la main droite du Sourd & Muet : quant à lui je le retire : nous nous mettons tous deux à l'écart , restant à notre aise pendant que les autres soutiennent & portent le poids de la table.

Il est inutile de dire combien cette opération amuse notre nouveau Sourd & Muet. Cependant voici une petite

difficulté. Il faut qu'il fasse lui-même ce qu'il m'a vu faire sur chacune des personnes du singulier & du pluriel. Il commence donc, & dès la première opération il se trompe, sans que ce soit sa faute. Ayant l'*index* de sa main gauche sur *je*, il m'apporte celui de sa main droite sur ma poitrine, parce qu'il a cru que je m'appellois *je*, ayant vu que sur ce mot je m'étois montré moi-même plusieurs fois.

Pour corriger cette erreur, je fais venir tout de suite cinq ou six de ceux qui faisoient tout-à-l'heure partie du *nous*, du *vous* & du *ils*, mais dont chacun, dès qu'il est vis-à-vis de la table, se montre lui-même en ayant le doigt sur *je*, montre ensuite celui qu'il regarde & devant lequel il se retourne, en ayant le doigt sur *tu* ; & enfin un troisième qu'il ne regarde point, & devant lequel il ne se retourne pas, en ayant le doigt sur *il* :

alors notre Sourd & Muet sçait comme les autres s'appeller lui-même *je*, & le reste ne souffre plus de difficulté.

C'est ainsi, que pour ne point faire perdre de temps au Sourd & Muet, nous avons avec lui dès les premiers jours un langage qui signifie quelque chose. Il faut nécessairement qu'il nous comprenne, s'il n'est pas comme le cheval & le mulet, qui sont sans intelligence; & dès-lors il entend ce qu'il écrit, lorsque d'après ce modele du présent du verbe *porter*, on lui fait conjuguer *je tire*, *tu tires*, &c. *je traîne*, *tu traînes*, &c.

En un mot dès ces premiers jours il entend toute phrase qui n'est composée que d'une des six personnes du présent d'un verbe de la première conjugaison, suivie de son régime, telles que sont celles-ci : *je tire la table*; *tu traînes la chaise*; *il présente le fauteuil*; *nous regardons le miroir*;

vous poussez la porte ; ils ferment la fenêtre, parce que tous ces verbes expriment des actions dont les signes se faissent en un instant, & qu'en prenant à témoin les yeux des spectateurs, ce signe annonce que ces opérations sont présentes.

Il n'est point encore temps de donner une explication détaillée des verbes. Ce que nous venons de dire du présent de l'indicatif du verbe *porter*, n'est qu'une espece d'anticipation que nous regardons comme très-utile, parce qu'elle nous fournit plus de moyens de développer l'intelligence des Sourds & Muets, que si nous commencions par les déclinaisons des noms substantifs & adjectifs & des pronoms, selon l'usage des méthodes ordinaires. D'ailleurs elle les amuse davantage, eu égard au nombre de petites phrases qu'elle leur fait entendre, & cette considération doit

être d'un grand poids dans l'instruction des Sourds & Muets qu'il s'agit d'attirer à l'étude par le plaisir qu'ils trouvent en s'y appliquant. Mais quoiqu'alors nous nous bornions à ce pré-lude, les Sourds & Muets, sous la conduite des Maîtres & Maîtresses dans les pensions desquels ils demeurent, ou même en s'amusant à grifonner avec leurs compagnons, font entrer peu-à-peu dans leur mémoire les autres temps de ce premier verbe. C'est un fond dont ils ne connoissent pas la valeur, mais nous ne serons pas long-temps sans y bâtir.



CHAPITRE II.

Comment on doit continuer l'Instruction des Sourds & Muets.

LES Sourds & Muets ont déjà dans l'esprit (comme on vient de le voir) l'idée d'un certain nombre de noms substantifs. Ils ont vu que tous les noms qu'ils ont sur leurs cartes ont devant eux, ou un *le*, ou un *la*, ou une *l'* avec une apostrophe. Il faut donc leur donner des modeles de ces trois especes de déclinaisons, & les obliger d'en faire eux-mêmes plusieurs, qu'on leur indique sur chacun de ces modeles.

Cette opération n'est pas à beaucoup près aussi amusante, que les deux précédentes ; mais le Sourd & Muet, qu'on instruit, a déjà conçu pour son Instituteur une espece d'attache & un certain respect, qui le détermine aisément à entreprendre & à exécuter,

16 *La véritable maniere d'instruire*
autant qu'il lui est possible, tout ce que
nous lui présentons pour son instruc-
tion.

ARTICLE PREMIER.

Sur la déclinaison des noms.

EN faisant apprendre au Sourd & Muet les déclinaisons des noms, on doit lui faire observer la différence de leurs articles, de leurs cas, de leurs nombres & de leurs genres, & en même-temps lui fournir des signes, qui distinguent chacune de ces propriétés qui conviennent aux noms.

PARAGRAPHE PREMIER.

Sur les articles & les signes qui leur conviennent.

VOICI de quelle maniere nous procédons sur cet article. Nous faisons observer au Sourd & Muet les jointures de nos doigts, de nos mains, du poignet, du coude, &c., &c.,

& nous les appellons articles ou jointures. Nous écrivons ensuite sur la table, que *le*, *la*, *les*, *de*, *du*, *des*, joignent les mots, comme nos articles joignent nos os ; (les Grammairiens nous pardonneront, si cette définition ne s'accorde pas avec la leur) dès-lors le mouvement de l'*index* droit, qui s'étend & se replie plusieurs fois en forme de crochet, devient le signe raisonné, que nous donnons à tout article. Nous en exprimons le genre en portant la main au chapeau, pour l'article masculin *le*, & à l'oreille, où se termine la coëffure d'une personne du sexe, pour l'article féminin *la*. L'article pluriel *les* s'annonce par le mouvement répété des quatre doigts d'une ou de deux mains en forme de crochet. L'apostrophe s'indique en faisant en l'air une apostrophe avec l'*index* droit. Il faut y ajouter le signe de masculin, si l'apostrophe est suivie

18 *La véritable maniere d'instruire*
d'un nom substantif masculin , & au
contraire le signe de féminin , si le
nom substantif qui suit , est un nom
féminin.

De, du, de la, des sont des articles
au second cas. Il faut donc ajouter au
signe d'article le signe de second , &
ensuite le signe de singulier ou de plu-
rier , de masculin ou de féminin. Nous
avons soin de faire observer que le *de,*
du, des de l'ablatif , n'est point un ar-
ticle , mais une préposition , qui a son
signe particulier , à proportion de l'u-
sage auquel on l'emploie.

§. I I.

*Sur les cas , les nombres & les genres , &
sur les signes qui leur conviennent.*

EN apprenant ses déclinaisons , le
Sourd & Muet apperçoit clairement
la distinction des cas , soit dans le sin-
gulier , soit dans le pluriel. Il faut lui en
faire apprendre les noms par la dacty-

lologie, nominatif, génitif, datif, &c., sans se mettre en peine de lui expliquer pourquoi on leur a donné ces noms. Mais ils ont chacun les signes qui leur sont propres. Premier, second, troisième degré, &c. par lesquels on descend du premier cas, qu'on appelle le *nominatif*, jusqu'au sixième, qu'on nomme l'*ablatif*, sont des signes beaucoup plus intelligibles, que ceux qu'on pourroit appliquer à ces différens noms, après même en avoir donné la définition. Nous dirons (page 28) comment premier, second, troisième, &c., se distinguent d'un, deux, trois, &c.

Quant au signe du mot *cas*, il s'exprime de cette manière: on fait rouler l'un sur l'autre les deux *index* en descendant, c'est-à-dire, en descendant depuis le premier jusqu'au sixième.

Pour désigner le singulier, on élève

le pouce droit en haut. Le pluriel s'annonce en remuant plusieurs doigts.

On doit faire remarquer aux Sourds & Muets , que le pluriel se termine toujours par un *s* , lors même qu'il n'y en a point au singulier.

Les deux genres se différencient en portant la main au chapeau ou à la cornette , comme nous l'avons dit ci-dessus.

A R T I C L E I I.

*Différence des noms substantifs & adjectifs
& des signes qui leur conviennent.*

P O U R montrer la différence sensible de ces deux especes de noms , il faut prendre neuf cartes ou neuf petits morceaux de papiers. On écrit sur l'une de ces cartes le nom de *Pierre*, & on place cette carte à sa main gauche. On écrit ensuite sur chacune des autres cartes un nom adjectif, tel que *grand*,

petit, riche, pauvre, fort, foible, ſçavant, ignorant, & on met ces huit cartes à la main droite.

Pierre vient donc à entrer, & on voit que c'est un grand homme; on prend la carte sur laquelle est écrit *grand*, & on la met sur son nom. Il est venu en carosse & il est richement habillé, on prend la carte sur laquelle est écrit *riche*, & on la met également par-dessus. On fait encore la même chose des deux autres cartes, où sont écrits ces mots *fort* & *ſçavant*, lorsque *Pierre* paroît fort, & qu'on nous dit qu'il est ſçavant.

Pierre, qui est le nom substantif, se trouve sous ces quatre qualités, *ſtat ſub*, & telle est la véritable notion d'un nom substantif, auquel on surajoute les qualités qu'on croit lui convenir. Quant au nom adjectif, c'est celui qui exprime quelques-unes des qualités qu'on ajoute au nom substantif. La

main gauche, qui est deffous, est le signe du nom substantif, & la main droite qu'on vient appliquer sur elle, est le signe général de tout adjectif.

Les noms adjectifs pouvant être également surajoutés à des noms substantifs masculins, ou féminins, ont deux genres, le genre masculin & le genre féminin. Il faut en donner quelques modeles au Sourd & Muet, & l'obliger d'en décliner un certain nombre. d'après ces modeles. On doit lui apprendre 1°. que l'adjectif masculin doit toujours être surajouté au nom substantif masculin, & au contraire l'adjectif féminin au nom substantif féminin; 2°. que le nom adjectif doit être mis au singulier, lorsque le nom substantif est au singulier, & au contraire qu'il doit être mis au pluriel, lorsque le nom substantif est au pluriel.

ARTICLE III.

Des noms adjectifs qui se terminent en able & en ible, & des signes qui leur conviennent.

LES noms adjectifs qui se terminent en *able* ou en *ible*, & qui dérivent des verbes, signifient une qualité qui doit ou une qualité qui peut être attribuée à un sujet.

Dans le premier cas, on ajoute au signe qui représente cette qualité le signe de nécessaire, & dans le second cas on y ajoute le signe de possible.

Lorsque ces noms adjectifs doivent se traduire en latin par le futur du participe passif qui se termine en *andus-a-um* ou en *endus-a-um*, il signifie une qualité qui doit être attribuée au sujet dont il s'agit. Voici comme elle se rend par signes. Un premier signe exprime l'action signifiée par le verbe, comme *aimer, adorer, respecter*; un se-

cond signe annonce que c'est un adjectif dont il s'agit. Un troisieme signe fait entendre, que cet adjectif doit nécessairement être attribué au sujet de la phrase. Par exemple, *adorer* est l'action d'un verbe, *adoré* en est l'adjectif; mais *adorable* est un nom adjectif qui doit nécessairement être attribué à Dieu qui est le sujet de la phrase.

Lorsque ces adjectifs se rendent en latin par des mots, qui se terminent en *bilis, is, e*, ils signifient plus ordinairement une qualité, qui peut, & non qui doit nécessairement être attribuée à son sujet; alors un premier signe exprime l'action du verbe, par exemple *élire*; le second signe qui annonce un adjectif signifieroit *élu*; mais le troisieme signe qui représente une simple possibilité donne le mot *éligible*.

Pour exprimer la nécessité, on frappe plusieurs fois & fortement avec le bout de son *index* droit sur une table; c'est

ce que fait toute personne, qui dit qu'une chose lui est due. Pour exprimer la possibilité on regarde à sa droite un *oui*, & à sa gauche un *non*, lequel des deux arrivera, on n'en sçait rien : on ne l'apprendra que par l'événement. Lorsque ces Noms adjectifs en *able* ne dérivent point d'un Verbe, mais d'un Nom substantif, comme *charitable*, ils n'annoncent ni nécessité ni possibilité, mais seulement une qualité inhérente au sujet dont on parle.

A R T I C L E I V.

Des Noms Adjectifs mis au Positif, ou au Comparatif, ou au Superlatif, ou à l'Excessif, & des signes, qui leur conviennent.

LES Noms Adjectifs sont ou Positifs, comme *grands*, ou Comparatifs, comme *plus grands*, ou

Partie I.

B

Superlatifs, comme *très-grands*, ou Excessifs, comme *trop grands*.

Pour exprimer *grands*, nous élevons notre main droite à une certaine hauteur, & nous y ajoutons le signe d'Adjectif. Si nous voulons dire *plus grand*, après nous être arrêtés un certain temps à la hauteur de ce premier signe, nous élevons notre main à un degré supérieur : cela signifie *plus grand*. S'agit-il de *très-grand*, nous faisons successivement deux pauses ; la première, après la hauteur du Positif ; la seconde, après celle du Comparatif, & ensuite nous nous élevons encore davantage. Enfin pour l'Excessif nous faisons un dernier signe, qui annonce notre mécontentement & notre impatience de cette quatrième grandeur. Nous reviendrons sur cet article à l'occasion du *que*, qui se trouve après les Comparatifs.

ARTICLE V.

Des Adjectifs substantifiés, qu'on appelle qualités abstraites, & des signes qui leur conviennent.

LES Noms qui expriment des qualités, comme *bon, grand, sage, sçavant*, supposent nécessairement dans le discours des Noms substantifs exprimés ou sous-entendus, auxquels on les applique, mais si l'on considère les qualités qu'ils expriment, sans en faire l'application à aucun Nom substantif, alors ces qualités pouvant elles-mêmes recevoir d'autres qualités, deviennent des espèces de Noms substantifs, comme la *bonté, la grandeur, la sagesse, la science.*

Voici de quelle manière nous exprimons ces sortes d'Adjectifs substantifiés. Si nous voulons, par exemple, dicter à un Sourd & Muet ce mot *la grandeur*, nous faisons d'abord le signe

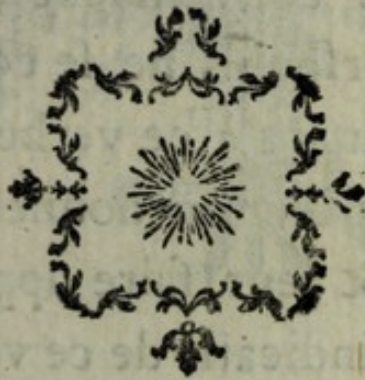
de l'article féminin *la*, ensuite le signe de grand, qui est un Nom adjectif, mais nous y joignons aussi-tôt le signe de substantif, qui annonce que cet adjectif est substantifié, & qu'il peut recevoir lui-même d'autres adjectifs. Nous en donnons plusieurs exemples, d'après lesquels les Sourds & Muets ne s'y trompent point, soit en lisant dans un livre, soit en écrivant sous notre dictée.

A R T I C L E V I.

Des Noms de nombre & des signes qui leur conviennent.

LES Noms de nombre se divisent en cardinaux & ordinaux. Ils ont chacun les signes qui leur sont propres : pour dire *trois* nous tenons trois doigts élevés perpendiculairement, mais pour dire *troisième* nous les tenons couchés & les faisons avancer horizontalement

en droite ligne vis-à-vis de nous, en ordre de procession ou de bataille, ce qui indique que *troisième* est à la file des autres, & le rang qu'il y tient. Pour le nombre cardinal nous n'avons besoin que du premier signe; mais pour le nombre ordinal, après avoir fait ce premier signe, il faut y joindre le second, sans qu'il soit nécessaire d'avertir que c'est un Adjectif parce que la chose parle d'elle-même.



C H A P I T R E III.*Sur les Temps de l'Indicatif
du Verbe être.*

LORSQUE les Sourds & Muets ont bien faisi la différence des Noms adjectifs d'avec les Noms substantifs, il faut leur montrer, que c'est le Verbe substantif *je suis, tu es, il est, &c.*; qui sert à unir les uns avec les autres, lorsqu'ils se conviennent, ou à les séparer, lorsqu'ils ne se conviennent pas, en ajoutant à ce verbe une négation. Il faut leur en donner plusieurs exemples & leur faire apprendre les temps de l'indicatif de ce verbe, pour multiplier les petites phrases, qu'ils puissent entendre jusqu'à ce que la connoissance entiere des verbes, ainsi que des autres parties du discours les mette en état de comprendre tout ce

qui est nécessaire pour leur instruction.

Le signe de ce Verbe est tout naturel. En posant, pour ainsi dire, les deux mains on montre la situation d'une personne qui est, ou debout, ou assise, ou à genouils, &c.



CHAPITRE IV.

Des Pronoms.

P O U R exprimer par signe ce que c'est qu'un Pronom, nous faisons un rond avec un crayon sur la table, & nous y mettons une tabatiere; nous la pouffons ensuite hors de ce rond & nous y substituons une autre chose. Un Pronom est un mot qui se met à la place d'un autre nom, & le signe commun à tous est l'action que nous venons de faire; mais chacun a son signe particulier à proportion de ce qu'il signifie.

ARTICLE PREMIER.

Des Pronoms personnels, des Conjonctifs, & des Possessifs, & des signes qui leur sont propres.

LES Pronoms *je, moi, me, mon, ma, mes, le mien, la mienne, les miens,*

les miennes, ont chacun leur signe distinctif; & si cela n'étoit pas, il seroit impossible que les Sourds & Muets écrivissent, *currente calamo*, sous la dictée des signes méthodiques.

Il n'est personne qui ne s'apperçoive, que tout Orateur qui parle de lui-même, en disant, *je pense, je desire*, fait avec sa main droite une espece de demi-cercle en l'approchant de sa poitrine, c'est le signe de *je*, mais si l'on dit telle chose est à *moi* ou pour *moi*, on met sa main sur sa poitrine, comme un Prêtre, qui fait un ferment en justice, & on se frappe soi-même très-doucement à plus d'une reprise. Nous faisons tous naturellement ce signe, lorsque dans un partage, nous disons à quelqu'un: voilà ce qui est pour *vous* & ceci est pour *moi*: ces deux Pronoms sont *personnels*, mais le second fixe davantage les yeux sur la personne, qui parle d'elle-même.

Nous faisons le même signe pour exprimer *me* ; mais sur le champ, nous portons l'*index* de la main droite sur celui de la main gauche, pour faire entendre que ce Pronom est *conjonctif*, c'est-à-dire qu'il se met toujours avec un Verbe, dont il est le régime direct ou indirect.

Mon, ma, mes, sont des Pronoms *possessifs* & de vrais Adjectifs. Ils s'expriment en se montrant soi-même d'une main, & de l'autre le nom Substantif; c'est-à-dire la chose qu'on dit être à soi. On y joint le signe d'Adjectif, & ceux du nombre & du genre qui conviennent.

Le mien, la mienne, les miens, les miennes, ne different de *mon, ma, mes*, en genre de signes, qu'en ce que l'article qui les précède annonce, que ce sont des Pronoms, qui ne se mettent jamais avec le Nom substantif, auquel ils se rapportent. On fait donc

le signe d'article & ensuite les mêmes signes, que pour *mon, ma, mes.*

D'après cette explication il est aisé de comprendre comment on doit exprimer par signe tous les autres Pronoms, soit personnels, soit conjonctifs, soit possessifs.

Tu, toi, indiquent la seconde personne d'un Verbe à laquelle on adresse la parole, ils sont Pronoms personnels : en ajoutant à ce premier signe, les signes de conjonctif ou de possessif, & les signes de nombre & de genres qui conviennent, on rendra très-clairement par signes les Pronoms, *te, ton, ta, tes, le tien, la tienne, les tiens, les tiennes.*

Il & elle, lui & soi, indiquent la troisième personne d'un Verbe, de laquelle on parle, ils sont Pronoms personnels ; en ajoutant à ce premier signe les signes de conjonctif ou de possessif, & ceux de nombre & de

genres qui conviennent, on rendra très-clairement par signe les Pronoms, *se, son, sa, ses, le sien, la sienne, les siens, les siennes.*

— Les Pronoms *lui & soi* qui sont personnels, servent aussi de Pronoms conjonctifs : je *lui* donnerai : on doit s'aimer *soi-même* d'un amour réglé.

Il en est de même des Pronoms *nous & vous* : dans cette phrase *nous vous donnerons*, *nous* est personnel & *vous* est conjonctif : dans cette autre phrase *vous nous donnerez*, c'est *vous* qui est personnel, & *nous* qui est conjonctif.

Pour faire entendre ces sortes de phrases aux Sourds & Muets, nous écrivons d'abord *nous donnerons à vous & vous donnerez à nous* ; mais ensuite nous remettons ces deux Datifs *à vous & à nous* à la place qu'ils occupent dans notre langage.

Ils, elles, eux, sont les Pronoms personnels de la troisième personne du

pluriel : *leur* est conjonctif dans cette phrase : *je leur donnerai* ; il signifie je donnerai à eux , mais il est possessif dans celle - ci : *ils mangent leur pain sec.*

Le Pronom *leur* possessif se met au singulier, lorsque la chose aimée, ou possédée, ou &c. ; par plusieurs est unique, comme dans cet exemple : *les Parisiens aiment leur Roi & leur Archevêque* ; mais on met *leurs* au pluriel lorsqu'il s'agit de plusieurs objets aimés, ou possédés, ou &c. , par plusieurs, comme dans cet autre exemple : *les Parisiens aiment leurs Curés.*

Dans le premier cas on indique tous ceux dont on parle en promenant sa main devant eux, on fait ensuite le signe de possessif & on y ajoute celui de singulier ; mais dans le second cas, après le signe de possessif, on ajoute celui de pluriel.

Le, la, les, qui sont des articles,

38 *La véritable maniere d'instruire*
quand ils sont devant des Noms substantifs, sont des Pronoms conjonctifs, lorsqu'ils sont le régime d'un Verbe, & qu'on peut les traduire par *lui, elle, eux, elles*, comme dans ces exemples : *je le connois, je la respecte, je les estime, je les honore.* Un premier signe indique les personnes dont on parle, un second signe annonce la conjonction avec le Verbe, dont ils sont le régime.

A R T I C L E I I.

Des Pronoms démonstratifs & des signes qui leurs sont propres.

LES Pronoms démonstratifs se montrent du bout du doigt qu'on approche de la chose même à laquelle ils se rapportent, ou qu'on montre avec l'*index*, sans en approcher. On met *ce* avec un Nom substantif masculin, qui commence par une consonne ; mais on met *cet*, lorsque le Nom substantif

commence par une voyelle , ou par une *h* ; *cette* se met avec un singulier féminin ; *ces* convient également aux pluriels des deux genres.

Celui, *celle*, *ceux*, *celles* ne se mettent jamais avec le Nom substantif auquel ils se rapportent, ils distinguent entre deux ou plusieurs objets, celui ou ceux dont on veut parler, ils le montrent de loin ou de près, il n'importe, & ils ajoutent à ce premier signe celui des Pronoms personnels, comme s'il y avoit *cet il*, ou *cette elle*, *ces ils*, ou *ces elles*, avec les signes du nombre & du genre qui leur conviennent.

Ceci signifie *cette chose* : *cela* signifie aussi *cette chose* ; mais quand ils se trouvent dans une même phrase, *ceci* signifie simplement *cette chose* que je montre en premier, & *cela* signifie *cette autre chose* que je montre en second, ou quelquefois tout le contraire, parce que

40 *La véritable maniere d'instruire*
ceci se dit ordinairement d'une chose
plus proche, & cela se dit d'une chose
plus éloignée.

A R T I C L E I I I .

Des Pronoms interrogatifs & des relatifs,
& des signes qui leur sont propres.

LES Pronoms interrogatifs ou relatifs *qui, que, quel, quelle, quels, quelles, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles* ont chacun leur signe distinctif.

Ils sont interrogatifs, lorsqu'ils sont précédés d'un *D*, qui signifie *demande*, ou suivis d'un point interrogant.

Alors ce mot *qui* signifie *quelle personne*? On regarde tous les assistans, & on demande, par un geste interrogatif, que nous faisons tous naturellement en pareil cas: *quel est celui ou celle qui a fait ou dit, &c.* *Que*, signifie *quelle chose*? On regarde des choses en général, & on demande par un

geste interrogatif : quelle est celle , (présente ou absente ,) sur laquelle la réponse doit tomber. *Quoi* signifie aussi *quelle chose*. *Quel* se met avec un Nom substantif masculin au singulier. On fait donc le geste interrogatif , & on y ajoute les signes de masculin & de singulier : après ce premier exemple , *quel ? quelle ? quels ? quelles ?* n'ont pas besoin d'explication. *Lequel , laquelle , lesquels , lesquelles* , suivis d'un point interrogant , s'expriment de la même manière , mais sont précédés du signe d'un article , & comme ils annoncent deux ou plusieurs objets dont on vient de parler , & entre lesquels il faut choisir , on doit les regarder pour examiner ce qu'on croira devoir répondre.

Lorsque ces mêmes Pronoms sont seulement relatifs , on met sur eux l'*index* droit , & on le porte à l'instant sur le Nom substantif , ou sur le Pronom

42 *La véritable maniere d'instruire*
qui en tient lieu, & auquel ils se rap-
portent.

Le *que* demande dans notre Langue
une attention particuliere pour ne pas
confondre les signes qu'on doit y ap-
pliquer à proportion de ce qu'il signifie.

Nous reconnoissons donc dans notre
Langue, 1°. un *que* interrogatif & con-
jonctif : *que demandez-vous ?* 2°. un
que relatif & conjonctif : *le Dieu que*
j'adore. Ces deux *que* sont conjonctifs,
parce qu'ils sont unis avec un Verbe
dont ils font le régime direct. Le *que*
seroit un régime indirect dans cette
autre phrase : *c'est à vous que* je donne,
c'est-à-dire, *à qui* je donne. 3°. Un
que, qui est une simple conjonction.
Je veux *que* vous appreniez. 4°. Un
que comparatif d'égalité étant joint
avec *aussi* : *il est aussi sage que* vous.
5°. Un *que* comparatif de supériorité
& d'infériorité : *il est plus grand que* moi.
6°. Un *que* exclusif : *je ne veux que* du

pain. 7°. Un *que* admiratif: *que Dieu est grand!*

Il faut donc des signes aussi différens que la signification de ces mots est elle-même différente. Nous avons donné ci-dessus les signes du *que* interrogatif & du *que* relatif & conjonctif. Le *que* qui est une simple conjonction, qui se trouve entre deux Verbes, se représente en faisant de l'*index* droit & du gauche deux crochets, qui se joignent ensemble, comme on joindroit deux agrafes. Mais en dictant aux Sourds & Muets, il faut observer que cette conjonction gouverne, (c'est-à-dire veut après soi,) tantôt un indicatif, & tantôt un subjonctif, & par conséquent leur donner le moyen de choisir celui de ces deux modes qu'ils doivent employer en écrivant sous la dictée par signes.

Ce *que* entre deux Verbes gouverne le subjonctif, lorsque l'action exprimée

par le premier des deux Verbes influe ; en quelque maniere que ce puisse être , sur l'action qui doit être exprimée par le second Verbe , comme dans cet exemple : *je veux que vous appreniez votre leçon* ; il est visible que ma volonté influe comme cause dans l'action que vous faites en apprenant votre leçon ; mais il gouverne l'indicatif , lorsque l'action exprimée par le premier des deux Verbes n'influe en rien sur l'action qui doit être exprimée par le second Verbe , comme dans cet autre exemple : *Pierre dit que vous apprenez votre leçon*. L'action de Pierre , qui me dit que vous apprenez , n'influe en rien sur l'action que vous faites en apprenant , elle n'en est qu'une simple affirmation.

C'est pourquoi si le second Verbe doit être au subjonctif , comme dans le premier de ces deux exemples , il faut , en dictant , faire pour le *que* , le

figne de conjonction; pour le Pronom *vous*, le figne personnel qui lui est propre, & pour le mot *apprenniez*, 1°. le figne général qui convient à toutes les parties de ce Verbe; 2°. le figne de présent; 3°. le figne qui convient au mode conjonctif, comme on le verra en son lieu. Mais si le second Verbe doit être à l'indicatif, comme dans le second exemple, puisque nous ne donnons aucun figne au mode de l'indicatif, n'en ajoutant aucun autre, après avoir fait le figne de *présent*, le Sourd & Muet comprend qu'il doit mettre ce second Verbe à l'indicatif.

Le *que* joint avec aussi & comparatif d'égalité, signifie *comme*: il se représente en courbant les quatre doigts des deux mains, & les approchant deux ou trois fois l'une de l'autre dans cette situation. Nous avons dit la différence que nous mettons dans nos signes entre le positif & le compa-

ratif des Noms adjectifs. Cela étant , s'il s'agit d'exprimer par signes cette phrase : *Pierre est plus grand que moi.* Je montre Pierre , & je fais avec ma main droite le signe de *grand* , & je m'arrête à ce positif ; mais ensuite je m'élève à un degré supérieur : voilà le signe de *plus grand*. J'exprime le *que* , en mettant ma main gauche plus bas , & me montrant moi-même , pendant que ma main droite est plus élevée , & qu'elle montre *Pierre*.

Ce seroit l'opération toute contraire , s'il falloit expliquer par signes cette phrase : *Pierre est plus petit que moi.* Je montrerois Pierre avec ma main droite , & je ferois le signe de l'adjectif *petit* : Après m'y être arrêté un instant , je descendrois d'un degré plus bas , ce qui signifieroit plus petit , j'exprimerois le *que* en mettant ma main gauche plus haut , & me montrant moi-même pendant que ma main

droite feroit plus basse , & qu'elle montreroit *Pierre*.

Le *que* exclusif s'exprime de cette maniere. J'envoie un Sourd & Muet dans un des coins du cabinet où nous faisons notre leçon, pendant que nous sommes tous autour de la table , & je fais avec la main un signe qui exprime la séparation d'avec nous : il est donc *seul* , & tel est le signe qui exprime ce Nom adjectif; mais j'adverbifie cet adjectif , en mettant ma main sur mon côté , comme on met un adverbe à côté d'un Verbe , pour le modifier. Cette action indique le mot *seulement*. Or, je ne veux que du pain, ou je veux seulement du pain , c'est précisément la même chose. Ces deux mots *ne* & *que* , quoique séparés l'un de l'autre , doivent être expliqués par un seul signe ; mais lorsqu'on les dicte , il faut leur donner à chacun le signe qui leur est propre.

Le *que* admiratif est suivi d'un point d'admiration ! & c'est le signe qui lui convient. Nous le faisons tous naturellement, en disant : *que cela est beau !*

Nous employons encore dans notre Langue le mot *que* dans une autre espèce de phrase : *si François vient, & que sa page ne soit point écrite, je le renverrai.* Le *que* de cette phrase tient la place d'un second *si* : c'est comme si je disois, *si François vient, & si sa page n'est point écrite, je le renverrai.* Je montre donc, par signes, que ce *que* est comme un second *si*, & doit être exprimé comme le *si*, par un signe dubitatif.

A R T I C L E I V.

De quelques mots qui sont appelés par M. Restaut, des Pronoms impropres, & des signes qui leur conviennent.

NOUS trouvons à tout moment dans nos Leçons & dans nos dictées
ces

ces mots : *quelques* , *plusieurs* , *tous* .
Voici de quelle maniere nous les expliquons par signes.

Nous prenons une bourse de jettons , & nous en tirons successivement un , deux , trois , quatre , huit , dix , douze , & nous les comptons chaque fois ; ensuite nous en prenons , l'un après l'autre un petit nombre , & nous les montrons chaque fois , sans les compter : voilà ce que nous appellons *quelques* .

Après cette opération , nous en prenons autant que la main en peut contenir , & nous appellons cela *plusieurs* ou *beaucoup* . Enfin , nous les renversons dans un chapeau ou dans une autre bourse , & nous appellons cela *tous* . Il n'est pas nécessaire avec nos Eleves de revenir plus d'une fois à cette opération .

Nous rencontrons aussi à chaque instant : *rien* , *aucun* , *aucune* , *chaque* , *chacun* , *chacune* .

Pour exprimer, par signes, le mot *rien*, nous mettons plusieurs choses dans un chapeau, nous les ôtons ensuite l'une après l'autre jusqu'à la dernière, & nous montrons ensuite aux Sourds & Muets qu'il n'en reste pas une seule. Alors nous leur disons que ces paroles il n'y a pas une seule chose dans ce chapeau, ou il n'y a rien dans ce chapeau, signifient la même chose.

Le signe de *rien* est connu de tout le monde. On prend l'extrémité de ses deux dents de devant entre ses doigts, & aussitôt on retire sa main avec précipitation : les Sourds & Muets connoissent tous ce signe, avant même que de venir à nos instructions.

Si nous voulons dire *aucun*, nous faisons le signe de rien, nous y joignons le signe d'un adjectif masculin; & pour *aucune*, celui d'un adjectif féminin.

Chaque se représente de cette ma-

niere. Il y a cinquante Sourds & Muets à la Leçon, il faut qu'à leur tour ils viennent l'un après l'autre faire les signes de quelqu'une de nos demandes & réponses. Cette action successive de tous sans exception l'un après l'autre, est le signe de *chaque*.

Mais j'ai été content de tous, & j'ai donné à *chaque un*, après son explication, quatre chataignes : voilà le signe de *chacun*, en coupant ce mot en deux. On y joint le genre masculin ou féminin.

Nos Lecteurs pourront être surpris de la bassesse de nos exemples; mais je les supplie de se souvenir que ce sont des Sourds & Muets que nous instruisons.



C H A P I T R E V.*Des Verbes.*

NOUS avons vu , que les Sourds & Muets avoient appris par mémoire les différens temps du Verbe *porter* , sans en comprendre la valeur ; mais il s'agit de leur faire entendre toute la métaphysique des Verbes , sans la connoissance de laquelle leur instruction seroit toujours très-défectueuse.

Cette entreprise paroît bien difficile à exécuter : elle est cependant très-simple.

Les Verbes sont composés de personnes , de nombres , de temps & de modes. La différence que les signes mettent entre les personnes , ainsi qu'entre les nombres , a été expliquée à l'occasion du Présent de l'indicatif du Verbe *porter* ; il n'est plus nécessaire

que d'aider tant soit peu le langage naturel des signes , auquel les Sourds & Muets sont accoutumés dès leur enfance , pour leur faire comprendre l'application qu'ils en doivent faire aux temps & aux modes.

ARTICLE PREMIER.

De l'application qu'on doit faire des signes aux temps des Verbes.

LE Sourd & Muet , avant que de venir à nos instructions avoit comme nous l'idée du passé , du présent & de l'avenir , & il ne manquoit pas de signes pour en faire sentir la différence.

Vouloit-il exprimer une action présente , il faisoit un signe naturel , que nous faisons tous en pareil cas , sans nous en appercevoir , & qui consiste à prendre les yeux des Spectateurs à témoin de la présence de

notre opération, ou si la chose se faisoit, mais non sous ses yeux, il mettoit ses deux mains à plat sur la table, & la fraploit doucement plusieurs fois de suite, comme nous le faisons nous-mêmes en semblable occasion: il retrouve ces mêmes signes dans nos Leçons pour indiquer le Présent d'un Verbe.

S'agissoit-il de faire entendre, qu'une action étoit passée? Il jettoit au hasard deux ou trois fois sa main du côté de son épaule: nous nous servons du même signe pour caractériser les temps passés d'un Verbe. Enfin, s'il desiroit annoncer une action future, il faisoit avancer sa main droite directement devant lui: c'est encore ce même signe, que nous lui donnons pour représenter le futur d'un Verbe. Mais il est temps, que l'art commence à venir au secours de la nature.

Nous lui avons appris à écrire de lui-même, perpendiculairement l'un sur l'autre, les noms des sept jours de la semaine. Nous lui difons de les écrire dans le même ordre, & ensuite nous mettons à droite & à gauche de son écriture ce qui se trouve ici avant & après ces mêmes mots sous différens titres.

P R É S E N T.

Aujourd'hui Dimanche, Je ne range rien.

I M P A R F A I T.

Hier Lundi, . Je rangeois mes Livres.

P A R F A I T.

Avant-hier Mardi, . . J'ai rangé ma chambre.

P L U S Q U E - P A R F A I T.

Avant-avant-hier . . Mercredi, J'avois rangé mon cabinet.

F U T U R.

Demain Jeudi, . . Je rangerai mes papiers.

F U T U R.

Après-demain . . . Vendredi, Je rangerai mes tiroirs.

F U T U R.

Après après-demain Samedi, . Je rangerai mes armoires.

Hier, *avant-hier* & *avant-avant-hier* s'expriment par le nombre de fois qu'on a dormi, depuis le jour dont on parle. *Demain*, *après-demain*, & *après après-demain* se représentent par le nombre de fois qu'on dormira jusqu'au jour dont il s'agit.

Alors nous apprenons au Sourd & Muet à gêner sa liberté. Il jettoit indifféremment sa main vers son épaule, pour exprimer une chose passée; nous lui disons, qu'il ne faut la jeter qu'une fois, quand il s'agit de l'Imparfait; deux fois, quand il est question du Parfait; & trois fois, pour le Plusque-Parfait: ce qui est vraiment analogue aux choses signifiées, le Plusque-Parfait annonçant une action plus anciennement passée, que le Parfait, & celui-ci faisant la même chose à l'égard de l'Imparfait.

Nous faisons observer plusieurs fois au Sourd & Muet dans les conjugai-

sons la différence des terminaisons de chacun des mots qui composent les temps, en lui mettant le doigt sur chacune de ces différences. Nous lui faisons aussi remarquer qu'il y a dans notre Langue huit temps de l'Indicatif, qu'on met à côté l'un de l'autre sur une même ligne horizontale, avec chacun leur titre; la table, sur laquelle on le fait écrire, étant partagée, pour cela, en huit quarrés égaux qui sont ineffaçables.

On lui montre, que de ces huit temps, il y en a quatre, qui sont intitulés *Parfait* en cette maniere.

1 ^{er} <i>Parfait.</i>	2 ^e <i>Parfait.</i>	3 ^e <i>Parfait.</i>	4 ^e <i>Parfait.</i>
J'ai aimé.	J'aimai.	J'ai eu aimé.	J'eus aimé.

Les signes qui doivent les exprimer, se présentent tout naturellement: après avoir porté la main à son épaule, ce qui est le signe commun à tout *Parfait*, on fait le signe de premier, ou de second, ou de troisième, ou de qua-

trieme , comme nous l'avons dit en parlant des Noms de nombres , ce qui annonce au Sourd & Muet , quel est le Parfait , dont on parle , & celui qu'il doit écrire si on lui dicte ; aussi ne s'y trompe-t-il point.

Nous ne laissons pas ignorer au Sourd & Muet l'usage de ces différens Parfaits , dont les uns expriment un temps passé , mais indéfini ; comme *j'ai aimé* , les autres définissent ce temps passé ; comme *j'aimai*.

Il y en a qui expriment , mais d'une maniere indéfinie un passé qui est antérieur à un autre , qui s'est passé depuis ; comme *j'ai eu aimé* : d'autres expriment ce passé d'une maniere définie ; comme *j'eus aimé*.

A R T I C L E I I.

De l'application qu'on doit faire des signes aux modes des Verbes.

LES modes ou manieres de conjuguer

un Verbe signifient la même chose. Ces modes font, l'Indicatif, l'Impératif, le Subjonctif & l'Infinitif: nous y joignons le Participe, parce qu'il a un présent, un passé & un futur, comme d'autres modes.

Pour ne point multiplier les signes sans nécessité, nous n'en donnons point à l'Indicatif, parce qu'il suffit, qu'aucun signe n'indique un autre mode, pour que le mot du Verbe dont il s'agit, soit à l'Indicatif.

Mais le Sourd & Muet a remarqué le signe de la main & des yeux, qu'on lui faisoit toujours, & qu'il faisoit lui-même en cas de besoin, pour exprimer un commandement, il retrouve avec nous ce signe, pour indiquer l'Impératif. Cependant au lieu de ce signe, on joint les mains, pour indiquer le Supplicatif, quand il s'agit de quelque grace, qu'on demande.

Nous trouvons très-souvent dans

le discours deux Verbes joints ensemble par un *que*, mais dont le premier signifie une maniere d'être ou d'agir, qui influe directement ou indirectement sur celle qui doit être exprimée par le second. Le premier annonce en quelque sorte la cause, dont le second exprimera l'effet. Cette liaison entre la cause & l'effet, qui s'exprime dans notre Langue par la conjonction *que*, & dans d'autres Langues par le terme qui convient à chacune d'elle, a fait inventer un Mode, c'est-à-dire une maniere de conjuguer différente de celle dont on se sert pour exprimer une simple affirmation. Ce Mode n'a dans notre Langue, que quatre temps: sçavoir, le présent, l'imparfait, le parfait & le plusque - parfait, dont tous les Pronoms personnels sont toujours précédés par un *que*, & chacune de leurs personnes a sa terminaison qui lui est propre.

Mais il est bon d'observer que le Verbe qui précède le *que*, annonce toujours une futurition (je demande grace pour ce terme), absolue ou conditionnelle, comme on peut s'en convaincre par les exemples suivans : *pour bien répondre le jour de votre exercice public, il faudroit que vous apprissiez bien : ou il faudra, que vous ayez bien appris : ou il auroit fallu que vous eussiez bien appris les cahiers qu'on vous a mis entre les mains.* Il est visible dans ces trois exemples, que l'action d'apprendre est toujours annoncée, comme devant ou ayant dû précéder le bon effet, qu'elle produira, ou qu'elle produiroit, ou qu'elle auroit produit, en supposant l'accomplissement de la condition.

D'après ce que nous venons de dire, il est facile d'indiquer les signes, dont on doit se servir en dictant ou en expliquant les personnes grammaticales

62 *La véritable maniere d'instruire*
de ce Mode ; exemple : *je veux que*
vous écriviez, pour dicter ce mot *que*,
il faut faire le signe général de con-
jonction, pour le mot *vous*, le signe
de ce Pronom personnel, & pour le
mot *écriviez*, 1°. le signe général,
qui convient à toutes les parties du
Verbe *écrire* ; 2°. le signe du pré-
sent ; 3°. le crochet des deux *index* en
forme d'agraffe, qui, se trouvant im-
médiatement après le signe de présent,
ne signifie plus une simple *conjonction* ;
mais un *mode conjonctif*.

Nous avons trois Temps, qui dans
notre Langue ne font point du sub-
jonctif, & qui sont appellés par M.
Restaut *futur passé*, *conditionnel pré-
sent*, *conditionnel passé* ; nous les met-
tons avec le Subjonctif, afin de nous
accorder, en faisant ce qu'on appelle
les *parties*, en termes scolastiques,
avec la disposition de la Grammaire
Latine, qui les y place ; *amarem*,

signifiant également dans cette Langue que *j'aimasse* ou *j'aimerois*. Nous avertissons cependant, que dans notre Langue ils ne font point de ce mode, & nous les caractérisons par des signes qui leur sont propres.

Voici de quelle maniere nous les expliquons. Nous écrivons sur la table: *Je parts de l'endroit où est ma fenêtre & je vais à ma porte; lorsque je serai à ma porte, j'aurai donné à M. qui est au milieu entre les deux, cette tabatiere que je tiens en ma main.* Lorsque je parts, la donation est future: elle devient présente, lorsque que je donne; mais elle est passée, lorsque je suis à ma porte. Nous faisons donc le signe qui convient à l'action de donner, & ensuite le signe du Futur & celui du Passé. Nous supprimons celui du Présent comme étant inutile, parce que le seul bon sens dicte, qu'entre le Futur & le Passé, il a fallu que le Présent s'y trouvât.

Nous donnons le signe de Futur-imparfait au temps , que M. Restaut appelle un conditionnel Présent , & voici pourquoi :

J'ai ordonné à un Sourd & Muet d'apprendre telle leçon : je lui ai dit , que je reviendrois dans deux heures , pour la lui faire réciter , & je lui ai promis de lui donner un Livre , s'il la récitoit bien. Je reviens donc deux heures après , ayant le Livre entre les mains & je le montre aux Assistans , en leur disant , que je le lui donnerai s'il sçait bien sa leçon. J'arrive jusqu'à lui ; mais il ne la sçait point. Je lui montre mon Livre & je le remets avec ostentation dans ma poche , en lui disant qu'il ne l'aura pas , parce qu'il est un paresseux. La volonté que j'avois de donner , est arrêtée par le défaut de la condition , & il me semble , que le frein qui m'arrête , & qui est antérieur à mon expression , doit avoir pour signe l'Imparfait.

Par la même raison nous donnons le signe de Futur Plusque-Parfait , au temps que M. Restaut appelle un conditionnel Passé (j'aurois donné), parce qu'il y avoit de même une futurition éventuelle ou conditionnelle, lorsque je suis parti dans l'intention de donner, si je trouvois la condition remplie ; & , en effet, si elle l'eut été, la donation seroit déjà au Plusque-Parfait, lorsque j'en parle, après avoir fait quelques autres actions depuis la paresse de mon Disciple, qui m'a empêché de lui donner le Livre que je lui avois promis conditionnellement.

Le Sourd & Muet voit souvent exprimer l'action, qu'un Verbe signifie, sans désigner aucune personne, qui agisse ou qui doive agir : l'action de chercher & le défaut de trouver la personne ou les personnes, qui agissent ou qui doivent agir, devient le signe de l'*Infinitif* ou plutôt *Indéfinatif*,

devant lequel on ne met aucune personne, ni du singulier, ni du pluriel.

On a soin de faire observer, qu'en François l'Infinitif se termine toujours en *er*, ou en *ir*, ou en *oir*, ou en *re*: en *er*, c'est la premiere conjugaison, en *ir*, c'est la seconde, en *oir*, c'est la troisieme, en *re*, c'est la quatrieme.

Nous avons dit ci-dessus, comment on exprime par signes, premier, second, &c. Le mot de Conjugaison signifie l'assemblage ou la suite de toutes les personnes, les nombres, les temps & les *modes* d'un Verbe. On fait apprendre ces quatre Conjugaisons aux Sourds & Muets, à mesure qu'ils avancent dans l'instruction.

En faisant, comme si je tirois par-devant un fil, ou un petit morceau d'étoffe de chaque côté de mon habit, j'exprime la nature du Participe, qui tient partie du Verbe (*partem capit*) & partie du Nom. Il est réellement un

Nom adjectif, puisqu'il exprime une qualité qu'on peut attribuer à un Nom substantif; mais en même temps, il a les mêmes régimes que le Verbe, dont il est le Participe, & dont il exprime l'action.

A R T I C L E I I I.

Des Verbes Actifs, Passifs, Neutres & Réciproques.

LE Verbe actif est celui qui représente une personne grammaticale d'un Verbe, comme agissante hors d'elle-même. Le Verbe passif est celui qui représente une de ces personnes, non comme agissante, mais comme recevant l'action d'une autre. Pour faire sentir aux Sourds & Muets cette différence, nous portons un de ces Enfans dans un fauteuil. Notre action est sensible, & nous la leur faisons remarquer. L'enfant qui est porté, ne fait

aucun mouvement : ses bras & ses mains , ses jambes & ses pieds , sont pendans & demeurent immobiles comme s'ils étoient paralytiques : ce sont les deux signes par lesquels nous distinguons ces deux especes de Verbes.

Quant aux Verbes neutres & aux Verbes réciproques , l'explication par signes en est plus difficile. Nous ne la mettons ici , que pour les Maîtres qui instruiront des Sourds & Muets devenus capables d'en saisir l'explication grammaticale. Nous dirons plus bas , à quoi nous nous en tenons pour le commun des Sourds & Muets.

Le mot *neutre* signifie , ni l'un ni l'autre. Le Verbe neutre n'est donc , ni actif ni passif. Il n'est point actif puisqu'il ne représente point une personne agissante hors d'elle-même , & dont l'opération se rapporte à un objet qui lui soit étranger. Il n'est point passif parce qu'il ne représente point une

personne , comme recevant l'opération d'une puissance étrangere. Il représente seulement une situation , un état , une qualité , une habitude , ou une opération intérieure , comme *je dors , je déjeune , je dîne , je soupe , je tremble , &c. &c.*

Ces Verbes ont chacun leur signe particulier à proportion de ce qu'ils signifient : ce n'est point ici le lieu de les exposer : ils se trouveront dans le Dictionnaire à l'usage des Sourds & Muets.

Le signe commun à tous ces Verbes consiste à les représenter comme n'étant ni actifs , ni passifs , en faisant à droite & à gauche le signe de négation , qui annonce qu'il ne s'agit point d'une opération qui sorte au-dehors de la personne dont on parle , ni d'une opération qu'elle reçoive d'aucune puissance étrangere , mais d'une opération qui se passe en elle-

70 *La véritable maniere d'instruire*
même, & qui se borne à elle-même.

Il faut en donner un exemple. Si je veux expliquer par signe ces mots *je tremble*, il faut faire 1°. le signe de *je* (première personne du singulier); 2°. le mouvement d'une personne qui tremble ; 3°. le signe du présent d'un Verbe ; 4°. le signe d'une négation à droite & à gauche, *point actif*, *point passif*. (Je crois devoir répéter ici ce que j'ai dit ailleurs, que tous ces signes s'exécutent dans un instant).

Les Verbes réciproques sont ceux qui mettent leurs Pronoms personnels *je*, *tu*, *il*, suivis de leurs Pronoms conjonctifs *me*, *te* *se*, au singulier ; & *nous*, *vous*, *ils*, suivis de leurs Pronoms conjonctifs *nous*, *vous*, *se*, au pluriel avant l'expression particulière à chaque personne du Verbe, comme *je me promene*, *tu te reposes*, *il se délasse*. *Nous nous promenons* (le second *nous*

est un Pronom conjonctif). *Vous vous reposez* (le second *vous* est aussi conjonctif) *ils se délassent*.

Les signes particuliers de chacun de ces Verbes se trouveront dans le Dictionnaire des Verbes à l'usage des Sourds & Muets. Les signes communs à tous consistent dans les signes que nous avons donnés des Pronoms personnels & des Pronoms conjonctifs, soit au singulier, soit au pluriel. (Nous avons soin d'avertir que ces Verbes, dans leurs temps passés, ne se conjuguent point avec le Verbe auxiliaire *avoir*, mais avec le Verbe auxiliaire *être*).

Avec le commun de nos Sourds & Muets, comme nous ne pensons point à en faire des Grammairiens, nous appellons Verbe actif tout Verbe, qui exprime une action ou opération, soit intérieure, soit extérieure, soit spirituelle, soit corporelle, en un mot,

72 *La véritable maniere d'instruire*
toute opération qui n'est point purement passive, parce qu'elle n'est point produite en nous ou sur nous par une puissance étrangere.

A R T I C L E I V.

Des Régimes des verbes.

CET article est un de ceux qui peuvent mettre plus de confusion dans l'esprit des Sourds & Muets, si leurs Maîtres n'y donnent pas une attention singuliere, soit en dictant les Leçons, soit en les expliquant.

Nous appellons régimes des Verbes les cas Grammaticaux, auxquels on doit mettre les Noms ou les Pronoms, qui, après les Pronoms personnels, entrent avec le Verbe dans la composition des phrases.

Il y a deux sortes de Régimes, sçavoir le Régime direct & le Régime indirect.

Le

Le Régime direct est celui auquel se rapporte & se termine l'action exprimée par le Verbe, & qui suffit seule avec le Pronom personnel & le Verbe, pour former une phrase entière. Ainsi, dans cet exemple : *je respecte la vertu*, *je* est le Pronom personnel, *respecte* est le Verbe, *la vertu* est le Régime, c'est-à-dire le nom substantif, auquel se rapporte & se termine l'action exprimée par le Verbe. Il en feroit de même de cet autre exemple : *je déteste le vice*.

Dans ces deux exemples, *la vertu* & *le vice*, qui sont les Régimes directs des Verbes qui les précèdent, sont à l'accusatif, c'est-à-dire au quatrième cas grammatical, parce que tout Verbe actif exige, que le Nom substantif auquel son action se rapporte & se termine, soit mis après lui à l'accusatif. Mais voici ce qui peut mettre de la confusion dans l'esprit des Sourds & Muets,

Lorsque le Régime direct du Verbe est un Nom substantif, il doit se mettre après les Verbes, comme dans les deux exemples ci-dessus; mais lorsque le Régime direct auquel se rapporte & termine l'action exprimée par le Verbe, est un Pronom relatif ou conjonctif, il doit se mettre avant le Verbe, comme dans ces deux exemples *je vous honore, ils nous regardent*, d'où il arrive, que ces deux Pronoms *nous* & *vous* se trouvant immédiatement avant les Verbes *honorent* & *regardent*, si on n'a pas soin de faire observer au Sourd & Muet, à qui l'on dit, que ces deux Pronoms sont conjonctifs & non personnels, il écrira *je vous honorez, & ils nous regardons*: dès-lors il n'y aura plus de sens dans ces deux phrases; mais si, en dictant, on fait sur ces deux mots le signe de Pronoms conjonctifs, il comprendra, que les deux Pronoms personnels sont

ceux qui précédent *vous & nous*, & alors il écrira *je vous honore, ils nous regardent*. Pour éviter toute confusion dans les explications publiques, il faut toujours, que celui qui tient la baguette la mette 1°. sur le Pronom personnel *je*, 2°. sur le Verbe *honore*, 3°. sur le Pronom conjonctif *vous*, & de même 1°. sur le Pronom personnel *ils*, 2°. sur le Verbe *regardent*, 3°. sur le Pronom conjonctif *nous*, comme s'il y avoit *je honore vous, ils regardent nous*.

Le Régime indirect présente encore plus de difficulté. Nous appellons Régime indirect un Nom ou un Pronom, par lequel on exprime une chose à laquelle l'action signifiée par le Verbe ne se rapporte point directement. C'est une seconde idée qu'on ajoute à une première, & sans laquelle la phrase avoit son intégrité.

Ce second Régime ou Régime in-

direct ne se met jamais à l'accusatif, parce que l'action signifiée par le Verbe ne s'y rapporte pas directement. Il se met avant le Verbe (excepté à l'imperatif) & par conséquent donne lieu à la même difficulté dont nous venons de parler, comme on peut le voir dans cet exemple : *je vous présente le livre*, si sur ce mot *vous* on ne fait pas le signe de conjonctif; mais il faut de plus avertir, qu'il n'est point le Régime direct du Verbe, & pour cela il faut ajouter le signe de datif, c'est-à-dire du troisieme cas, dont on supprime dans notre langage la préposition *à*, mais qu'on ne doit pas supprimer dans les signes, ni en dictant, ni en expliquant. Il faut dans l'explication, qu'on porte la baguette sur cette phrase, comme s'il y avoit *je présente à vous le livre*, & ne pas y omettre la préposition *à*.

de l'usage du Régime ou Régime in-

CHAPITRE VI.

Des Adverbes.

LES Verbes reçoivent des Adjectifs aussi bien que les Noms substantifs, mais en la maniere qui leur est propre. Ces Adjectifs sont appellés des Adverbes, parce qu'ils se mettent avant ou après les Verbes, pour en augmenter ou en diminuer la signification. Par exemple, je dis : *j'ai frappé* ; mais j'ajoute, *fortement*, cet Adjectif augmente la signification du Verbe. Au contraire, si j'ajoute *foiblement*, cet autre Adjectif en diminue la signification : cette espece d'Adjectif ne se décline point. Il n'a point de cas, ni de nombre, ni de genres.

Voici comme nous le représentons par signes; s'agit-il de ce mot *grandement*? nous élevons notre main droite à une

hauteur convenable : ensuite nous l'appliquons sur notre main gauche : c'est le signe de l'Adjectif : cela signifie *grand* ; mais aussi-tôt pour adverbifier cet Adjectif , nous transportons notre main droite sur notre côté , parce qu'un Adverbe se met à côté d'un Verbe pour le modifier , comme notre main droite est alors sur notre côté. Ce troisieme signe , joint aux deux précédens , signifie *grandement* : cet exemple doit suffire pour tous les autres Adverbes , qui dérivent des noms Adjectifs.



CHAPITRE VII.

Des Prépositions.

LES Prépositions sont ainsi appellées, parce qu'elles se mettent avant les mots qu'elles régissent.

Chacune a son signe particulier conforme à sa signification ; mais le signe général qui leur convient à toutes , se fait en courbant les doigts de la main gauche , & faisant marcher cette main dans cette situation de gauche à droite sur la ligne même qu'on lit ou qu'on écrit , parce qu'alors on y rencontre les Prépositions , avant que de trouver le mot , auquel elles se rapportent , ou plutôt qu'elles régissent.

Ne croyant pas devoir nous en tenir sur cet article à ce signe général , nous allons donner les signes de celles qui se rencontrent le plus souvent dans le discours.

Avec s'exprime par signes en courbant ses deux mains vis-à-vis l'une de l'autre, & montrant qu'il y a entre elles, deux ou plusieurs choses ensemble : les deux mains ont alors la figure d'une parenthese ().

Avant & *après* : nous écrivons ce mot *midi* : toutes les heures de la matinée sont *avant* lui : toutes celles qui le suivent sont *après* : il est au milieu entre les unes & les autres.

Devant & *derriere* : tout ce que je puis regarder directement en face, est *devant* moi : tout ce que je ne peux voir sans retourner la tête de l'autre côté, est *derriere* moi.

Dans & *en* n'ont pas le même signe. *Dans* exprime une situation déterminée. Nous fermons les quatre doigts de la main gauche, & nous y faisons entrer l'*index* de la main droite, ou nous mettons notre main dans une de nos poches. Mais *en* n'exprime qu'une

situation indéterminée quant au lieu ,
comme il travaille *en* chambre , sans
dire en laquelle : alors nous tenons
notre *index* droit perpendiculairement
élevé au-dessus de la table , & nous
le posons successivement sur différens
endroits sans nous arrêter à aucun.

Chez moi , dans ma maison ; *chez*
vous , dans votre maison ; *chez* lui ,
dans sa maison.

Contre ; nous faisons venir directe-
ment à plusieurs fois les deux *index*
l'un contre l'autre , comme pour se
battre. Lorsque ce mot signifie *près* ,
comme dans cet exemple , sa maison
est *contre* le bois , nous approchons
notre main de l'objet dont il s'agit.

Depuis & *dès* ne s'expriment point
par signes de la même manière. *Dès* an-
nonce le commencement d'une chose
& n'en annonce pas la continuation.
Depuis annonce le commencement &
la continuation ; aussi peut-on y

ajouter le mot *toujours*, qu'on ne peut pas mettre après le mot *dès*. Pour exprimer *dès* par signes, on montre le temps où une chose a commencé; mais la main ne continue pas de courir en avant. Pour exprimer *depuis*, la main continue de courir ou jusqu'à nous, ou jusqu'au temps où la chose a fini.

Pendant marque la durée d'un temps: j'ai travaillé *pendant* huit heures, c'est-à-dire j'ai employé huit heures au travail. Nous faisons donc, 1°. le signe d'heure qui est très-connu des Sourds & Muets, qui en voient la différence sur les cadrans des pendules, dont nous leur disons, que la sonnerie frappe nos oreilles, comme le petit marteau des montres à répétition frappe leurs doigts; 2°. en faisant cheminer notre main sur le cadran, nous montrons que ces heures s'avancent; 3°. nous nous arrêtons après la huitième; 4°. nous ajoutons le signe de Préposition.

Entre & parmi. Pour expliquer par signes le premier de ces deux mots, notre main gauche étant dans une situation horizontale, nous séparons avec notre main droite le premier doigt d'avec le second, le second d'avec le troisieme, & le troisieme d'avec le quatrieme. *Parmi* signifie à la lettre *au milieu*. Nous représentons un grand peuple, au milieu duquel il y a des grands & des petits, des riches & des pauvres, des sçavans & des ignorans, des aveugles, des boiteux, &c. &c.

Par: Ce mot a différentes significations qu'il seroit trop long d'expliquer. Nous en exprimons le signe très - simplement, en faisant passer notre main droite à travers le pouce & l'*index* de notre main gauche.

Pour: Ce mot est tantôt une Préposition & tantôt une Conjonction. Il annonce une destination, que nous

exprimons par signes, en mettant notre *index* droit sur notre front, que nous regardons comme le siège de notre esprit, & le portant tout de suite sur l'objet dont il est question dans la phrase.

Proche & près : Pour exprimer par signes le premier de ces deux mots, nous approchons notre main de notre côté, en laissant une certaine distance entre l'une & l'autre; mais pour exprimer *près* nous laissons moins de distance.

Sans : Préposition exclusive, qui se dit de ce qui n'accompagne point quelque chose/ou quelque personne. Nous disons donc j'irai sans vous, j'irai, vous point : il est sans argent, lui, argent point : vous êtes sans force, vous, force point.

Selon. Ce mot signifie *comme* : selon Saint Paul; je dis en second *comme* Saint Paul a dit en premier : selon mes forces; *comme* mes forces me le permettront.

Sur & sous. Je mets ma main sur la table & je fais un mouvement semblable à celui d'une personne, qui en effaceroit un mot : cela signifie *sur* : je fais la même chose sous la table : cela signifie *sous*.

Voici, voilà. C'est comme si on disoit, *voyez ceci, voyez cela.*

Je ne suis point assez présomptueux, pour croire que j'ai toujours rencontré bien juste dans tous & chacun de ces signes. J'aurai une singulière obligation à ceux de nos Lecteurs, qui voudront bien m'en communiquer de plus expressifs.



CHAPITRE VIII.

Des Conjonctions.

LES Conjonctions sont ainsi nommées, parce qu'elles servent à joindre (*conjungunt*) ou un Verbe avec un autre Verbe, comme dans cet exemple, *il faut que vous étudiez*, ou la seconde partie d'une phrase avec la première, comme dans cet autre exemple : *je vous donnerai un Livre, lorsque vous apprendrez bien vos leçons*. Le signe général est la jonction des deux *index* en forme de crochet.

Voici les signes particuliers de celles dont l'usage est le plus fréquent.

Afin que : C'est le but qu'on se propose, le terme auquel on tend. Quoique cette Conjonction ne soit composée que de deux mots nous y emploïons trois signes. 1^o. Le signe de

la Préposition à. 2°. le signe qui convient au mot *fin* : nous barrons le passage pour qu'on n'aille pas plus loin. 3°. Le signe de la Conjonction *que*.

Ainsi : lorsque ce mot est seul, il est un Adverbe qui signifie *de cette manière* ; mais lorsqu'il est joint avec un *que*, il est une Conjonction, qui signifie *comme vous venez de le voir, de le lire, de l'entendre, ou comme vous allez le voir, le lire ou l'entendre*. Tous ces mots ont leurs signes naturels, qui n'ont pas besoin d'explication.

Aussi : Lorsque ce mot est seul, il signifie *encore ou de même* ; mais lorsqu'il est joint avec un *que* après un Nom adjectif, il signifie *comme, pareillement, dans le même degré*. Comme dans cet exemple. *Il est aussi fort que vous* : cela signifie *il est fort comme vous, il l'est pareillement ; il l'est dans le même*

degré. Voici de quelle maniere cela se représente par signes : on a les deux mains sur la table , & d'abord on n'en regarde qu'une seule ; mais ensuite on jette les yeux sur l'autre , & on les approche l'une de l'autre jusqu'à ce qu'elles se touchent immédiatement , & qu'on voie de près la ressemblance de l'une avec l'autre.

Cependant : Ce mot a deux significations bien différentes l'une de l'autre. 1°. Il signifie *pendant ce temps.* Nous avons donné le signe de *pendant* & le signe de *ce* : il ne reste plus à donner que le signe de *temps* : nous le représentons comme des heures qui s'enfuient sans cesse. *Fugit irreparabile tempus.*

Mais 2°. ce même mot signifie *néanmoins* : un exemple en fera sentir la valeur. *Vous me dites bien des raisons , pour me faire croire , qu'une chose est*

fausse, & néanmoins comme j'ai vu le contraire de mes propres yeux, je persiste à penser & à dire qu'elle est vraie. Ce mot néanmoins signifie donc : tout ce que vous me dites est à mon égard moins que rien, pour me faire croire que cette chose est fausse : le signe de moins s'exécute en mettant le bout de son pouce droit sur l'articulation qui joint le petit doigt à la main, & le faisant cheminer jusqu'à ce qu'il arrive à la partie supérieure de ce petit doigt : que rien, nous avons donné les signes de ces deux mots.

Donc est un mot qui annonce de l'exigence. On frappe donc plusieurs fois & fortement sur la table avec l'extrémité de l'index droit, & on y ajoute le signe d'Adverbe, mais d'un Adverbe qui lie ce qu'on va dire avec ce qu'on a dit précédemment.

Alors est un Adverbe qui signifie à cette heure ; mais lorsqu'il est joint avec *que*, en cette maniere *lorsque*, il signifie à l'heure que : on la montre cette heure d'une maniere déterminée ou indéterminée, selon le sens de la phrase.

Pourquoi : Lorsque ce mot est interrogatif, il signifie dans quelle vue ? ou pour quelle raison ? Mais lorsqu'il se trouve dans le cours d'une phrase, il signifie c'est pour cette vue ou cette raison. Le mot de *raison* ne se prend point ici pour la faculté de raisonner, mais pour l'usage légitime qu'on en a fait, avant que de prononcer un jugement.

Parce que : Ce mot signifie lisez (ou écoutez) ce qui va suivre, & vous y trouverez la raison de ce que vous venez de lire (ou d'entendre) ; ce signe s'exécute en promenant sa

main sur les mots qui suivent le *parce que*.

Car: Ce mot signifie à-peu-près la même chose que *parce que*, avec cette différence que le *car* paroît tenir un moment en suspens, & annoncer une preuve, qui demandera plus d'attention. Voici comment cela s'exécute. On montre avec son *index* gauche la partie de la phrase qui précède le *car*, & avec son *index* droit la partie de la phrase qui le suit, ajoûtant un troisième signe, qui fait partir l'*index* droit du front & des yeux, & donne à entendre qu'il faut de l'attention.

Mais signifie quelque chose qui arrête. *J'avançois* ou *j'avancerois*; cependant quelque chose m'arrête: ce signe se fait naturellement par tout le monde, & tient quelque chose de la retenue, ou de la surprise, ou de l'admiration.

Puisque : ce mot signifie *posé que*. On fait le signe de poser quelque chose sur la table, & ensuite le signe du *que* relatif & conjonctif.

Quoique : Ce mot signifie ordinairement, *quelque chose qui soit arrivée, ou qui arrive maintenant, ou qui puisse arriver dans la suite ; quelque chose qu'on ait dit ou fait, qu'on dise ou qu'on fasse maintenant ; qu'on puisse dire ou faire dans la suite, cela ne m'a point empêché, ne m'empêche point, ou ne m'empêchera point de, &c.*

Il est très-facile dans notre Langue d'exprimer cette Conjonction par le signe *de quoi* interrogatif ou dubitatif, & le signe du *que* relatif ou conjonctif, en y ajoutant un signe du passé, du présent ou du futur, selon que la phrase l'exige.

(Dans toute Langue cette Conjonc-

tion répond à ces paroles *nonobstant* (tout, &c.).

Pourvu que. Cette Conjonction signifie une condition qui peut être dépendante ou indépendante de la volonté ; comme dans ces deux exemples : *je vous aimerai, pourvu que vous soyez sage.* *Nous sortirons demain, pourvu qu'il fasse beau temps.* Dans l'un & l'autre cas, elle signifie la même chose que le *si* dubitatif, & peut être exprimée par le même signe qui est connu de tout le monde. On tient ses mains un peu élevées & tournées l'une vis-à-vis de l'autre : on les balance entre un *oui* & un *non* futur, & l'on ne sçait sur lequel des deux s'arrêter.

Dans notre Langue cette Conjonction est très-facile à dicter par signes aux Sourds & Muets, en la séparant en trois mots, *pour vu que*, ce qui revient à ceux-ci : *après avoir vu que.*

Quand : Ce mot est souvent interrogatif, il signifie alors *en quel temps ?* Voici comment il s'exprime par signes ; on tourne la tête en arriere, ensuite on porte les yeux sur soi-même, & en troisieme lieu sur des objets plus ou moins éloignés : cela signifie passé, présent, futur : alors on demande par un geste interrogatif, *lequel des trois*. Ce même mot au milieu d'une phrase n'a pas ordinairement une signification différente de *lorsque* ; mais il faut lui donner un signe différent, afin que les Sourds & Muets auxquels on dicte, ne se trompent pas sur celui des deux, qu'on veut qu'ils choisissent. On fait donc le signe de passé, présent, futur, comme ci-dessus, & on met le doigt sur celui de ces trois temps dont on parle.

Ou sans accent. On présente deux choses à quelqu'un & on lui dit : *pre-*

nez l'une ou l'autre , mais non toutes les deux , regardez & choisiffez.

Où , avec un accent & interrogatif , signifie *en quel lieu ?* Les deux premiers mots ont été ci-deffus expliqués par signes ; on montre ensuite différens lieux.

Où , avec accent & non interrogatif , signifie *dans lequel , ou auquel.* Ces mots ont été fuffifamment expliqués.

Ni : ce mot s'exécute par signes , en faisant en même temps avec les deux mains le signe de négation.

Je demande grace fur ce feptieme article , comme je l'ai demandé fur le fixieme. Il est très-possible que je me fois trompé fur quelques-uns de ces signes , & plus encore , que je n'aie pas toujours choisi les meilleurs & les plus expreffifs. Je prie les Personnes qui s'en appercevront , de vouloir bien m'en donner avis , & je profiterai

96 *La véritable maniere d'instruire*
de leurs lumieres, autant qu'il me sera
possible pour l'Instruction des Sourds
& Muets. C'est uniquement pour leur
rendre service, que j'ai entrepris cet
Ouvrage: en m'avertissant de ce qu'on
aura trouvé de défectueux, on me
fournira un moyen de leur être plus
utile.



CHAPITRE

CHAPITRE IX.

Comment on fait rendre compte aux Sourds & Muets de tout ce qu'on a expliqué jusqu'à présent.

ON a de la peine à se persuader que des Sourds & Muets saisissent toutes les différences grammaticales qu'on a expliquées jusqu'ici , & qu'ils retiennent très-exactement la multiplicité des signes qui y correspondent : on demande même si cela est possible.

Oui, sans doute : & lorsqu'une chose est faite , il n'est plus question de demander si elle est possible. *Ab actu ad posse valet consecutio.*

Or, des milliers de Personnes de tout état , qui ont assisté à nos Exercices publics , ou qui sont venues à

nos Leçons ordinaires, en ont été & en font tous les jours témoins oculaires.

Nous avons un grand carton qui contient d'un côté, les noms des huit fortes de mots qui peuvent entrer dans le discours, & qui exprime à quelle partie de l'oraison appartient chacun des mots qu'on juge à propos de présenter 'aux Sourds & Muets. L'autre côté explique pourquoi le mot qu'on a présenté appartient à la partie du discours dans laquelle on l'a placé.

Voici la copie de ce carton.

Voici la copie de ce carton.

qui exprime à quelle Partie du Discours un tel mot appartient.

- 1°. Il est (ce mot) à la PREMIERE.....à la SECONDE.....à la TROISIEME...PERSONNE.
- 2°. du SINGULIER du PLURIEL.
- 3°. Du PRÉSENT...de l'IMPARFAIT...du PARFAIT...du PLUSQUE-PARFAIT...du FUTUR.
- 4°. De l'INDICATIF...de l'IMPÉRATIF...du SUBJONCTIF.
- 5°. De *** qui est un Verbe ACTIF...PASSIF...NEUTRE, c'est-à-dire, ni Actif ni Passif.
en er. en ir. en oir. en re.
- 6°. De la PREMIERE de la SECONDE de la TROISIEME de la QUATRIEME CONJUGAISON.
- 7°. Il est au PRÉSENT au PARFAIT de l'INFINITIF { ACTIF. } de *** qui est un Verbe, &c.
PASSIF. }
Ligne 6.
- 8°. C'est le PRÉSENT le PARFAIT du PARTICIPE ACTIF de *** qui est un Verbe, &c. ligne 6.
- 9°. C'est le PRÉSENT le PARFAIT du PARTICIPE PASSIF de *** qui est un Verbe, &c. ligne 6.
- 10°. Il est au NOMIN au GÉNIT au DATIF à l'ACCUSAT au VOCAT à l'ABLAT. { Singulier. }
Pluriel. }
- 11°. De *** qui est un Nom SUBSTANTIF Masculin... de *** qui est un Nom SUBSTANTIF Fémin.
- 12°. Il est au NOMINATIF GÉNITIF DAT ACCUSAT VOCAT ABLAT. { Singulier masculin. }
Pluriel féminin. }
- 13°. De *** qui est un Nom ADJECTIF.
- 14°. Il est au NOMINATIF GÉNITIF DAT ACCUSAT VOCAT ABLAT. { Singulier masculin. }
Pluriel féminin. }
- 15°. De *** qui est un PRONOM PERSONNEL INTERROGATIF RELATIF DÉMONSTRATIF POSSESSIF.
- 16°. C'est une PARTICULE, c'est-à-dire un petit mot qui tient lieu de Pronom.
- 17°. C'est le COMPARATIF de *** qui est un Nom Adjectif... C'est le COMPARATIF de *** qui est un Adverbe.
- 18°. C'est le SUPERLATIF de *** qui est un Nom Adjectif... C'est le SUPERLATIF de *** qui est un Adverbe.
- 19°. C'est un ADVERBE, c'est-à-dire un Adjectif qu'on joint à un Verbe, & qui n'a point de Cas, ni de Nombre, ni de Genre.
- 20°. C'est une CONJONCTION, c'est-à-dire une Particule indéclinable qui sert à lier les différentes parties d'une Phrase.
- 21°. C'est une PRÉPOSITION, c'est-à-dire une Particule indéclinable qui se trouve avant les mots qu'elle régit.

D'après ce premier Tableau, le Sourd & Muet tenant sa baguette à sa main, si on lui présente ces mots: *Nous avons compris*; il mettra sa baguette, N°. 1, sur ces mots la *Premiere*... *Personne*: N°. 2, sur ce mot *Pluriel*: N°. 3, sur ce mot *Plusque-Parfait*: N°. 4, sur ce mot *Indicatif*: N°. 5, sur ces mots *Verbe actif*: N°. 6, enfin sur ces mots *Quatrieme Conjugaison*.

Ensuite il retournera son Carton du côté du second Tableau qui exprime pourquoi un tel mot appartient à telle partie du Discours.

S E C O N D T A B L E A U

qui exprime pourquoi un tel mot appartient à telle Partie du Discours.

- 1°. Il (ce mot) est à la PREMIERE PERSONNE..... Parce que c'est de moi-même que je parle.
- 2°. Il est à la SECONDE PERSONNE..... Parce que c'est à elle que je parle.
- 3°. Il est à la TROISIEME PERSONNE..... Parce que c'est d'elle dont je parle.
- 4°. Il est au SINGULIER..... Parce que je parle d'une seule personne ou d'une seule chose.
- 5°. Il est au PLURIEL..... Parce que je parle de plusieurs personnes ou de plusieurs choses.
- 6°. Il est au PRÉSENT..... Parce que je parle d'une chose présente.
- 7°. Il est à l'IMPARFAIT..... Parce que je parle d'une chose nouvellement passée, ou représentée comme telle par l'arrangement du Discours.
- 8°. Il est au PARFAIT..... Parce que je parle d'une chose passée.
- 9°. Il est au PLUSQUE-PARFAIT Parce que je parle d'une chose qui étoit passée avant une autre qui s'est passée depuis.
- 10°. Il est au FUTUR..... Parce que je parle d'une chose future.
- 11°. Il est à l'INDICATIF..... Parce que je parle directement, & sans liaison d'un Verbe avec un autre Verbe.
- 12°. Il est à l'IMPÉRATIF..... Parce que je parle d'un commandement ou d'une prière.
- 13°. Il est au SUBJONCTIF..... Parce que je parle indirectement, & que je joins un Verbe avec un autre Verbe.
- 14°. Il est à l'ACTIF..... Parce que je parle d'un sujet agissant.
- 15°. Il est au PASSIF..... Parce que je parle non d'un sujet agissant, mais d'un sujet sur lequel on agit.
- 16°. Il est à l'INFINITIF..... Parce que je parle sans désigner aucune personne, ni aucun nombre.
- 17°. Il est au PRÉSENT de l'INFINITIF... Parce que... (voyez ligne 6.)... Il est au PARFAIT de l'INFINITIF... Parce que (voyez ligne 8.)
- 18°. Il est appelé PARTICIPE ... Parce qu'il tient du Verbe & du Nom. Il a un régime comme les Verbes, mais il s'applique sur les Noms Substantifs comme les Noms Adjectifs.
- 19°. Il est au PRÉSENT du PARTICIPE ... Parce que ... (voyez ligne 6.) ... Il est au PARFAIT du PARTICIPE ... Parce que ... (voyez ligne 8.)
- 20°. Il est à l'ACTIF..... Parce que ... (voyez ligne 14.)
- 21°. Il est au NOMINATIF..... Parce qu'il commence la phrase, & se rapporte à un Verbe qui doit parler de lui.
- 22°. Il est au GÉNITIF..... Parce qu'il est entre deux Noms Substantifs, dont le second, exprimé par un *de*, forme le Génitif.
- 23°. Il est au DATIF..... Parce que *a, au, aux* est le caractère du Datif.
- 24°. Il est à l'ACCUSATIF..... Parce qu'il est le régime d'un Verbe ou d'une Préposition qui gouverne l'Accusatif.
- 25°. Il est au VOCATIF..... Parce que je lui adresse la parole.
- 26°. Il est à l'ABLATIF..... Parce qu'il se trouve après un Verbe Passif, ou une Préposition qui gouverne l'Ablatif.

Le Sourd & Muet qui d'après ce second Tableau, doit continuer de rendre compte de ces paroles : *Nous avions compris*, dont on lui a demandé de faire les parties, promenera sa baguette sur le N°. 1, sur le 5, sur le 9, sur le 11 & sur le 14.

En voyant cette opération, pourroit-on encore s'imaginer que le Sourd & Muet n'a point saisi la différence de la position grammaticale du mot qu'on lui a présenté, d'avec toutes les autres qui appartiennent au même Verbe ? Mais il sera en état de faire la même chose de toute autre personne, de tout autre nombre, de tout autre temps, de tout autre mode, & de quelque conjugaison que ce soit.

C'est cette opération qui a convaincu plusieurs Académiciens & des Sçavans de tous Pays, que les Sourds & Muets entendoient parfaitement la méthyfique des Verbes, & qu'ils étoient capables d'instruction aussi bien que ceux qui entendent & qui parlent. Les réponses à deux cent questions en trois Langues différentes, (ce qui fait en tout six cent,) dans des Exercices publics, & nommément dans celui du treize août dernier, en

présence de SON EXCELLENCE MON-
SEIGNEUR LE NONCE DU PAPE, & de
quelques-uns de ses illustres Confreres
dans l'Episcopat, ne paroissent point
à nos Sçavans aussi convaincantes,
parce qu'elles pouvoient être l'effet de
la mémoire, sans être accompagnées
de l'intelligence.

C H A P I T R E X.

*De la fécondité des Signes mé-
thodiques d'après le signe de
l'Infinitif d'un Verbe.*

UN E même opération ou disposi-
tion de l'esprit, ou du cœur, ou du
corps, &c. peut s'exprimer, tantôt
par un Verbe, tantôt par un Nom,
soit substantif, soit adjectif, & quel-
quefois par un Adverbe.

Puisque c'est la même opération ou

disposition, il faut nécessairement un même signe radical auquel on ajoute d'autres signes qui indiquent pour les Verbes la différence de leurs personnes, de leurs nombres, de leurs temps & de leurs modes; & pour les Noms, soit substantifs, soit adjectifs, celle de leurs cas, de leurs nombres & de leurs genres. qui enfin caractérisent les noms Adjectifs substantifiés ou adverbifiés.

Ce signe radical est celui de l'infinitif du Verbe. J'en donne pour exemple le Verbe *aimer* dans toutes ses parties, soit actives, soit passives, & tous les mots qui en dérivent : sçavoir, *l'amitié, l'amour, aimé, aimée, aimable, amabilité, ami, amie, amiablement, amical, amicalement, amateur.*

Tous ces mots ont le même signe radical, qui est le Présent de l'infinitif du Verbe *aimer*. Il s'exécute en regardant l'objet dont il s'agit, & mettant fortement sa main droite sur sa bouche,

pendant que la gauche est sur le cœur : on rapporte ensuite la main droite avec une nouvelle force sur le cœur , conjointement avec la main gauche , & on ajoute le signe de l'infinitif.

Il ne faut pas que le Sourd & Muet à qui je dicte une leçon ou une lettre , se trompe dans le choix d'aucun de ces mots , qui sont au nombre de plus de deux cent quarante , en y comprenant toutes les personnes, les nombres, les temps & les modes du Verbe actif & du Verbe passif, les cas, les nombres & les genres des Noms substantifs & adjectifs , & les Adverbes.

S'il s'agit de quelque partie du Verbe, je fais d'abord le signe du Pronom personnel qui emporte avec lui-même celui du nombre, ensuite le signe radical, & les signes de temps & de mode, selon l'exigence du mot dont il s'agit. Quand le Verbe est à l'actif, il n'est pas nécessaire d'en avertir ;

mais lorsqu'il est au passif, il faut absolument en faire le signe, que nous avons indiqué, (pag. 67). Si je veux dicter *l'amitié*, je fais d'abord le signe d'apostrophe, en le traçant en l'air avec mon doigt, & le signe de l'article qui l'accompagne. Je fais ensuite le signe radical, & c'en est assez pour faire comprendre que c'est ce Nom substantif que je demande.

Si c'est *l'amour* que je veux faire écrire, je fais les mêmes signes que pour *l'amitié*, mais j'y ajoute une plus grande activité, tant sur la bouche que sur le cœur, parce que *l'amour* est plus ardent que *l'amitié*, (même dans le sens de religion, dans lequel nous le prenons toujours).

Ces deux mots *aimé* & *aimée* sont deux Adjectifs, l'un au masculin, l'autre au féminin : il faut ajouter l'un de ces deux signes au signe radical & au signe d'Adjectif. Est-il question de

ce mot *aimable*, je fais le signe radical, ensuite le signe d'Adjectif, mais comme c'est un Adjectif qui se termine en *able*, & qui dérive d'un Verbe, il faut ajouter à ce signe celui de possible ou de nécessaire, comme nous l'avons dit, (page 23).

En substantifiant cet Adjectif, comme nous l'avons dit, (pag. 27,) cela fait *amabilité*.

Le terme d'*ami* est corrélatif : il suppose deux personnes qui ont de l'amitié l'une pour l'autre. Si je suis moi-même un des deux amis, je me montre moi-même & je fais le signe radical : j'indique ensuite du bout du doigt la personne qui est mon ami, ou son nom. Après cela, je fais une seconde fois le signe radical, en retournant le bout de mon doigt vers moi-même, pour montrer que l'amitié de cette personne se rapporte à moi, comme mon amitié se rapporte à elle.

S'agit-il de ce mot *amiablement*? Je fais le signe radical & le signe d'Adjectif (possible ou nécessaire, selon le sens de la phrase,) j'y joins un signe qui annonce qu'il n'y a pas de contestation: après cela j'apporte ma main sur mon côté droit, pour faire entendre que c'est un Adjectif adverbifié, comme nous l'avons dit, page 78.

Faut-il dicter ce mot *amical*? Je fais le signe radical, j'y joins un souris gracieux, & quelques petits soufflets d'amitié que je donne à un enfant, & ensuite le signe d'Adjectif. En faisant les mêmes signes, & y ajoutant le signe d'Adverbe, cela fait *amicalement*.

L'*amateur* est un homme qui se connoît en Peinture ou en Sculpture, ou, &c. & qui se plaît à en voir. Je montre les objets aimés, & je fais le signe radical.

Ce que je viens de dire peut s'appliquer également à tous les infinitifs

106 *La véritable maniere d'instruire*
des Verbes, & aux mots qui en dé-
rivent.

CHAPITRE XI.

Comment on peut expliquer aux
Sourds & Muets les opérations
spirituelles, qui sont l'objet de
la Logique.

D'APRÈS ce qu'on vient de lire dans les deux Chapitres précédens, il est aisé de comprendre, qu'avec les Sourds & Muets je n'ai point à craindre, qu'ils confondent l'une avec l'autre aucune des parties, qui entrent dans le discours. Il me suffit de donner par signes à chaque mot la signification qui lui est propre, pour qu'ils le placent d'eux-mêmes dans la case qui lui convient. (C'est ce que ne pourroient faire la très - grande partie de ceux

qui n'ont pas fait leurs études). Ils sont donc en état de nous suivre dans tout ce que nous leur proposons clairement & méthodiquement.

Voici de quelle maniere nous leur expliquons les opérations spirituelles, qui sont le premier objet de la Logique :

Je regarde avec attention les différens rayons de ma bibliothèque, & les figures & les globes, qui sont placés au-dessus des tablettes supérieures; & j'y fixe pareillement l'attention de nos Sourds & Muets. Ensuite fermant les yeux & ne voyant plus extérieurement aucun de ces objets, j'en retrace cependant la hauteur & la largeur, les différentes figures & leurs positions. Je fais observer plusieurs fois de suite, que ce ne sont plus les yeux de mon corps, qui les apperçoivent, mais que je les vois d'une autre maniere, comme s'il y avoit deux ouvertures

au milieu de mon front , par lesquelles ces objets vinssent encore se peindre dans ma tête , mes yeux étant fermés. Voilà ce que j'appelle *voir par les yeux de l'esprit* , & il n'est aucun Sourd & Muet , qui n'en fasse sur le champ l'épreuve au dedans de lui-même : bientôt ils se plaisent à la multiplier & à la diversifier.

C'est dans Paris , & chez moi , que je donne mes Leçons , mais je me transporte en esprit à Versailles (ma patrie) , où j'ai fait venir les trois plus anciennes de nos Sourdes & Muettes , pour y passer huit jours de suite. Elles y sont aussi-tôt que moi , & se rappellent toujours avec un nouveau plaisir le séjour qu'elles y ont fait. Je monte en esprit au Château , & je retrace , autant que je le puis , le grand escalier & les premiers appartemens : aussi-tôt les Sourdes & Muettes continuent le tableau , mais sur-tout celui de la gal-

lerie, qui les a tellement saisies d'admiration, qu'elles ont changé (toutes trois) de couleur en y entrant.

Nous descendons ensuite en esprit dans le Parc. Elles vont de bosquet en bosquet, & n'oublient pas les effets des eaux, dont elles ont été étrangement surprises.

Je leur fais observer, que ce ne sont plus les yeux de leur corps qui voient ces différens objets : leur corps n'a point changé de place : il est vis-à-vis de la table, sur laquelle nous écrivons : c'est aux yeux de leur esprit, qu'ils sont présens, comme si elles les voyoient encore, & je leur dis, que la peinture intérieure, qui fait l'objet de leur amusement, est ce que nous appellons *une idée ou la représentation d'un objet dans l'esprit.*

Vous avez maintenant dans l'esprit ; leur dis-je encore, l'idée du Château de Versailles, l'idée des appartemens,

l'idée des bosquets, &c. Toutes ces choses sont matérielles & sensibles : vous les avez vues de vos yeux, mais ce qui vous les représente maintenant au-dedans de vous-mêmes, est ce que nous appellons votre imagination.

Vous avez vu, qu'il vous a fallu deux heures & demie, pour vous transporter de Paris à Versailles, & plusieurs jours de suite, pour vous amener de Lyon à Paris. Votre corps ne peut aller plus vite ; mais aussi-tôt qu'il vous plaît, votre esprit se promene dans les jardins de Versailles, ou sur les bords du Rhône, pendant que ce même corps est assis sur un siege, ou qu'il marche dans les rues de Paris : voilà ce qui s'appelle *penser* : vous pensez aux beautés de Versailles ; vous pensez au Fleuve, qui coule dans la ville de Lyon.

Vous dites en vous-mêmes, que le Parc de Versailles est beau : voilà ce

nous appellons un *jugement*. Il renferme deux idées : vous avez l'idée du Parc & l'idée de beauté : vous les unifiez ensemble par un *oui* intérieur ; c'est ce que nous appellons un *jugement affirmatif* : au contraire, vous dites en vous-mêmes, que le boulevard de la Porte Saint-Martin n'est pas beau : voilà encore deux idées, l'idée de boulevard & l'idée de beauté ; mais vous les séparez par un *non* intérieur : c'est ce que nous appellons un *jugement négatif*, & lorsque vous écrivez sur la table ce que vous avez pensé en vous-mêmes, c'est ce que nous appellons *une proposition affirmative*, ou *une proposition négative*.

Je vous demande, si vous voulez retourner à Versailles, où il m'a paru que vous vous plaisiez beaucoup & y demeurer toujours : vous me répondez, que vous le voulez bien, pourvu que j'y aille aussi moi-même & que j'y

reste. Je vous demande pourquoi vous y mettez cette condition , & vous me répondez , que c'est , parce qu'il n'y a personne à Versailles , qui instruisse les Sourds & Muets : voilà ce que nous appellons un raisonnement. Il renferme plusieurs idées , que vous comparez les unes avec les autres de cette maniere : Versailles est un beau lieu : j'aime Versailles : je voudrois y demeurer ; mais je ne trouverois point d'instruction des Sourds & Muets à Versailles : j'aime mieux mon instruction que les beautés de Versailles : je ne veux donc point y demeurer , si celui qui nous instruit n'y vient point aussi & n'y demeure pas.

La pensée & l'amour , difons-nous aux Sourds & Muets , ne sont pas la même chose. Vous pensez quelquefois à des choses que vous n'aimez pas , & qu'au contraire vous haïssez. Vous pensez à la paresse , à la dés-

obéissance , à la gourmandise , que vous appercevez dans quelque jeune personne , & vous n'aimez aucune de ces trois choses : ce qui pense au-dans de nous - mêmes s'appelle *notre esprit* : ce qui aime s'appelle *notre cœur* , & la réunion de l'un & de l'autre s'appelle *notre ame*.

L'idée d'une ame qui pense & qui raisonne , se présente à notre esprit sans aucune forme , ni aucune couleur , nous appellons cette idée une *simple perception*.

Vous avez donc un corps & une ame ; un corps qui mange , qui boit , qui dort , qui marche & qui se repose ; & une ame , qui pense , qui juge & qui raisonne. Votre ame ne peut , ni manger , ni boire , &c. ; votre corps ne peut , ni penser , ni juger , ni raisonner.

Ces opérations , comme on le voit , sont vraiment simples , & les Sourds

114 *La véritable manière d'instruire*
& Muets les faisoient avec autant de
facilité que d'empressement.

CHAPITRE XII.

*Comment on fait entendre aux
Sourds & Muets les premières
vérités de la Religion.*

DÈS que la distinction de l'âme
d'avec le corps est clairement établie,
comme on vient de le faire dans le
Chapitre précédent ; l'ame des Sourds
& Muets duement avertie de sa supé-
riorité & de sa noblesse, qui la distin-
gue des bêtes, qui ne pensent & ne
raisonnent point, ne demande plus,
qu'à nous suivre par-tout où nous
voudrons la conduire : elle vole dans
le ciel, revient sur la terre, & des-
cend dans les abîmes avec autant de
facilité que la nôtre.

Ils ont vu de leurs yeux qu'une maison ne se bâtissoit pas toute seule, & qu'une montre ne pouvoit se faire elle-même; ils ont admiré cette petite machine, & ont dit, sans qu'on le leur suggerât; qu'il avoit fallu beaucoup d'esprit pour l'inventer.

Mais lorsque nous leur montrons sur une sphere artificielle les mouvemens périodiques de la terre, & des planettes autour du Soleil, & qu'ils en voient ensuite l'exécution en petit dans la sçavante horloge de M. Passemant, c'est alors que leur ame s'étend & s'éleve avec des sentimens de joie & d'admiration, que toutes nos expressions ne peuvent rendre: bientôt leur surprise tient de l'extase, lorsque montant jusqu'aux étoiles fixes, nous leur annonçons quelle est leur distance de la terre & leur éloignement les unes des autres

C'est alors qu'ils comprennent

qu'une machine auffi prodigieusement immense , & qui renferme tant de beautés plus raviffantes les unes que les autres , ne peut être l'effet que d'une Puiffance infinie. Ils voient & comprennent l'usage que les Artifans font de leurs outils pour la fabrication de leurs ouvrages , mais il n'est pas néceffaire de leur dire qu'il a été impossible d'en employer aucun pour la fabrication de l'Univers.

Si nous leur écrivons, que celui qui a fait toutes ces choses n'a ni corps , ni figure , ni couleur , & qu'il ne peut tomber fous nos fens ; à peine daignent-ils fixer leurs yeux fur cette proposition , parce que leur bon fens leur dicte qu'il est impossible de concevoir en lui des yeux , des oreilles , des pieds & des mains. C'est ce que nous appellons être un *pur esprit*, dont les opérations ne peuvent être empêchées ou retardées comme les

nôtres le font par la pesanteur de nos corps.

Il est temps alors de leur annoncer que celui dont les ouvrages les transportent d'étonnement, est le Dieu devant lequel nous nous prosternons, que c'est un Esprit éternel, indépendant, immuable, infini, qui est présent par-tout, qui voit tout, qui peut tout, qui a créé toutes choses, & qui les gouverne toutes : il ne s'agit point ici de courir à grand pas ; mais si les démarches sont lentes, on est bien dédommagé de sa patience par les nuances successives de respect envers Dieu, dont on apperçoit le progrès dans le cœur de ces jeunes personnes, & qui est ordinairement proportionné aux connoissances qu'elles acquierent.

Donnons seulement un échantillon de la maniere de procéder dans l'explication de ces propriétés Divines.

Vous n'avez point toujours été dans

ce monde , difons-nous aux Sourds & Muets , vous n'exiftiez pas il y a trente ans , vous êtes venu au monde comme tous les enfans , dont vous apprenez tous les jours la naiffance : votre pere étoit avant vous : votre grand-pere étoit plus ancien : votre bifaïeul & votre trifaïeul l'étoient encore davantage : chacun d'eux à fon tour a eu fon commencement : c'est Dieu qui les a formés dans le fein de leurs meres , & alors ils ont commencé d'exifter : il en a été de même de tous les autres hommes qui font nés & qui font morts depuis le commencement du monde ; mais celui qui forme tous les autres , n'a pu être formé par aucun autre qui fût plus ancien que lui : il n'a donc point eu de commencement.

Ce n'est pas tout : vos peres & grands-peres , bifaïeuls & trifaïeuls font morts : vous mourrez auffi quand il plaira à

Dieu : ils ont eu une fin dans ce monde ; vous en aurez pareillement une lorsque vous mourrez : on a mis leurs corps dans la terre lorsque leur ame s'en est séparée ; on y mettra aussi le vôtre ; mais Dieu ne mourra point : il n'aura jamais de fin : il a toujours été & il fera toujours ; voilà ce que signifie ce mot *éternel*.

L'indépendance & les autres perfections de Dieu s'expliquent de la même maniere , *à magis noto ad minus notum*. Il ne s'agit pas de faire des démonstrations philosophiques ou théologiques ; il est uniquement question de se faire entendre , & on y réussit par cette simplicité.

Jusqu'alors si on écrivoit sur la table le nom de Dieu , les Sourds & Muets levoient la main & montraient le ciel , mais c'étoit pour eux un signe vuide de sens : ils en conviennent , & ne cessent de le répéter ; il faut du

moins sçavoir que l'on a une ame ; & que le rideau qui la cache elle-même à elle-même soit tiré avant qu'elle puisse découvrir le sceau de la Divinité , qui est naturellement empreint en elle d'une maniere ineffaçable. Maintenant ils comprennent, que la louange , l'adoration , l'action de graces lui sont dues. Ce que nous faisons dans nos temples n'est plus à leurs yeux un simple spectacle , tel qu'ils se le figuroient : ils comprennent, que nous y demandons, & ils y demandent avec nous tout ce qui nous est nécessaire aux uns & aux autres , tant pour l'ame que pour le corps.

**CHAPITRE**

CHAPITRE XIII.

*Maniere d'apprendre aux Sourds
& Muets les Mysteres mêmes
de notre Religion.*

VOICI maintenant de quelle ma-
niere on peut apprendre aux Sourds
& Muets les Mysteres mêmes de notre
Religion.

Vous existez , leur difons - nous ;
vous pensez & vous aimez. Votre
existence n'est point votre pensée. Les
bêtes existent & elles ne pensent pas.
Elle n'est point non plus votre amour.

Votre pensée n'est point non plus
votre amour , puisque vous pensez
quelquefois à des choses , que vous
n'aimez pas : elle n'est point non plus
votre existence. Enfin , votre amour
n'est ni votre existence , ni votre
pensée.

Voilà donc en vous trois choses, qui sont distinguées l'une de l'autre, c'est-à-dire, que l'une n'est pas l'autre. Vous pouvez penser à l'une sans penser à l'autre : cependant ces trois choses sont inséparables, & font chez vous un seul moi, qui existe, qui pense & qui aime ; c'est une espece d'image, & comme une ressemblance de ce qui est en Dieu ; c'est ce qu'un grand Evêque du dernier siecle (Monsieur Bossuet) appelloit une Trinité créée.

Il y a en Dieu trois personnes, le Pere, le Fils & le Saint-Esprit. Le Pere n'est point le Fils, il n'est pas non plus le Saint-Esprit.

Le Fils n'est point le Pere ; il n'est pas non plus le Saint-Esprit.

Enfin le Saint-Esprit n'est ni le Pere, ni le Fils.

Ces trois Personnes sont distinguées l'une de l'autre, c'est-à-dire, que l'une n'est pas l'autre. Vous pouvez penser

à l'une sans penser à l'autre : cependant elles sont inféparables & ne font qu'un seul Dieu , un seul Esprit éternel , indépendant , immuable , &c. Voilà ce que nous devons croire , par ce que notre foi nous l'enseigne ; & après que nous avons montré cet enseignement dans les Divines Ecritures , ceux de nos Sourds & Muets , qui ne sont plus enfans , récitent avec goût le Symbole de saint Athanase tous les Dimanches à Prime , & tiennent fermement à tous les articles qu'il expose sur le Mystere de la Sainte Trinité.

La comparaison de l'ame & du corps , qui est un seul homme , *unus est homo* , comme il est dit dans ce même Symbole , sert à leur faire entendre , que Dieu & l'homme est un seul J. C. , *unus est Christus* , & répand un jour sur les vérités saintes , qui sont les suites nécessaires de cette union ineffable. Nous mangeons , nous buvons , nous dor-

mons, nous marchons par notre corps: nous pensons, nous jugeons, nous raisonnons par notre ame. J. C., comme Dieu, est éternel, indépendant, immuable, &c. J. C., comme homme, a été conçu, il est né, il a souffert, il est mort, &c.

(Dans l'Exercice du 13 Août, dont nous avons parlé ci-dessus, huit Sourds & Muets ont répondu en trois langues à 86 questions sur les trois principaux Mysteres de notre Religion).

Le Mystere de l'Eucharistie s'explique aussi de la maniere qui lui est propre,

Les Sourds & Muets voient de leurs yeux, que cinq ou six gouttes d'eau versées dans une liqueur du plus beau rouge, la changent aussi-tôt en blanc, comme si c'étoit du lait: nous leur rappellons ce qu'ils ont lu dans leur ancien Testament, que la verge de Moïse fut changée en serpent, & que les eaux

d'un grand fleuve furent changées en fang ; & ce qu'ils ont vu dans l'Evangile , que J. C. par sa puissance changea l'eau en vin aux noces de Cana.

Nous leur difons qu'un changement plus miraculeux encore s'opere sur nos Autels par la vertu toute puiffante des paroles de J. C. , que le Prêtre prononce en fon nom. Le pain & le vin y font changés au Corps & au Sang de J. C. C'est J. C. lui-même qui l'a dit : c'est l'Eglise qui nous l'enseigne ; nous devons le croire , quoique nous ne le comprenions pas.

(En 1773 , quelques - uns de nos Sourds & Muets ont fait un Exercice public sur le Sacrement de l'Eucharistie , dont le programme annonçoit entre plusieurs autres choses , qu'ils donneroient quatre preuves de la présence réelle du Corps & du Sang de J. C. sous les especes eucharistiques , & qu'ils répondroient aux objections

principales, qu'on peut faire contre cet article de notre Foi).

D'après les exemples contenus dans ce Chapitre, on conviendra fans doute, qu'il est possible de faire entendre aux Sourds & Muets les Myfteres de notre Religion, & qu'ils doivent même les mieux entendre, que ceux qui ne les ont appris, que dans leurs catéchismes.

CHAPITRE XIV.

Qu'il n'est aucune idée Métaphysique, dont on ne puisse donner aux Sourds & Muets une explication très-claire par le moyen de l'analyse, & avec le secours des Signes méthodiques.

IL n'est point de mot, qui ne signifie quelque chose, & il n'est point de

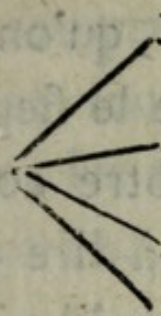
chose, qui ne puisse être signifiée très-clairement par un ou plusieurs mots, soit qu'il s'agisse d'une chose dépendante des sens, ou d'une chose, qui en soit totalement indépendante.

Dans toute Langue il n'est aucun mot, dont les Sçavans ne fassent entendre la signification par l'analyse, en se servant d'autres mots, autant qu'il en est nécessaire, & qui rendent sensible ce qu'on ne comprenoit pas.

Ces autres mots peuvent se dire à quiconque a les oreilles dûement organisées. Lorsqu'on les dit, & qu'ils ne sont pas entendus, c'est-à-dire compris, on les explique par d'autres mots; & si ces derniers ne sont pas encore assez intelligibles, on en cherche d'autres qui le soient davantage: en un mot il n'en reste aucun, dont on soit obligé de dire, qu'il est impossible d'en exprimer la signification.

Avec les Sourds & Muets , c'est précisément la même opération , qui se fait par écrit jusqu'à ce qu'on soit parvenu à des mots , qui sont compris par signes , & qui répandent la lumière sur ce qui étoit obscur. Il est rare que je sois obligé d'en venir à une seconde opération ; & si cela arrivoit souvent , ce seroit une preuve que je n'aurois pas des idées bien nettes , & que je ne sçaurois pas choisir mes expressions. J'ai donné dans mon Institution méthodique un exemple de ces sortes d'explications ; je pense qu'il sera très-utile de le répéter ici , en y ajoutant même quelques réflexions.

Il n'est peut-être point de mot plus difficile à expliquer par signes , que celui-ci *je crois*. Voici de quelle maniere je m'y prends pour y réussir. Après avoir écrit sur la table *je crois* , je tire quatre lignes ainsi disposées :

Je crois. 

- Je dis *oui* par l'esprit. Je pense que *oui*.
- Je dis *oui* par le cœur. J'aime à penser que *oui*.
- Je dis *oui* de bouche.
- Je ne vois pas de mes yeux.

Ce qui signifie, mon esprit consent, mon cœur adhère, ma bouche professe, mais je ne vois point de mes yeux. Je recueille ensuite ce qui est écrit sur ces quatre lignes, & je le porte sur le mot *je crois*, pour faire entendre que tout cela y est renfermé.

S'agit-il après cette explication de dicter par les signes méthodiques ce mot *je crois*, je fais d'abord le signe du Pronom personnel du singulier, ainsi qu'il a été dit en son lieu : je porte ensuite mon *index* droit sur mon front, dont la partie concave est censée contenir mon esprit, c'est-à-dire ma faculté de penser, & je fais le signe de *oui* : après cela je fais le même signe de *oui* en mettant mon doigt sur

la partie de moi-même, qu'on regarde ordinairement comme le siege de ce que nous appellons notre cœur dans l'ordre spirituel, c'est-à-dire de notre faculté d'aimer (quoiqu'il ait été dit plusieurs fois, que ces deux facultés sont spirituelles, & n'occupent point de place) : je fais ensuite le même signe de *oui* sur ma bouche en remuant mes levres. Enfin je mets ma main sur mes yeux, & en faisant le signe de *non*, je montre que je ne vois pas : il ne me reste plus que le signe du présent à faire, & on écrit *je crois* ; mais en l'écrivant on le comprend beaucoup mieux, que la plupart de ceux qui parlent & qui entendent : il est inutile de répéter ici que tous ces signes se font en un clin-d'œil.

D'après ce que je viens de dire & ce que j'ai expliqué précédemment sur la manière d'employer différemment un même signe radical, il est

aisé de comprendre comment il faudra dicter toutes les personnes, les nombres, les temps & les modes du Verbe *croire*, soit à l'actif, soit au passif.

Quant aux mots qui en dérivent, *la foi* en est le Nom substantif, *la croyance* en est le Participe substantifié : *croyable* & *incroyable* sont deux Adjectifs en *able* : (voyez page 23) *incroyablement* est le second de ces deux Adjectifs qui est adverbifié. Le *Fidèle* est celui qui a été baptisé & qui croit, l'*Infidèle* celui qui n'a point été baptisé. En substantifiant cet Adjectif, cela fait l'*infidélité*. L'*Incrédule* est celui qui a été baptisé, mais qui ne croit plus : en substantifiant cet Adjectif, cela fait *incrédulité*.

Credibilis, is, e, est un mot latin reconnu par les meilleurs Auteurs, & qui signifie croyable ; mais on ne le substantifie point en bon latin, on ne

dit point *credibilitas*, *tatis* : au contraire en françois nous n'avons point admis le mot *credibile* ; mais nos Théologiens & nos Philosophes ont admis le mot de *crédibilité* : s'il faut le dicter, nous le représentons comme un Adjectif substantifié tiré du mot latin *credibilis* : nous ajoutons par conséquent le signe de *latin*.

Tel est l'usage de l'analyse joint à celui des Signes méthodiques, & voici le jugement qu'en a porté un Sçavant du premier ordre.

L'Instituteur des Sourds & Muets de Paris « a fait (dit M. l'Abbé de Condillac) » du langage d'action un
» art méthodique, aussi simple que
» facile, avec lequel il donne à ses
» Eleves des idées de toute espece,
» & j'ose dire des idées plus exactes
» & plus précises que celles qu'on
» acquiert communément avec le se-
» cours de l'ouïe. Comme dans notre

» enfance nous sommes réduits à juger
» de la signification des mots par les
» circonstances, où nous les enten-
» dons prononcer, il nous arrive sou-
» vent de ne la saisir qu'à-peu-près, &
» nous nous contentons de cet à-peu-
» près toute notre vie. Il n'en est pas
» de même des Sourds & Muets
» qu'instruit M* * *. Il n'a qu'un
» moyen pour leur donner les idées
» qui ne tombent pas sous les sens,
» c'est d'analyser & de les faire ana-
» lyser avec lui. Il les conduit donc
» des idées sensibles aux idées abf-
» traites par des analyses simples &
» méthodiques, & on peut juger
» combien son langage d'action a d'a-
» vantages sur les sons articulés de nos
» Gouvernantes & de nos Précep-
» teurs.

» J'ai cru devoir saisir l'occasion
» de rendre justice aux talens de ce
» Citoyen dont je ne crois pas

» être connu, quoique j'aie été chez
 » lui, que j'aie vu ses Eleves, &
 » qu'il m'ait mis au fait de sa Mé-
 » thode ». (M. l'Abbé de Condillac,
 Cours d'Etude pour l'Instruction, &c.
 Tome I^{er}. Prem. Partie, Chap. I^{er}.
 page 11.

J'ajoute à mon tour que j'ai cru
 devoir rapporter ce témoignage pour
 l'avantage d'une Méthode, dont il
 est bien à desirer que se servent tous
 ceux qui voudront instruire des Sourds
 & Muets.

CHAPITRE XV.

*Comment on peut faire comprendre
 en quelque degré à des Sourds
 & Muets ce que c'est que d'en-
 tendre auribus audire.*

VOICI de quelle maniere je m'y
 prends, lorsque je veux expliquer

cet article aux Sourds & Muets.

Je demande qu'on apporte une grande terrine , & je la fais remplir d'eau : lorsque l'eau est bien reposée , j'y laisse tomber perpendiculairement une boule d'ivoire , ou quelque autre chose de semblable , que je tenois entre mes doigts : alors je fais observer le mouvement d'ondulation qui se fait dans l'eau , & qui seroit beaucoup plus sensible dans un bassin ou dans la riviere ; mais les Sourds & Muets , qui l'ont souvent apperçu dans l'un & dans l'autre , se le rappellent très-aisément. Ensuite j'écris sur la table ce qui suit : *je jette la boule dans l'eau , l'eau s'écarte & va frapper les bords de la terrine.* Il n'est aucun de ces mots qui ne soit entendu des Sourds & Muets.

Après cela je prends un écran ou quelque autre chose de semblable , en l'agitant avec la main , je m'en sers pour faire voltiger de petits rideaux ,

des manchettes, des feuilles de papier, &c. Je souffle auffi fur la main de quelqu'un, & j'appelle tout cela *air* : alors j'écris de nouveau fur la table : *La chambre est pleine d'air comme la terrine est pleine d'eau : je frappe sur la table, & l'air s'écarte & va frapper les murailles de la chambre, comme l'eau s'écarte, & va frapper les bords de la terrine.*

Je prends ensuite ma montre à réveil, & plaçant l'aiguille à l'endroit où elle doit être pour opérer la détente, je fais sentir à chacun des Sourds & Muets le petit marteau qui frappe son doigt avec beaucoup de vitesse : je leur dis alors que nous avons tous un petit marteau dans l'oreille, & que l'air en s'écartant pour aller frapper les murailles de la chambre, rencontre notre oreille, qu'il y entre, & qu'il fait remuer ce petit marteau, comme je fais remuer avec le souffle de ma

bouche le petit coin de mon mouchoir : (c'est mon langage avec eux , je ne dois point ici le rendre autrement.) Ensuite je fais placer contre la muraille une personne qui entend , & qui me tourne le dos , & je la prie qu'aussitôt qu'elle m'entendra frapper sur la table , elle se retourne & vienne vers moi. Je frappe donc , & elle exécute ce dont nous sommes convenus : alors je montre que l'air a rencontré son oreille , qu'en y entrant il a fait remuer son petit marteau , & que c'a été ce mouvement qu'elle a senti , qui l'a fait se retourner & venir vers moi.

Après cela j'envoie la même personne dans une autre chambre ; je frappe , & à l'instant elle arrive : je déclare que la même opération s'est faite dans son oreille , & lui a servi d'avertissement pour venir nous trouver. C'est ainsi que nous montrons la

propagation du son par le moyen de l'ondulation de l'air : (nous expliquons aussi pourquoi cette propagation est plus lente que celle de la lumiere.) Quant à ce qui se passe dans l'intérieur de l'oreille, MM. les Anatomistes voudront bien se ressouvenir que nous parlons à des Sourds & Muets , & qu'il n'est pas question de rechercher ici une exactitude physique.

Nous faisons comprendre aux Sourds & Muets , que s'ils n'entendent pas , c'est parce qu'ils n'ont pas ce marteau dans l'oreille , ou qu'il est trop enveloppé , pour que le mouvement de l'air puisse y faire impression , ou enfin, parce que s'il se remue , & qu'il frappe , la partie sur laquelle il agit est comme paralytique.

Toutes les fois que j'ai fait cette explication , elle a produit dans les Sourds & Muets des effets bien différens , les uns témoignant une grande

joie de sçavoir ce que c'étoit que d'entendre , & les autres se livrant à une tristesse profonde , de ce qu'ils n'avoient point ce marteau dans l'oreille , ou de ce qu'il y étoit enveloppé. Les deux premières , qui ont assisté à cette Leçon , en ayant rendu compte chez elles , ne pouvoient contenir leur mauvaise humeur , lorsqu'elles apprirent que le Chat de la maison & le Serin avoient chacun leur petit marteau dans l'oreille.

D'après ce que je viens de dire , on comprendra facilement quelle est l'idée que les Sourds & Muets se forment de notre faculté d'entendre.

Lorsqu'ils sont tous dans mon cabinet , & que leurs yeux sont tournés vers un tableau qu'ils n'y avoient point encore vu , & qui attire toute leur attention , si je frappe du pied sur le parquet , en quelque nombre qu'ils puissent être , il n'en est pas un seul

qui ne se retourne vers moi , parce qu'ils ont senti à leurs pieds une secousse qui les a suffisamment avertis que je voulois qu'ils me regardassent.

Quelques momens après je leur fais entendre qu'il y a dans mon anti-chambre une vingtaine de Personnes qui ne peuvent m'appercevoir , & que je ne vois pas non plus , mais que je vais faire entrer , pour leur donner le plaisir de voir ce même tableau. Je les appelle donc à haute voix , & sur le champ elles accourent pour sçavoir ce dont il s'agit. Alors les Sourds & Muets comprennent que ces Personnes ont éprouvé dans leurs oreilles une secousse à-peu-près semblable à celle qu'ils ont ressentie à leurs pieds lorsque j'ai frappé sur le parquet.

Notre faculté d'entendre leur paroît donc être une disposition intérieure de nos oreilles , qui nous rend capables d'y recevoir des mouvemens , qui ne

peuvent pénétrer dans les leurs , parce que la porte en est fermée , ou parce qu'ils n'ont pas , soit le petit marteau , soit le tambour sur lequel il doit frapper ; & comme ils s'apperçoivent que le frappement du pied sur le parquet , excite plus ou moins de mouvement dans leurs pieds , selon qu'on a frappé plus ou moins fort , ils conçoivent aussi que le mouvement excité dans nos oreilles est plus ou moins fort , selon qu'on y a fait entrer l'air avec plus ou moins de violence : ils en ont l'idée à-peu-près comme de celle d'un vent qui souffle plus ou moins fortement.

Mais, comme on ne peut donner à un Aveugle de naissance une idée distincte de la différence des couleurs , on ne peut non plus donner à un Sourd & Muet une idée distincte de la différence des sons que la prononciation des différentes lettres produit dans nos oreilles.

CHAPITRE XVI.

Réflexions sur une Méthode & un Dictionnaire à l'usage des Sourds & Muets.

LA Langue Françoisse nous est naturelle, c'est-à-dire que nous l'avons apprise dès notre première enfance, sans réflexion & sans étude, & dès l'âge de cinq ou six ans nous en sçavons assez pour entendre ce qu'on nous disoit, & pour répondre à ceux qui nous interrogeoient. Avec l'âge & le développement de la raison nous avons entendu plus de mots, & nous nous sommes accoutumés à nous en servir nous-mêmes. Mais tant que nous ne les avons appris que par une simple habitude, ce n'étoit point là proprement ce qu'on appelle sçavoir une Langue : aussi faisons-nous à tout

moment, soit en parlant, soit en écrivant, une multitude de fautes qui annonçoient notre ignorance d'une manière très-sensible.

Nous n'avons pu en secouer le joug qu'avec le secours d'une méthode qui nous apprit à discerner les personnes, les nombres, les temps & les modes de nos Verbes, & à connoître leurs régimes, comme aussi les cas, les nombres & les genres de nos Noms, soit substantifs, soit adjectifs, & des Pronoms; enfin, les différences entre les Adverbes, les Prépositions & les Conjonctions. Ce n'est pas tout: il a fallu encore que nous eussions de bons Dictionnaires François qui fixassent la juste valeur de chaque mot, pour nous apprendre à n'en faire usage que selon la signification qui convenoit au sujet dont nous parlions, ou sur lequel nous écrivions.

Lorsqu'il s'est agi d'apprendre quel-

que Langue étrangere , nous avons eu besoin d'une Méthode qui nous apprît dans cette Langue ce que la Méthode Françoisé nous avoit appris dans la nôtre : il nous a fallu auffi de bons Dictionnaires qui nous guidaissent dans le choix des mots , soit pour traduire de cette nouvelle Langue dans la nôtre , ou de la nôtre dans la sienne. Sans ce double secours nous n'aurions jamais sçu , que d'une maniere très-imparfaite , la nouvelle Langue à l'étude de laquelle nous voulions nous appliquer.

La Langue naturelle des Sourds & Muets est la Langue des signes : ils n'en ont point d'autre , tant qu'ils ne sont point instruits , & c'est la nature même , & leurs différens besoins , qui les guident dans ce langage.

Il importe peu en quelle Langue on veuille les instruire : elles leur sont toutes également étrangères , & celle même du pays dans lequel ils sont nés ,
n'offre

n'offre pas plus de facilité que toute autre, pour réussir dans cette entreprise. Mais quelque soit la Langue qu'on désire leur apprendre, ils ont besoin d'une Méthode, pour en connoître les règles, & d'un bon Dictionnaire, pour en apprendre la juste valeur des mots.

C'est la connoissance de cette double nécessité, qui engage la plupart des Personnes qui viennent à nos Leçons, mais sur-tout les Etrangers, à me demander, si j'ai composé une Méthode à l'usage des Sourds & Muets; & sur ma réponse affirmative, la plupart s'informent où ils pourront se la procurer pour l'emporter dans leur pays: (aussi la premiere édition est-elle totalement épuisée, & le Libraire en a désiré une seconde) mais bientôt ils me demandent si j'ai aussi composé un Dictionnaire: je pourrois leur répondre que mes Sourds & Muets n'en

ont pas besoin d'un qui soit ni écrit ni imprimé, parce que dans toutes mes Leçons je suis moi-même le Dictionnaire vivant, qui explique tout ce qui est nécessaire pour l'intelligence des mots qui entrent dans le sujet que nous traitons, & que ce secours est pleinement suffisant, comme le feroit celui d'un Précepteur, sans la présence duquel son Eleve ne traduiroit jamais, & qui épargneroit à celui-ci la peine de feuilleter les Dictionnaires, lui laissant seulement à mettre l'ordre nécessaire dans les phrases.

La preuve que cette espece de Dictionnaire a toujours été suffisant pour mes Sourds & Muets, résulte évidemment de leurs opérations, puisque sur mes signes qui n'expriment, ni aucune lettre, ni aucun mot, mais seulement des idées, ils écrivent tout ce qu'il me plaît de leur dicter: certainement ils ne pourroient le faire, s'ils n'avoient

pas dans leur esprit les mots qu'ils doivent choisir & les idées qu'ils signifient.

Mais depuis un certain temps, ayant eu à former des Maîtres, qui devoient s'en retourner très-promptement dans leur pays, il a été impossible qu'ils fussent aussi rompus sur l'usage des signes, que mes Disciples, qui, en ma place, leur servoient de Dictionnaires vivans, (j'ose les en prendre à témoins). Il a donc fallu, pour leur service, travailler à un Dictionnaire à l'usage des Sourds & Muets.

J'avoue qu'au premier instant, où l'idée s'en est présentée à mon esprit, l'exécution m'en a paru en quelque sorte impossible. Je voyois avec quelle promptitude nous faisons les signes, qui convenoient à chaque mot, dont il falloit exprimer la signification; mais il me paroissoit, que la description de ces signes exigeroit un détail, qui en

formeroit un ouvrage immense. Cependant, en examinant la chose à tête reposée, j'ai cru appercevoir, que trois ou quatre volumes *in - 4°*. suffiroient pour remplir ce dessein, & dès - lors je n'étois plus effrayé; mais de nouvelles réflexions m'ont découvert très-clairement, que cet ouvrage ne seroit pas à beaucoup près aussi volumineux, ni aussi difficile que je me l'étois figuré d'une premiere vue, parce qu'il faudroit en retrancher tout ce qui n'est pas nécessaire pour l'instruction des Sourds & Muets.

1°. Plusieurs Sçavans n'ont point fait difficulté de convenir avec moi, qu'il y avoit plus de trois mille mots de notre Langue, dont ils ignoroient la signification; j'en ignore moi-même un plus grand nombre: on n'exigera pas sans doute que je les apprenne, pour les expliquer dans le Dictionnaire à l'usage des Sourds & Muets.

2°. Je n'y ferai point entrer non plus les noms de toutes les parties qui nous composent, ni ceux de tous les objets que nous avons continuellement sous les yeux : il suffit de les montrer.

3°. On n'y trouvera point les noms des quadrupedes, des volatiles, des poissons & des insectes, ni ceux des arbres, des fruits, des fleurs, des légumes, des herbes, des racines, ni ceux des instrumens ou des ouvrages de différens arts, ou métiers, &c. &c.

Les Sourds & Muets ne peuvent apprendre les significations de tous ces noms, que comme nous les avons appris nous-mêmes. En vain nous auroit-on répété cent & cent fois les noms de ces différens objets, si on ne nous les eût pas montrés, ou en nature, ou peints, ou sculptés, ou gravés, nous n'y aurions attaché aucune idée plus distincte, que si on les eût prononcés en une Langue étrangere : le mot de *cheval*

ne nous auroit pas plus donné l'idée distincte de cet animal, que si on eût dit *equus* (en latin) ou *horse* (en anglois) ou *pferd* (en allemand).

Ce ne sont donc point des noms qu'il faut dire ou écrire aux Sourds & Muets : ce sont les objets mêmes, ou leurs représentations qu'il faut leur montrer. C'est pourquoi, dans toute salle destinée pour l'instruction des Sourds & Muets, on doit avoir des tableaux ou des estampes bien faites, qui représentent ceux de ces objets, qu'il est plus intéressant de connoître : c'est ainsi que nous les apprenons à nos Eleves.

4°. Notre Dictionnaire des Verbes est déjà fait, & il est entre les mains de nos Sourds & Muets, & nous sommes à la moitié de celui des Noms ; mais, d'après ce que nous avons expliqué (page 6) celui des Verbes nous donne lieu de supprimer tous les Noms

substantifs & adjectifs, qui dérivent des infinitifs. Les Maîtres des Sourds & Muets auront la bonté d'y faire attention, lorsqu'il faudra leur expliquer par signes ces Noms substantifs ou adjectifs.

5°. On ne trouvera point dans ce Dictionnaire de nouveaux signes pour les mots composés, comme *satisfaire*, *introduire*, &c. &c. ni pour ceux qui expriment des idées complexes, comme *fréquenter*, *copier*, &c. &c. ou des idées métaphysiques, comme *croire*, *ambitionner*, &c. &c. mais on y trouvera par l'analyse les idées simples dont chacun de ces mots exprime la réunion, & qu'il faut décomposer dans le langage des signes, comme elles sont décomposées par l'analyse. Ce sont des signes connus, qu'il faut réunir, & non de nouveaux signes, qu'il s'agisse de chercher. Ainsi, par exemple, *satisfaire* signifie faire assez, *introduire* signifie con-

duire dedans, *fréquenter* signifie aller souvent dans le même endroit, *copier* signifie écrire ce qu'on voit dans un Livre, ou sur du papier, *croire* signifie, dire oui de l'esprit, du cœur & de la bouche, & non des yeux, *ambitionner* signifie desirer avec ardeur quelque chose de grand.

Après ces explications il est visible, qu'il n'y a point à chercher de nouveaux signes, mais seulement à se servir de ceux qu'on connoît, en les réunissant les uns avec les autres, (ou pour parler plus correctement), les uns à la suite des autres.

Il en est de même d'une très-grande quantité de mots dans quelque Langue que ce soit. Pour les faire entendre aux Sourds & Muets, il n'est pas nécessaire d'inventer de nouveaux signes; il suffit de donner des explications analytiques, courtes & précises, qui ramènent leur esprit à des mots dont

ils ont cent & cent fois compris la signification par signes. Le Dictionnaire à leur usage contiendra donc beaucoup plus d'explications que de signes.

6°. Cet ouvrage n'étant fait que pour eux & pour faciliter les Opérations de ceux qui voudront bien se charger de les instruire, on ne devra point être surpris de n'y pas rencontrer tous les mots de l'explication desquels ils n'ont pas besoin, soit parce que ce sont des mots qui expriment les noms de différens objets, qu'il suffit de leur montrer, soit parce qu'il s'agit de mots dont la connoissance leur seroit aussi inutile, qu'elle l'est à la très-grande partie des hommes (je dis des hommes même suffisamment instruits) qui vivent & qui meurent, sans en avoir sçu la signification.

Le Dictionnaire à l'usage des Sourds

154 *La véritable maniere d'instruire*
& Muets ne formera donc qu'un seul
volume portatif de moyenne grosseur.
Il n'est pas encore fini, mais j'espere
qu'il le fera bientôt. En attendant, on
pourra se servir du Dictionnaire por-
tatif de Richelet, de l'édition de
Wailly, auquel je dois convenir que
je suis redevable de plusieurs de mes
explications.

Fin de la premiere Partie.



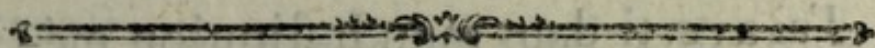
LA VÉRITABLE MANIERE

D'INSTRUIRE

LES SOURDS ET MUETS,

CONFIRMÉE PAR

UNE LONGUE EXPÉRIENCE.



SECONDE PARTIE.

OBSERVATION PRÉLIMINAIRE.

APPRENDRE à des Sourds & Muets à parler, n'est point une œuvre qui demande de grands talens ; elle exige seulement beaucoup de patience. Tout Pere ou Mere, Maître ou Maîtresse, qui aura lu avec attention ce que je vais exposer sur cette matiere, peut espérer de réussir dans cette entreprise, pourvu qu'il ne se

Partie II.

G 6

rebut pas des premières difficultés ; qu'il éprouvera infailliblement de la part de son Elève : il doit s'y attendre , mais sur - tout ne se livrer à aucuns mouvemens d'impatience, qui déconcerteroient ce Novice, & lui feroient bientôt abandonner une instruction, dont il ne connoît pas tout le prix, & qui d'ailleurs n'offre rien d'agréable dans ses premières Leçons.

J'ai averti dans mon Institution méthodique imprimée en 1776, que je n'étois point auteur de cette espece d'Instruction, & lorsque je me chargeai de deux Sœurs jumelles, Sourdes & Muettes, il ne me vint pas même à l'esprit de chercher des moyens pour leur apprendre à parler ; mais je n'avois pas oublié, que dans une conversation à l'âge de seize ans, avec mon Répétiteur de Philosophie, qui étoit un excellent Métaphysicien, il m'avoit prouvé ce principe incontestable, qu'il

n'y a pas plus de liaison naturelle entre des idées métaphysiques & des sons articulés , qui frappent nos oreilles , qu'entre ces mêmes idées & des caractères tracés par écrit qui frappent nos yeux.

Je me souvenois très-bien , qu'en bon Philosophe il en tiroit cette conclusion immédiate , qu'il seroit possible d'instruire des Sourds & Muets par des caractères tracés par écrit , & toujours accompagnés de signes sensibles , comme on instruit les autres hommes par des paroles & des gestes , qui en indiquent la signification. (Je ne pensois point à ce moment , que la Providence mettoit dès-lors les fondemens de l'œuvre , à laquelle j'étois destiné).

Je concevois d'ailleurs , que dans toute Nation les paroles & l'écriture ne signifioient quelque chose , que par un accord purement arbitraire entre les personnes du même pays , & que

par-tout il avoit fallu des signes qui donnassent aux paroles , comme à l'écriture , & à l'écriture aussi parfaitement qu'aux paroles , la vertu de rappeler à l'esprit les idées des choses , dont on avoit prononcé ou écrit , écrit ou prononcé les noms , en les montrant par quelque signe des yeux ou de la main.

Plein de ces principes , fondés sur une exacte Métaphysique , je commençai l'Instruction de mes deux Elèves , & je reconnus bientôt qu'un Sourd & Muet , guidé par un bon Maître , est un Spectateur attentif , qui se donne à lui - même , (*ipse sibi tradit spectator*) le nombre & l'arrangement des lettres d'un mot qu'on lui présente , & qu'il le retient mieux que les autres enfans , tant qu'ils ne les ont pas entendus répéter par un usage quotidien.

Je vis , d'ailleurs , par expérience , que dès le commencement de son inf-

truction, tout Sourd & Muet doué d'une certaine activité d'esprit, apprend en trois jours environ quatre-vingts mots, qu'il n'oublie point, & dont il n'est pas nécessaire de lui rappeler la signification. Le nombre & l'arrangement des lettres de chacun de ces mots est tellement gravé dans sa mémoire, que si quelqu'un en l'écrivant, fait une faute d'ortographe, aussi-tôt le Sourd & Muet l'en avertit.

Je jouissois donc avec plaisir de la facilité, que me présentoient l'écriture & les signes méthodiques, pour l'instruction des Sourds & Muets, & ne pensois aucunement à délier leur langue, lorsqu'un inconnu vint un jour d'Instruction publique, m'offrir un Livre Espagnol, en me disant, que si je voulois bien l'acheter, je rendrois un vrai service à celui qui le possédoit : je répondis, qu'il me seroit totalement inutile, parce que je n'en-

tendois pas cette Langue ; mais en l'ouvrant au hafard , j'y apperçus l'Alphabet manuel des Espagnols , bien gravé en taille douce : il ne m'en fallut pas davantage : je le retins , & donnai au Commissionnaire ce qu'il défireit.

J'étois dès-lors impatient de la longueur de ma Leçon , mais ensuite , quelle fut ma surprise , lorsqu'ouvrant mon Livre , à la premiere page j'y trouvai ce titre , *arte para enseñar à hablar los Mudos* ? Je n'eus pas besoin de deviner que cela signifioit *l'art d'enseigner aux Muets à parler* , & dès ce moment je résolus d'apprendre cette Langue , pour me mettre en état de rendre ce service à mes Elèves.

A peine étois-je en possession de cet Ouvrage de M. Bonnet , qui lui a mérité en Espagne les plus grands éloges , comme j'en parlois volontiers aux Personnes qui venoient à mes Le-

çons, un des Assistans m'avertit qu'il y avoit en latin sur cette même matiere un très-bon ouvrage, composé par M. Amman, Médecin Suisse en Hollande, sous ce titre, *Dissertatio de loquelâ Surdorum & Mutorum*, & que je le trouverois dans la bibliothèque d'un de mes amis.

Je ne tardai point à me le procurer & conduit par la lumiere de ces deux excellens guides, je découvris bientôt, comment je devois m'y prendre, pour guérir au moins en partie une des deux infirmités de mes Disciples: mais je dois rendre ici à ces deux grands hommes la justice qui leur est due. On dispute aujourd'hui à M. Bonnet le mérite de cette invention, parce qu'on trouve dans l'histoire, que quelques Personnes avant lui avoient fait parler des Sourds & Muets, & on accuse M. Amman de plagiat, comme n'ayant fait que co-

pier des Auteurs plus anciens.

Pour moi , pénétré de la plus vive reconnoissance envers mes deux Maîtres , je ne fais point difficulté de croire , que M. Amman ait inventé cet art en Hollande , M. Bonnet en Espagne , M. Wallis en Angleterre , & d'autres Sçavans dans d'autres pays ; fans avoir vu les ouvrages les uns des autres ; j'ajoute même , qu'il n'est aucun habile Anatomiste , qui en réfléchissant pendant quelques jours sur les mouvemens qui se passent en lui dans l'organe de la voix , & les parties qui l'environnent , à mesure qu'il prononce fortement & séparément chacune de nos lettres , & se regardant avec attention dans son miroir , ne puisse devenir à son tour inventeur de cet Art , fans avoir lu précédemment aucun ouvrage sur cette matiere. Je donnerois volontiers cet exemple pour la justification de ces deux Auteurs.

J'ai voulu quelquefois parier avec des Sçavans , que dans l'espace d'une demi heure , je les mettrois au fait de ma Methode , tant elle est simple. Après en avoir fait l'épreuve , quelques uns d'entr'eux font convenus , qu'ils auroient perdu la gageure , s'ils l'eussent acceptée : pourquoi ne se trouvera-t-il pas quelqu'un en France ou ailleurs , qui sans avoir lu mon ouvrage , prendra la même route , dans laquelle il ne s'agit que de suivre la nature pas-à-pas ? Et ne seroit-on point injuste de lui en disputer l'invention ou de l'accuser de plagiat ? Monsieur Amman a très-bien repondu à ceux qui lui ont fait ce reproche.

Il est toujours permis de profiter des lumieres de ceux qui ont écrit avant nous ; mais un Plagiaire est un homme méprisable , qui cherche à s'en faire honneur , comme s'il les eût tirées de son propre fond. Doit-on supposer

cette bassesse dans des hommes d'un mérite distingué?

Je n'entrerai point dans le détail des explications, que nos deux Sçavans Auteurs ont données, tant sur la théorie, que sur la pratique de la matiere qu'ils traitoient. Leurs ouvrages sont deux flambeaux, qui m'ont éclairé, mais dans l'application de leurs principes, j'ai suivi la route qui m'a paru la plus courte & la plus facile pour en faire usage.

CHAPITRE PREMIER.

Comment on peut réussir à apprendre aux Sourds & Muets à prononcer les voyelles & les syllabes simples.

LORSQUE je veux essayer d'apprendre à un Sourd & Muet à pronon-

cer quelque parole , je commence par lui faire laver ses mains , jusqu'à ce qu'elles soient vraiment propres. Alors je trace un *a* sur la table , & prenant sa main , je fais entrer son 4^e. doigt dans ma bouche jusqu'à la seconde articulation ; après cela je prononce fortement un *a* , & je lui fais observer , que ma langue reste tranquille & ne s'élève point pour toucher à son doigt.

Ensuite j'écris sur ma table un *é*. Je le prononce de même plusieurs fois fortement , le doigt de mon Disciple étant toujours dans ma bouche : je lui fais remarquer , que ma langue s'élève , & pousse son doigt vers mon palais : alors retirant son doigt , je prononce de nouveau cette même lettre , & lui fais observer , que ma langue s'élargit & s'approche des dents canines , & que ma bouche n'est pas si ouverte. Je lui montrerai dans la

suite ce qu'il devra faire pour prononcer nos différens *é*.

Après ces deux opérations je mets moi-même mon doigt dans la bouche de mon Elève & je lui fais entendre, qu'il doit faire avec sa langue, comme j'ai fait avec la mienne. La prononciation de l'*a* ne souffre ordinairement aucune difficulté. Celle de l'*é* réussit de même le plus souvent; mais il se trouve quelques Sourds & Muets, avec lesquels il faut recommencer deux ou trois fois cette espece de mécanisme, sans en témoigner aucune impatience.

Lorsque le Sourd & Muet a prononcé ces deux premières lettres, j'écris & je montre un *i*; ensuite je remets son doigt dans ma bouche & je prononce fortement cette lettre. Je lui fais observer, 1°. que ma langue s'élève davantage, & pousse son doigt vers mon palais, comme pour l'y at-

facher, 2°. que ma langue s'élargit davantage, comme pour fortir entre les dents des deux côtés, 3°. que je fais comme une espece de fouris, qui est très-sensible aux yeux.

Après cela, retirant son doigt de ma bouche, & mettant le mien dans la sienne, je l'engage à faire ce que je viens de faire moi-même: mais il est rare, que cette opération réussisse dès la premiere fois, & même dès le premier jour, quoique faite à plusieurs reprises; il se trouve même quelques Sourds & Muets, qu'on ne peut jamais y amener, que d'une maniere très-imparfaite. Leur *i* garde toujours trop de ressemblance avec l'*é*. Je ne parle point ici de l'*y* qui se prononce comme un *i*.

Il n'est plus nécessaire de remettre les doigts dans la bouche. En faisant comme un *o* avec mes levres & y ajoutant une espece de petite moue,

je prononce un *o*, & le Sourd & Muet le fait à l'instant sans aucune difficulté.

Je fais ensuite avec ma bouche ; comme si je soufflois une lumière ou du feu , & je prononce un *u*. Les Sourds & Muets sont plus portés à prononcer un *ou*. Pour corriger ce défaut je fais sentir au Sourd & Muet , que le souffle que je fais sur le revers de sa main en prononçant un *ou* est chaud , mais qu'il est froid en prononçant un *u*. La lettre *h* n'ajoute qu'une espece de soupir aux voyelles qu'elle précède : l'usage apprendra quels sont les mots où l'on doit supprimer cette aspiration ; avant que d'aller plus loin , je dois avertir tout Instituteur des Sourds & Muets d'éviter l'inconvénient , dans lequel je suis tombé moi-même , lorsque j'ai formé la résolution d'apprendre aux Sourds & Muets à parler. Ayant lu avec attention , & entendu très-clairement

très clairement les principes de mes deux Maîtres , MM. Bonnet & Amman , j'ai entrepris de les expliquer par demandes & par réponses & de les faire apprendre à mes Elèves , j'en-filois mal-à-propos une route trop longue & trop difficile. J'enseignois & je perdois mon temps : il ne devoit être question que d'opérer.

Les Instituteurs des Sourds & Muets n'ont besoin que d'être avertis de ce qui se passe naturellement en eux , lorsqu'ils prononcent des lettres & des syllabes , parce qu'ils les ont articulées dès l'enfance , sans faire attention à ce mécanisme. Après cet avertissement il n'est point nécessaire de leur donner des principes , pour leur apprendre ce qu'ils doivent faire pour parler , puisqu'ils le font d'eux-mêmes à chaque instant ; & ce qu'ils éprouvent en parlant , suffit pour leur faire comprendre ce qu'ils doivent tâcher

d'exciter dans les organes de leurs Disciples.

Il en est de même des Sourds & Muets. Il est inutile d'entrer avec eux dans un grand détail de principes : ce seroit les fatiguer à pure perte. Sous la conduite d'un Maître intelligent, qui opere lui-même & les fait opérer, ils n'ont besoin que de leurs yeux & de leurs mains, pour appercevoir & sentir ce qui se passe dans les autres, lorsqu'ils parlent, & qui doit pareillement s'opérer en eux, pour proférer des sons, comme le reste des hommes.

J'ai cru cette épisode nécessaire, afin que tous ceux qui seront touchés de compassion pour les Sourds & Muets, ne s'imaginent point, qu'il faille des lumieres supérieures pour leur apprendre à parler.

Je ne dois point oublier non plus un article important & qui demande

quelque attention de la part de ceux qui veulent instruire des Sourds & Muets. Il arrive quelquefois que dans les premières Leçons qu'on leur donne, pour leur apprendre à parler, ils disposent leurs organes, comme ils nous voient disposer les nôtres, pour prononcer telle ou telle lettre. Cependant lorsque nous leur faisons signe de la préférer à leur tour, ils restent sans voix, parce qu'ils ne se donnent aucun mouvement intérieur, pour faire sortir l'air hors de leurs poumons. Si on n'est pas sur ses gardes, cet inconvénient fait aisément perdre patience.

Pour y remédier, je mets la main du Sourd & Muet sur mon gosier à l'endroit, qu'on appelle le nœud de la gorge, & je lui fais sentir la différence palpable qui s'y trouve, lorsque je ne fais que disposer l'organe pour prononcer une lettre, & lorsque je la prononce en effet. Cette différence

est auffi très - fenfible dans les flancs ,
au moins dans certaines lettres ,
comme dans le *q* & dans le *p* en les
prononçant fortement. Je lui fais auffi
éprouver fur le dos de fa main la
différence du frappement de l'air ,
lorfque je prononce ou que je ne pro-
nonce pas. Enfin , mettant fon doigt
dans ma bouche , fans toucher à ma
langue , ni à mon palais , je lui fais
encore appercevoir cette différence
d'une maniere très-fenfible.

Si tous ces moyens ne réuffiffoient
pas , je confeillerois volontiers de lui
ferrer fortement le bout du petit doigt :
alors il ne fera pas long-temps , fans
faire fortir quelque fon de fa bouche ,
pour fe plaindre.

Je reviens à notre prononciation.

J'écris fur ma table *pa* , *pé* , *pi* , *po* ,
pu , & voici pourquoi je commence
par ces fyllabes , c'est parce que dans
tout art il faut commencer par ce qu'il

y a de plus facile pour arriver par degrés à ce qui est plus difficile. Je montre donc au Sourd & Muet que j'enfle mes joues, & que je ferre fortement mes levres : ensuite faisant fortir l'air de ma bouche avec une espece de violence, je prononce *pa* : il l'imité aussitôt. La plupart même des Sourds & Muets le sçavent prononcer avant que de s'adresser à nous, parce que les mouvemens qu'on fait pour prononcer cette syllabe, étant purement extérieurs, ils s'en sont apperçus plusieurs-fois, & se sont accoutumés à les faire par imitation.

Mais ayant appris à prononcer *é, i, o, u*, par la première opération dont j'ai rendu compte, ils disent tout de suite *pé, pi, po, pu*, il n'y a que le *pi* qui est souvent obscur & qui le reste plus ou moins long-temps.

J'écris *ba, bé, bi, bo, bu*, parce que le *b* n'est qu'un adoucissement du *p*.

Pour faire entendre cette différence au Sourd & Muet , je mets ma main sur la sienne ou sur son épaule & je la presse fortement , en lui faisant observer que mes levres se pressent de même fortement l'une contre l'autre lorsque je dis *pa*. Après cela je presse plus doucement la main ou l'épaule , & je fais remarquer la pression plus douce de mes levres en disant *ba*. Le Sourd & Muet pour l'ordinaire fait cette différence il prononce *ba* , & tout de suite *bé* , *bi* , *bo* , *bu*.

Après le *p* & le *b* , la consonne qui est la plus facile à prononcer est le *t*. J'écris donc *ta* , *té* , *ti* , *to* , *tu* , & je prononce *ta*. En même-temps je fais remarquer au Sourd & Muet que je mets le petit bout de ma langue entre mes dents de devant supérieures & inférieures , & que je fais avec le bout de ma langue une espece de petite éjaculation qu'il lui est aisé de sentir,

en y approchant l'extrêmité de son petit doigt. Il n'en est presqu'aucun qui sur-le-champ ne prononce *ta*, & ensuite *té*, *ti*, *to*, *tu*.

J'écris alors *da*, *dé*, *di*, *do*, *du*, parce que le *d* n'est que l'adoucissement du *t*, & pour faire sentir la différence entre l'un & l'autre, je frappe fortement avec le bout de mon *index* droit le milieu du dedans de ma main gauche, & je le fais ensuite plus foiblement : cette différence nous donne le *da*, *dé*, *di*, *do*, *du*.

Après les lettres dont nous venons de parler, la lettre qui se prononce plus aisément est la lettre *f*.

J'écris *fa*, *fé*, *fi*, *fo*, *fu*, & je prononce fortement *fa*. Je fais observer au Sourd & Muet que je pose mon ratelier supérieur sur ma levre inférieure, & je lui fais sentir sur le dos de sa main le soufflé que je fais en prononçant cette syllabe. Aussi-tôt il

la prononce lui-même pour peu qu'il ait d'intelligence.

Va, vé, vi, vo, vu, n'en est que l'adoucissement, qui souffre quelquefois un peu de difficulté, mais avec de la patience on en vient aisément à bout.

Tout ce que nous venons de dire n'est en quelque sorte qu'un jeu, & pour peu que les Sourds & Muets aient d'attention & de capacité, il ne leur faut pas une heure entiere pour l'apprendre & l'exécuter assez clairement. Cependant ils sçavent déjà treize lettres (en comptant l'*h* & l'*y*), qui font plus de la moitié de notre Alphabet. Ce qui suit devient plus difficile & demande plus d'attention de la part des Eleves, aussi le succès n'en est-il pas également prompt.

J'écris *sa, sé, si, so, su*, & je prononce fortement *sa*. Alors je prends la main du Sourd & Muet & je la

mets dans une situation horifontale à trois ou quatre pouces au - deffous de mon menton. Je lui fais observer 1°. qu'en prononçant fortement une *f*, je souffle fur le dos de fa main d'une maniere très-fenfible, quoique ma tête & par conféquent ma bouche ne foit pas inclinée pour y souffler; 2°. que cela arrive ainfi, parce que le bout de ma langue touchant prefque aux dents incisives fupérieures, ne laiffe qu'une très-petite iffue à l'air, que je chaffe fortement & l'empêche de fortir en droiture: d'un autre côté, cet air fortement pouffé ne pouvant retourner en arriere, il eft obligé de descendre perpendiculairement fur le dos de la main qui eft au-deffous de mon menton, où il produit une impreflion très-fenfible; 3°. que ma langue preffe affez fortement les dents canines fupérieures.

Il arrive fouverit qu'un Sourd &
H 5

Muet attentif à ce qu'il me voit faire moi-même, & mettant sa main sous son menton, prononce tout d'un coup *sa* & sur le champ *sé, si, so, su*. Nous avertissons que le *c* avec un *é* ou un *i* se prononce comme *sé, si*, & que même avec un *a*, un *o* ou un *u*, il se prononce comme *sa, so, su*, lorsqu'on met au-dessous du *ç* une cédille, c'est-à-dire une petite virgule.

Le *ça, cé, ci, ço, çu*, est l'adoucissement du *sa, sé, si, so, su* : on y amène quelquefois le Sourd & Muet dès le premier instant, mais il en est d'autres pour lesquels il faut y revenir plus d'une fois.

Le *sa, sé, si, so, su*, nous conduit au *cha, ché, chi, cho, chu*, qui présente d'abord plus de difficulté. Je l'écris & je prononce fortement *cha* en faisant observer au Sourd & Muet la moue que nous faisons tous naturellement, lorsque nous prononçons

fortement ce mot pour faire peur à un *chat*, ensuite je mets son doigt dans ma bouche & je lui fais remarquer, 1°. l'impulsion forte que je donne à l'air en prononçant cette syllabe, comme en prononçant la lettre *f*; 2°. que le milieu de ma langue touche presque à mon palais; 3°. qu'elle s'étend & vient comme frapper mes dents molaires; 4°. qu'elle laisse à l'air assez de passage pour sortir directement de ma bouche, & n'être point obligé de descendre perpendiculairement comme il le fait, lorsque je prononce la lettre *f*. Le Sourd & Muet apperçoit très-clairement cette différence, parce qu'en mettant sa main vis-à-vis de ma bouche, l'air vient la frapper directement, lorsque je prononce la syllabe *cha*.

Je mets alors mon doigt dans sa bouche & lui faisant faire ce que j'ai fait moi-même, il prononce *cha* &

ensuite *ché, chi, cho, chu* ; mais pendant un temps plus ou moins long, il revient toujours au *sa, sé, si, so, su*, tant qu'il n'a pas lui-même son doigt dans sa bouche, pour diriger les opérations de sa langue. Ce n'est que par l'habitude qu'il apprend à se passer de ce moyen.

Ja, jé, ji, jo, ju, est l'adoucissement de *cha, ché, chi, cho, chu*, & s'enseigne comme les autres adoucissements par la différence de la pression, avec de l'usage & de l'attention, tant de la part du Maître que du Disciple.

Mais voici de quoi exercer notre patience. J'écris sur la table

Ca, co, cu.

Ka, ké, ki, ko, ku.

Qua, qué, qui, quo.

Ensuite je prononce fortement *ca*. Je prends alors la main du Sourd &

Muet, & je la mets doucement à mon gosier dans la situation extérieure d'un homme, qui me prendroit à la gorge pour m'étrangler. Je lui fais observer, & il le sent d'une manière palpable, qu'en prononçant fortement cette syllabe mon gosier s'enfle. Je lui montre ensuite que ma langue se retire, qu'elle s'attache fortement à mon palais, & ne laisse à l'air intérieur aucune issue pour sortir, jusqu'à ce que je la force de s'abaisser pour prononcer cette syllabe. Je lui fais aussi remarquer l'espece d'effort qui se passe dans les flancs en prononçant cette syllabe. Après cela je mets moi-même ma main sur son gosier, comme je lui ai fait mettre la sienne sur le mien, & je l'engage à faire lui-même ce qu'il m'a vu faire.

Il n'est qu'un très-petit nombre de Sourds & Muets, pour lesquels cette opération réussisse dès la première fois;

avec les autres , il faut la répéter & leur faire sentir l'effet , que la prononciation de cette syllabe produit dans le gosier de leurs Compagnons ou Compagnes , & de quelle maniere leur langue tient à leur palais , tant qu'ils se préparent à la prononcer. Il s'en trouve , pour lesquels il faut y revenir trois ou quatre jours de suite ; mais je prie , qu'on se souviëne surtout qu'il faut prendre garde de les rebuter.

Quand on voit qu'ils s'impatientent ou qu'ils se découragent sur une lettre , il faut passer à une autre : peut-être qu'une heure après ils diront tout d'un coup celle qu'on a été obligé d'abandonner : alors il faudra la leur faire répéter plusieurs fois de suite. Il arrive aussi quelquefois qu'en voulant leur faire prononcer une syllabe qu'on leur montre *hic & nunc* , ils en prononcent d'eux-mêmes une autre qu'on ne

leur a point encore apprise. J'en ai trouvé par exemple, qui pendant que je voulois leur faire dire pour la première fois *cha*, ont prononcé d'eux-mêmes *qua*: il faut alors écrire *qua*, *qué*, *qui*, *quo*, *cu*, & le leur faire répéter plusieurs fois: c'est autant de peine épargnée pour le Maître.

Les petits Sourds & Muets éprouvent assez long-temps de la difficulté à prononcer le *ca*, s'ils ne mettent pas le doigt dans leur bouche, pour disposer leur langue, comme elle l'est dans la prononciation de la lettre *é*: cette première opération les conduit facilement à l'attacher à leur palais, autant qu'il est nécessaire pour la prononciation de la syllabe *ca*.

Lorsque les Sourds & Muets sont parvenus à prononcer le *ca*, toutes les autres syllabes, que nous avons rangées ci-dessus sous trois lignes, ne souffrent plus aucune difficulté.

Ga, *gué*, *gui*, *go*, *gu*, font des adouciffemens de *qua*, *qué*, *qui*, &c. mais nous avons soin d'avertir, que lorsque le *g* se trouve seul avec un *é* ou un *i*, il se prononce comme *jé* & *ji*. Nous faisons aussi observer, que dans ces mots, *gabion*, *galere*, la prononciation du *g* est dure, & qu'alors la langue est presque aussi profondément retirée vers le gosier, qu'en prononçant le *qua*, & que l'impulsion de l'air est presque aussi forte. 2°. Que dans la prononciation de *guerre* ou *guidon*, il y a plus de douceur. La langue est moins retirée, & l'impulsion de l'air est moins forte. 3°. Enfin, que dans cette syllabe *gneur* la langue n'est presque plus retirée & l'impulsion de l'air est plus foible. Cette troisieme prononciation du *g* avec une *n* doit sortir par le nez; aussi la langue doit-elle se porter derriere les dents incisives supérieures, comme nous le dirons en parlant de la lettre *n*.

Nous n'enseignons point particulièrement la lettre *x*, nous montrons seulement qu'elle se prononce quelquefois comme *qs* & d'autrefois *gz*. Nous dirons ci-après de quelle manière nous apprenons aux Sourds & Muets à joindre ensemble ces deux consonnes.

Il ne nous reste plus que les quatre consonnes appelées liquides *l*, *m*, *n*, *r*, parce que nous n'avons pas voulu séparer toutes celles, qui étant dures par elles-mêmes, en ont sous elles d'autres plus douces.

J'écris donc *la*, *lé*, *li*, *lo*, *lu*, & je prononce *la*. Je fais observer; 1°. que ma langue se replie sur elle-même, & que sa pointe en s'élevant frappe mon palais. 2°. qu'elle s'élargit d'une manière sensible pour prononcer la lettre *l* de cette syllabe, mais qu'elle se rétrécit aussi-tôt pour en prononcer la lettre *a*. Les Sourds & Muets faisaient

assez facilement cette prononciation ; dans laquelle il se passe quelque chose à-peu-près semblable à ce qui se fait dans la langue du chat lorsqu'il boit.

En écrivant *ma*, *mé*, *mi*, *mo*, *mu*, & prononçant *ma*, je fais observer, que la situation de mes levres semble être la même que pour la prononciation du *p* & du *b* ; mais 1°. que la pression des levres l'une contre l'autre n'est pas aussi forte que celle du *p*, & qu'elle est même plus foible que celle du *b*. 2°. Qu'en prononçant cette lettre, mes levres ne font aucun mouvement sensible en avant. 3°. Que la prononciation de cette lettre doit sortir par le nez.

Je prends donc le dos de la main du Sourd & Muet & je le mets sur ma bouche : je lui fais sentir combien est foible la pression de mes levres, qui ne font en quelque sorte, que s'approcher l'une de l'autre, & qui ne font

aucun mouvement pour faire fortir la parole ; ensuite je mets les deux *index* sur les deux côtés de mes narines, & je lui fais sentir le mouvement qui s'y passe, en faisant fortir par le nez la prononciation de cette lettre. Il se trouve des Sourds & Muets qui ont de la peine à saisir ce second adoucissement du *p* & l'émission de l'air par les narines, mais avec un peu de patience on les y amène par le moyen que je viens d'expliquer, en leur faisant faire sur eux-mêmes ce qu'ils ont éprouvé sur moi, lorsque je prononçois cette lettre. Quelques Sçavans en ce genre ont dit que la lettre *m* étoit un *p* qui sortoit par le nez, & la lettre *n* un *t* qui sortoit par la même voie : au moins est-il certain, que la lettre *n* peut se prononcer très-distinctement, en observant la même position que pour le *t*. Il est cependant plus commode de porter le bout de la langue derrière

les dents incisives supérieures, en les pressant fortement, & cette position facilite bien davantage la sortie de la respiration par le nez; c'est ce que je fais observer au Sourd & Muet, en prononçant moi-même *na*, pendant qu'il a ses deux doigts sur mes deux narines, & en lui faisant ensuite prononcer *na, né, ni, no, nu*.

M. Amman regarde la lettre *r*, comme la plus difficile de toutes, & ne fait point difficulté de dire : *sola littera r potestati meæ non subjacet*. Voici de quelle maniere je m'y suis toujours pris, lorsque je ne pouvois la faire prononcer à quelques Sourds & Muets : je mettois de l'eau dans ma bouche, & je faisois tous les mouvemens, qui sont nécessaires pour se gargariser : ensuite je faisois faire la même chose aux Sourds & Muets, & pour l'ordinaire ils disoient sur-le-champ *ra, ré, ri, ro, ru*. Je conseillerois donc volontiers,

qu'en cas de besoin, on fît la même chose ; mais comme il s'en trouve quelques-uns qui pleurent, lorsqu'on veut leur faire faire cette opération ; pour ceux-là, il faut leur faire sentir sur soi-même ou sur quelqu'autre personne le mouvement qui se fait dans le gosier en prononçant cette lettre.

Si cela ne réussit pas, il ne faut qu'un peu de patience, parce que ceux-mêmes qui ne peuvent la prononcer, disent ordinairement très-bien la syllabe *pra*, lorsqu'on en est à cet endroit de l'instruction, ce qui les conduit à la syllabe *ra*, qu'ils ne pouvoient prononcer ; car alors il est très-facile de leur faire sentir sur eux-mêmes la différence de ce qui se passe sur leurs levres pour la prononciation du *p*, d'avec ce qui se passe dans leur gosier pour la prononciation de la lettre *r*.

Nous n'expliquons point en détail à nos Sourds & Muets les petites diffé-

rences qui se trouvent dans les positions de la langue, en prononçant nos quatre différens *e* : nous leur faisons remarquer seulement l'ouverture plus ou moins grande de la bouche ; & cela leur suffit à l'instant même : cependant la moïe que l'on fait en prononçant l'*é* muet ou la diphtongue *eu* mérite une attention particulière.

Il n'est pas toujours bien facile de leur faire saisir la différence de cette moïe, d'avec celle que nous faisons en prononçant *ou* : cependant la seconde resserre le gosier & la bouche : la première dilate l'un & l'autre ; en prononçant *eu* la levre inférieure est tant soit peu plus pendante : nous faisons observer aux Sourds & Muets, qu'en soufflant dans nos mains pendant l'hiver, pour nous échauffer, nous disons naturellement *eu*.



CHAPITRE II.

Observations nécessaires pour la lecture & la prononciation des Sourds & Muets.

Nous avons sçu prononcer les différens mots de notre Langue avant que d'apprendre à lire. La premiere de ces deux études s'est faite de notre part , fans nous en appercevoir , & toutes les Personnes avec qui nous vivions, étoient nos Maîtres, fans s'en douter. De prétendus Experts dans l'art nous ont introduits dans la seconde de ces sciences ; mais si nous y avons réussi , ce n'a point été leur faute ; car ils prenoient tous les moyens pour nous en empêcher. En nous faisant épeller un *t*, un *o*, un *i*, un *é*, une *n*, & un *t*, ils nous mettoient à

192 *La véritable maniere d'instruire*
cent lieues de *té* : c'étoit cependant
pour nous le faire dire. Peut-on ima-
giner rien de plus déraisonnable ? Enfin
nous avons sçu lire , parce que nous
avons plus de facilité , que nos Maî-
tres n'avoient de bon sens : au moins ,
après nous avoir fait épeller toutes ces
lettres , auroient - ils dû nous dire de
les oublier , pour prononcer *té* ?

ARTICLE PREMIER.

*Comment on apprend aux Sourds &
Muets à prononcer de même des syl-
labes , qui s'écrivent différemment.*

IL n'en est pas des Sourds & Muets
comme des autres enfans. De la pro-
nonciation à la lecture il n'y a pour
eux qu'un seul pas : disons mieux , ils
apprennent l'une & l'autre en même-
temps. Nous avons soin de leur bien
inculquer ce principe , que nous ne
parlons pas comme nous écrivons.
C'est un défaut de notre Langue ; mais
nous

nous ne sommes pas maîtres de le corriger : nous écrivons pour les yeux, & nous parlons pour les oreilles.

Nous mettons donc l'une sur l'autre différentes syllabes dans le même ordre qu'on les voit ici :

tê	lê	mê
tes	les	mes
tais	lais	mais
tois	lois	mois
toient	loient	moient ;

& nous disons à nos Sourds & Muets, qu'elles se prononcent toutes de même en cette maniere, *tê, tê, tê, tê, tê, ... lê, lê, lê, lê, lê, ... mê, mê, mê, mê, mê* : ensuite nous leur faisons prononcer de cette maniere chacune de ces syllabes : ils l'entendent, c'est-à-dire qu'ils le comprennent, & nous voyons qu'ils ne s'y trompent jamais.

Nous observons la même méthode pour toutes les syllabes, qui se pro-

194 *La véritable maniere d'instruire*
noncent les unes comme les autres ;
& qui s'écrivent différemment ; & cela
entre si bien dans leur esprit , que sous
notre dictée , lorsqu'elle se fait par le
mouvement des levres , sans être ac-
compagnée d'aucun signe , comme
nous le dirons ci-après , ils écrivent
tout autrement , qu'ils ne nous voient
prononcer. Par exemple nous pronon-
çons *leu mouà deu mè* , & ils écrivent
le mois de mai ; nous prononçons *l'ô*
deu fontène , & ils écrivent *l'eau de fon-*
zaine ; je prononce *j'é deu la peine* , &
ils écrivent *j'ai de la peine* , &c. &c.

A R T I C L E I I.

Sur les Syllabes composées de deux con-
sonnes & d'une voyelle.

LES Sourds & Muets n'ayant eu
dans leurs premières Leçons , que des
syllabes , dont la prononciation étoit
absolument indivisible , lorsque nous
leur en écrivons qui commencent par

deux consonnes, & qui exigent par conséquent deux différentes dispositions de l'organe avant la prononciation de la voyelle qu'elles précèdent, cette opération souffre de la difficulté.

Ainsi nous écrivons *pra*, *pré*, *pri*; *pro*, *pru*; mais les Sourds & Muets ne manquent point de dire *peura*, *peuré*, *peuri*, *peuro*, *peuru*. Pour corriger ce défaut, nous leur montrons, qu'ils font deux émissions de voix, & que nous n'en faisons qu'une. Nous leur faisons mettre deux doigts de leur main droite sur notre bouche, & deux doigts de leur main gauche sur notre gosier: ensuite nous prononçons comme eux très-tranquillement *peura*, *peuré*, *peuri*, &c., en comptant avec nos doigts une & deux, à mesure que nous prononçons chacune de ces syllabes, & nous les avertissons, que ce n'est point comme cela qu'il faut faire.

Alors nous leur disons par signes, qu'il

faut ferrer & unir ces deux syllabes, que nous avons séparées, & n'en faire qu'une seule. Leurs doigts étant donc toujours sur notre bouche & sur notre gosier; nous prononçons très-précipitamment *pra*, & ensuite de même, *pré*, *pri*, *pro*, *pru*. Nous leur montrons à chaque fois, que nous ne faisons qu'une seule émission de voix, ils le sentent, ils essaient de faire la même chose, & pour l'ordinaire en peu de temps ils y réussissent.

Mais, comme je l'ai remarqué ci-dessus, il faut bien prendre garde de les rebuter, s'ils n'y réussissent pas en peu de temps. Tout homme trop vif & sujet à l'impatience, ne seroit pas propre à ce ministère.

D'après l'opération que je viens d'expliquer, on concevra facilement comment il faudra s'y prendre pour faire prononcer toutes les syllabes, qui commencent par une consonne,

suivie d'une *r*. Quant à celles qui ,
comme *pla* , *plé* , *pli* , *plo* , *plu* , sont
suivies d'une *l* , il faut faire sentir au
Sourd & Muet le retrouffement de sa
langue vers son palais , qui doit se faire
pour l'*é* immédiatement avec la pro-
nonciation de la consonne *p*.

A R T I C L E I I I .

Sur les Syllabes qui finissent par une n.

POUR les syllabes qui finissent en
n , comme *tran* , *pan* , *san* , nous di-
sons aux Sourds & Muets , que la voix
doit se jeter dans le nez : alors nous
leur faisons mettre leurs deux doigts
index sur le côté de chacune de nos
narines , & les presser doucement.
Ensuite nous prononçons *tra* , *pa* , *sa* ,
& nous leur faisons observer qu'ils ne
sentent aucun mouvement , qui se fasse
dans nos narines. Après cela nous di-
sons *tran* , *pan* , *san* , & nous leur fai-
sons remarquer le mouvement très-

fenfible , qu'ils y éprouvent. Nous mettons à notre tour nos doigts sur leurs narines, & nous leur faisons prononcer d'abord *tra, pa, sa* ; mais nous les avertiffons ensuite de jeter leur voix dans leurs narines, comme ils ont senti, que nous avions fait nous mêmes pour dire *tran, pan, san*. Quelques-uns d'entr'eux nous exercent un peu long - temps , d'autres le font dès la premiere fois. Nous aidons cette opération, en leur faisant sentir, que lorsqu'ils disent *tra, pa, sa*, l'air qui sort de leur bouche, échauffe le dos de leur main, & qu'il n'en est pas de même, lorsque leur bouche étant fermée, l'air ne sort que par leurs narines.

ARTICLE IV.

Sur les Mots qui se terminent en al, ou en el, ou en il.

LORSQUE les mots *natal, immortel,*

subtil, font au masculin, & par conséquent ne se terminent point par un *é* muet, nous montrons aux Sourds & Muets, que nous laissons notre langue dans la position de l'alphabet labial, qui convient à la prononciation de la lettre *l*. Nous n'abaïssons point notre langue, pour laisser l'air sortir librement, & nous fermons notre bouche avec notre main. Nous faisons ensuite la même chose avec les Sourds & Muets pour toutes les syllabes de la même espece : il n'importe par quelles consonnes elles se terminent : nous leur fermons la bouche, & nous n'en laissons pas sortir l'air. Alors ces consonnes reçoivent leur son de la voyelle qui les précède, & à laquelle elles sont immédiatement unies.

C O R O L L A I R E des trois
Articles précédens.

NOUS avons encore à parler d'une

espèce de syllabe qui se termine par deux consonnes qui donnent chacune un son distinct , comme *conf* dans *constater*, & *trans* dans *transporter*. Il n'est question que d'appliquer à ces fortes de syllabes les trois opérations que nous venons de décrire. En montrant aux Sourds & Muets qu'il faut jeter la voix dans le nez, on leur fait prononcer *con*, selon ce qui a été dit, article III. En les faisant referrer & unir deux consonnes, on leur fait dire *conf*, ainsi que nous l'avons expliqué, article II. Enfin, en leur mettant la main sur la bouche, & les obligeant de rester dans la disposition des organes qui conviennent à la lettre *s*, on les empêche de dire *confeu*, de la maniere dont nous l'avons montré, article IV.

Tel est aujourd'hui, avec les Sourds & Muets le *nec plus ultra* de mon ministère pour ce qui regarde la pronon-

ciation & la lecture. Je leur ai ouvert la bouche & délié la langue : je les ai mis en état de pouvoir prononcer plus ou moins distinctement toutes sortes de syllabes. Je puis dire tout simplement qu'ils sçavent lire, & que tout est consommé de ma part. C'est aux Peres & Meres, ou aux Maîtres & Maîtresses chez lesquels ils demeurent, à leur faire acquérir de l'usage, soit par eux-mêmes, soit en leur donnant le plus simple Maître à lire, qui soit exact à leur faire une leçon tous les jours après avoir assisté lui-même à nos premières opérations. Il s'agit de dérouiller de plus en plus leurs organes par un exercice continuel. Il faut aussi les obliger de parler, en ne leur donnant tous leurs besoins qu'après qu'ils les ont demandés. Si on ne se conduit pas de cette manière, tant pis pour les Sourds & Muets, & ceux qui s'y intéressent : quant à moi il ne m'est

pas possible d'en faire davantage.

Lorsque je n'avois point à instruire la quantité de Sourds & Muets qui sont venus successivement l'un après l'autre foudre sur moi, l'application que je faisois par moi-même des règles que je viens d'exposer, m'a suffi pour mettre M. Louis-François-Gabriel de Clement de la Pujade en état de prononcer, en public dans un de nos Exercices, un discours latin de cinq pages & demie, & dans l'Exercice de l'année suivante, il a soutenu une dispute en règle sur la Définition de la Philosophie, dont il avoit détaillé la preuve, & répondu en toute forme scholastique aux objections de M. François-Elisabeth-Jean de Didier, l'un de ses Condisciples : (les argumens étoient communiqués). J'ai mis aussi une Sourde & Muette en état de réciter de vive-voix à sa Maîtresse les 28 Chapitres de l'Évangile selon saint Mathieu, & de

dire avec elle l'Office de Primes tous les Dimanches, &c. Ces deux exemples doivent suffire.

Mais il ne me seroit pas possible aujourd'hui de faire la même chose : en voici la raison.

La Leçon qu'on donne à un Muet, pour le langage, ne sert qu'à lui seul : il faut nécessairement ici du personnel. Ayant donc plus de soixante Sourds & Muets à instruire, si je donnois seulement à chacun d'eux dix minutes pour l'usage de la prononciation & de la lecture, cela me prendroit dix heures entières. Et quel seroit l'homme d'une santé assez robuste pour soutenir une telle opération ? Mais, d'ailleurs, comment pourrois-je continuer leur instruction dans l'ordre spirituel ? Or, c'est le but principal que je me suis proposé en me chargeant de cette œuvre.

Quand on voudra, dans un Etablis-

fement, conduire plusieurs Sourds & Muets jusqu'à une prononciation & une lecture totalement distinctes, on leur donnera des Maîtres qui se consacreront par état à ce genre d'éducation, & qui les exerceront tous les jours. Il n'est pas nécessaire de choisir pour cet emploi des hommes à talents, il suffit d'en trouver qui aient de la bonne volonté & du zele, & qui pratiquent fidèlement ce que nous avons expliqué. Pour cette œuvre purement mécanique, des Gens d'esprit sont plus à craindre qu'à désirer, parce qu'ils s'en lasseroient bientôt. En se rabattant au niveau des maîtres d'Ecole ordinaires, on en trouvera qui s'y appliqueront assiduellement & persévéramment, pourvu que cette occupation forme pour eux un état dont ils soient certains jusqu'à la fin de leur vie, c'est le seul moyen d'y réussir.

S'il se trouve en Province quelque

Pere ou Mere , Maître ou Maîtresse , qui ait un Sourd & Muet dans sa maison , & qui ne soit pas en état de comprendre tout ce que j'ai expliqué le plus clairement qu'il m'a été possible , sur la maniere d'apprendre aux Sourds & Muets à lire & à prononcer , voici ce que je leur conseille.

Dès l'âge de quatre ou cinq ans ils mettront souvent devant eux , ou même prendront entre leurs jambes le jeune Sourd & Muet ; ils lui leveront la tête pour l'engager à les regarder , en lui proposant quelque récompense. Lorsqu'il regardera , ils prononceront fortement (il n'est pas nécessaire de crier pour cela ,) & tranquillement *pa* , *pé*. Ils ne feront pas longtemps sans obtenir ces deux syllabes. Ils diront ensuite *pa* , *pé* , *pi* , & ils y joindront , par degrés , *po* & *pu*.

Quand ils auront réussi , ils prendront de même par degrés , *ta* , *té* , *ti* , *to* , *tu* ,

& ensuite *fa*, *fé*, *fi*, *fo*, *fu*, toujours en prononçant *fortement* & tranquillement, & en faisant marcher les récompenses à proportion du succès. Mais ils auront soin de ne point passer d'une premiere syllabe à une seconde, & de même de la seconde à la troisieme, jusqu'à ce que la précédente ait été bien prononcée. Je vois tous les jours de très-petits Sourds & Muets qui n'apprennent que de cette maniere. Ce mot *fortement*, ne signifie autre chose, si ce n'est qu'il faut appuyer longuement sur la syllabe qu'on prononce. Les Peres ou Meres, Maîtres ou Maîtresses porteront alors cette Méthode, que je suppose qu'ils auront entre leurs mains, puisqu'ils auront fait ce que je leur conseille ici : ils la porteront, dis-je, à quelqu'un plus habile qu'eux ; & en lui montrant la seconde partie de cet Ouvrage, qui n'est pas longue, ils le prieront de

vouloir bien la lire, & de leur montrer comment ils devront continuer leurs opérations.

CHAPITRE III.

Comment on apprend aux Sourds & Muets à entendre par les yeux d'après le seul mouvement des levres, & sans qu'on leur fasse aucun signe manuel.

LES Sourds & Muets n'ont appris à prononcer nos lettres, qu'en considérant avec attention, quelles étoient les différentes positions de nos organes, à mesure que nous prononcions très-distinctement chacune d'elles; ils ont compris qu'ils devoient faire en second ce qu'ils nous voyoient faire avant eux. Nous étions le tableau vivant, à la copie duquel ils s'es-

forçoient de travailler , & lorsqu'ils y réussissoient avec notre secours , ils éprouvoient dans leurs organes une impression très-sensible, qu'ils ne pouvoient confondre avec celle que produisoit une autre position des mêmes organes.

Par exemple , il leur étoit impossible de ne pas voir de leurs yeux , & de ne pas sentir dans leurs organes , que le *pa* , le *ta* & le *fa* y opéroient des mouvemens biens différens les uns des autres. Lors donc qu'ils appercevoient ces différences de mouvement sur la bouche des Personnes avec lesquelles ils vivoient , ils étoient avertis aussi certainement que ces personnes prononçoient un *pa* , ou un *ta* ou un *fa* , que nous le sommes nous-mêmes par la différence des sons qui viennent frapper nos oreilles.

Or , il ne faut point s'imaginer que les consonnes dures , telles que sont

p, t, f, q, s, ch, soient les seules qui produisent à nos yeux une impression sensible, lorsqu'on les prononce en notre présence. Je conviens qu'elles nous frappent davantage; mais les autres consonnes & les voyelles ont aussi leurs caractères distinctifs que nos yeux peuvent appercevoir : ce que nous avons dit, (chapitre I^{er} de la seconde partie,) sur la manière dont on doit s'y prendre pour montrer aux Sourds & Muets à les prononcer, en est la preuve; mais il est juste d'en donner une autre, qui étant une preuve d'expérience, fera sans doute plus d'impression sur nos Lecteurs.

L'Alphabet manuel n'est pas le seul, que nous montrons à nos Elèves : nous leur apprenons aussi l'Alphabet labial. Le premier des deux est différent dans les différentes nations : le second est commun à tous les Pays & à tous les Peuples. Le premier s'apprend en une

heure ou environ : le second demande beaucoup plus de temps. Il faut pour cela , que le Disciple soit en état de comprendre & de pratiquer tout ce que nous avons dit sur la prononcia-tion dans le premier & le second Cha-pitre de cette seconde Partie.

Mais quand une fois il a compris toutes les dispositions, qu'on doit don-ner aux organes de la parole , pour prononcer une lettre quelconque , il importe peu , que nous lui en deman-dions une , telle qu'elle soit , ou par l'Alphabet manuel , ou par l'Alphabet labial ; il nous la rendra également , & nous lui dicterons lettre à lettre des mots entiers par l'Alphabet labial , comme par l'Alphabet manuel. Il les écrira sans faute ; je ne dis pas qu'il les entendra , mais seulement qu'il les écrira , parce que je ne parle ici que d'une opération physique & d'un en-fant , qui n'est point avancé dans l'inf-truction.

Les Sourds & Muets acquérant cette facilité de très-bonne heure , & d'ailleurs étant curieux , comme le reste des hommes , de sçavoir ce que l'on dit , sur-tout lorsqu'ils supposent qu'on parle d'eux , ou de quelque chose qui les intéresse , ils nous dévorent des yeux (cette expression n'est pas trop forte) , & devinent très-aisément tout ce que nous disons , lorsqu'en parlant nous ne prenons pas la précaution de nous soustraire à leur vue. C'est un fait d'expérience journaliere dans les trois maisons qui renferment plusieurs de ces enfans , & j'ai soin de recommander aux Personnes qui nous font l'honneur d'assister à nos Leçons , de ne point dire en leur présence ce qu'il n'est point à propos qu'ils entendent , parce que cela seroit capable d'exciter l'orgueil des uns & la jalousie des autres.

Je conviens cependant qu'ils en de-

vinent plus qu'ils n'en apperçoivent distinctement, tant que je ne me suis point appliqué à leur apprendre l'art d'écrire sans le secours d'aucun signe, d'après la seule inspection du mouvement des levres ; mais je ne me presse point de leur communiquer cette science : elle leur feroit plus nuisible qu'utile, jusqu'à ce qu'ils aient acquis la facilité d'écrire imperturbablement sous la dictée des signes en toute ortographe, quoique ces signes ne leur représentent ni aucun mot, ni même aucune lettre, mais seulement des idées dont ils ont acquis la connoissance par un long usage.

Avant qu'ils soient parvenus à ce terme, semblables à un grand nombre de personnes qui n'écrivent que comme elles entendent prononcer, & qui font par conséquent une multitude de fautes d'ortographe, ne sça-

chant pas la différence qu'on doit mettre entre l'écriture & la prononciation nos, Sourds & Muets écriroient les mots selon qu'ils les verroient prononcer, d'où ils résulteroit nécessairement une confusion insupportable, non-seulement dans leur écriture, mais même dans leurs idées.

Au contraire ayant fortement gravé dans leur esprit l'ortographe des mots dont ils se sont servis cent & cent fois, & d'ailleurs étant bien & duement avertis que nous prononçons pour les oreilles, mais que nous écrivons pour les yeux, ils sçavent qu'ils ne doivent point écrire ces mots comme ils les voient prononcer, de même que nous sçavons que leur prononciation ne doit point être la regle de notre écriture.

Et comme la matiere dont on parle & le contexte d'une phrase nous font écrire différemment des mots dont le son est parfaitement semblable dans

nos oreilles, le bon sens que les Sourds & Muets possèdent comme nous, dirige également leurs opérations dans l'écriture.

Il est aisé de concevoir que, dans le commencement de ce genre d'Instruction, il est nécessaire 1°. que le Sourd & Muet soit directement en face de son Instituteur, pour ne perdre aucune des impressions que les différentes positions de l'Alphabet labial operent sur les organes de sa parole, & sur les parties qui les environnent. 2°. Que l'Instituteur force, autant qu'il est possible, ces especes d'impressions pour les rendre plus sensibles. 3°. Que sa bouche soit assez ouverte, pour laisser appercevoir les différens mouvemens de sa langue. 4°. Qu'il mette une espece de pause entre les syllabes du mot qu'il veut faire écrire ou prononcer, afin de les distinguer l'une d'avec l'autre.

Il n'est pas nécessaire qu'il fasse sortir de sa bouche le moindre son : & c'est toujours ainsi que j'en use : les Assistans voient des mouvemens extérieurs, mais ils n'entendent rien, & ne sçavent pas ce que ces mouvemens signifient : le Sourd & Muet, qui voit ces mêmes mouvemens, & qui en sçait la signification, écrit le mot, ou le prononce au grand étonnement de ceux qui l'environnent.

Il est vrai que tous ceux qui parlent vis-à-vis des Sourds & Muets, ne prennent pas toutes les précautions que nous venons d'expliquer, & c'est ce qui fait qu'ils ne sont pas aussi clairement entendus ; mais, 1°. il suffit presque toujours pour un Sourd & Muet intelligent, qu'il apperçoive quelques syllabes d'un mot & ensuite d'une phrase, pour qu'il devine le reste. 2°. L'habitude continuelle des Sourds & Muets avec les Per-

sonnes chez lesquelles ils demeurent, facilite beaucoup la possibilité de les entendre. 3°. Si les Sourds & Muets n'entendent pas autant qu'ils le pourroient, ce n'est pas leur faute, mais celle des personnes qui parlent devant eux, & qui ne prennent pas les précautions nécessaires pour se faire entendre.

En vain répondroit-on que ces Personnes ne sçavent pas les dispositions qu'elles doivent mettre dans leurs organes, pour rendre sensibles aux Sourds & Muets les paroles qu'elles prononcent : sans doute elles ne le sçavent pas, & c'est pour elles une espece de mystere ; mais elles les mettent *machinalement*, (ces dispositions) dans leurs organes, sans quoi elles ne pourroient parler, & les Sourds & Muets (*instruits*) les appercevront toujours, tant qu'on ouvrira la bouche autant qu'il sera nécessaire, & qu'on parlera lentement

tement en appuyant séparément sur chaque syllabe.

Nous avons cette complaisance pour les Etrangers qui apprennent notre Langue, & qui commencent à l'entendre & à la parler ; & de leur côté ils font la même chose avec nous, tant que la leur ne nous est pas familière. Pourquoi n'en userons-nous pas de même avec les Sourds & Muets nos freres, nos parens, nos amis, nos commensaux, & ne ferons-nous pas assez récompensés de cette espece de gêne, si tant est qu'elle mérite ce nom, par la consolation qu'elle nous donnera de remédier en quelque forte au défaut de leurs organes, en leur fournissant un moyen de saisir par leurs yeux ce qu'ils ne peuvent entendre par leurs oreilles ?

Je crois avoir rempli la double tâche que je m'étois proposée, qui consistoit, 1°. à présenter la route

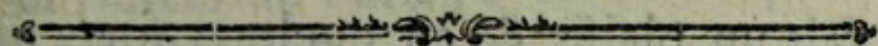
qu'on doit suivre , pour apprendre aux Sourds à prononcer comme nous toutes sortes de paroles. 2°. A faire connoître comment on pouvoit parvenir à rendre sensibles à leurs yeux , & intelligibles à leur esprit toutes les paroles qui sortent de notre bouche , mais qui ne font aucune impression sur leurs oreilles.

Puisse ce fruit de mon travail être de quelque utilité , jusqu'à ce que d'autres Instituteurs aient répandu plus de lumiere sur cette matiere importante. *Fiat , fiat.*

Fin de la seconde Partie.



LA VÉRITABLE MANIÈRE
D'INSTRUIRE
LES SOURDS ET MUETS,
CONFIRMÉE PAR
UNE LONGUE EXPÉRIENCE.



TROISIÈME PARTIE.

AVERTISSEMENT.

DEPUIS qu'il a plû à la Divine Providence de me charger de l'Instruction d'un nombre considérable de Sourds & Muets, la singularité de cette œuvre & les exercices publics de mes Eleves annoncés par la distribution de leurs Programmes ont attiré à mes Leçons une affluence de

Partie III.

K 2

Personnes de toute condition & de tout Pays. Je ne connois aucune partie de l'Europe, à l'exception de la Turquie, dont il ne soit venu des Etrangers, pour s'assurer par leurs propres yeux de la vérité des faits qui leur paroissent incroyables d'après le rapport de ceux même qui en avoient été les témoins oculaires.

Les Personnes les plus distinguées dans l'Eglise & dans l'Etat, se font fait un plaisir & en quelque sorte un devoir, de considérer avec attention la facilité & la simplicité des moyens, qu'un Instituteur très-simple lui-même mettoit en œuvre, pour suppléer au défaut de la nature & développer successivement l'intelligence de ces Êtres, qu'on avoit été comme tenté jusqu'alors de regarder comme des especes de demi-automates.

Mais il étoit réservé au Prince le plus Auguste, qui avoit daigné en

être le témoin de ne pas souffrir, que la France restât seul dépositaire d'un secours, dont les autres Nations pourroient retirer de grands avantages.

Il résolut donc d'attirer le premier & de fixer dans ses Etats un enseignement, dont il appercevoit la nécessité pour un nombre de ses Sujets, que son amour paternel lui faisoit appeller *SES SEMBLABLES* (lettre de Joseph II, à l'Instituteur des Sourds & Muets de Paris); & voici quelle en fut l'occasion.

Cet Ami souverainement respectable de l'humanité, ayant vu par lui-même pendant deux heures & demie, de quoi les Sourds & Muets pouvoient devenir capables, quand on se donnoit la peine de les instruire, ne pensa d'abord qu'à une jeune Personne de la plus haute naissance Sourde & Muette à Vienne, à laquelle ses parens désireroient avec ardeur de

procurer une Education chrétienne.

Il demanda donc comment on pourroit s'y prendre pour instruire cette jeune Demoiselle. Je répondis qu'il y avoit deux moyens ; que le premier feroit de la faire conduire à Paris où je l'instruerois très-volontiers (gratuitement bien entendu), mais qu'il y en avoit un second beaucoup plus simple, qui feroit de m'envoyer un Sujet intelligent de trente ans ou environ, que je mettrois en état de réussir parfaitement dans cette entreprise.

L'expédient étoit de nature à être goûté : aussi le fut-il sur le champ, d'autant plus qu'il annonçoit au Prince une ressource toujours subsistante pour ceux de ses Sujets, qui étoient réduits au même état d'infirmité ou qui le feroient dans la suite.

Cet Auguste Souverain vraiment digne d'être le modele de tous les

autres, qui auroient besoin d'un pareil secours, ne fut donc pas plutôt de retour à Vienne, qu'il me fit l'honneur de m'adresser la lettre suivante, dont il me permettra de supprimer quelques expressions que je ne mérite pas.

« Monsieur l'Abbé. . . ., l'Etablis-
» sement que vous avez consacré au
» service du Public, & dont j'ai eu
» occasion d'admirer les étonnans pro-
» grès, m'engage à vous adresser
» l'Abbé *Storch*, porteur de cette
» Lettre. Je me flatte, qu'il aura les
» qualités requises, pour apprendre
» de vous à conduire un pareil Eta-
» blissement à Vienne. Je ne le con-
» nois pas autrement, que par son
» Ordinaire, qui me l'a choisi. . . .
» & dont il croit pouvoir répondre.
» Je me flatte donc, que vous vou-
» drez bien le prendre sous votre
» direction, en lui communiquant la

» méthode que vous avez établie avec
 » tant de succès. Votre amour pour
 » le bien de l'humanité, ainsi que la
 » gloire de rendre à la Société de
 » nouveaux Sujets me font espérer,
 » que vous contribuerez de bon cœur
 » à étendre aussi votre charité sur une
 » partie des Sourds & Muets Alle-
 » mands, en leur formant un Maître,
 » qui par les yeux leur fournira des
 » connoissances suffisantes pour les
 » faire penser & combiner leurs idées.
 » Adieu. . . . JOSEPH ».

Monsieur l'Abbé Storck étoit un
 Prêtre d'environ 25 ou 26 ans, mais
 vraiment rempli de l'esprit sacerdo-
 tal, & d'ailleurs pleinement doué de
 tous les talens nécessaires pour réussir
 dans l'entreprise qui lui étoit confiée.
 Aussi dans le court espace de cinq
 mois fut-il en état de présider sous
 mes yeux à mes Leçons, dont je n'étois
 plus, pour ainsi dire, que le témoin.

tranquille & l'admirateur continuel.

Il resta cependant encore trois autres mois avec nous, parce que sa modestie lui faisoit croire que ce seroit un moyen de se perfectionner dans l'enseignement public, auquel on le destinoit.

Aussi-tôt qu'il fut de retour à Vienne, l'Empereur lui ordonna de commencer à instruire des Sourds & Muets dans une maison qui lui fut indiquée pour y faire ses Leçons, & il y réussit tellement, qu'en moins d'une année il dressa plusieurs de ses Eleves pour un Exercice public auquel assisterent les plus grands Seigneurs de la Cour de Vienne, & dont ils furent pleinement satisfaits.

Mais l'Instituteur des Sourds & Muets de Leipfick (M. Heinich), ayant appris, & sçachant que ce nouveau Maître des Sourds & Muets instruisoit ses Disciples, suivant la

méthode de Paris , il lui écrivit pour l'engager à l'abandonner , en l'affurant que non-seulement elle étoit inutile , mais quelle étoit même nuisible à l'avancement des Sourds & Muets.

Il avoit déjà publié précédemment dans sa Langue un Ouvrage , qui nous étoit inconnu jusqu'alors , dans lequel il se glorifioit d'être le premier & le seul qui eût inventé & qui mît en pratique la véritable maniere d'instruire les Sourds & Muets , ne faisant point difficulté de taxer d'ignorance ou de fourberie , tous ceux qui avoient écrit sur cette matiere avant lui , ou qui avoient entrepris d'instruire des Sourds & Muets.

Auroit-on dû s'attendre à de telles imputations faites à des Hommes illustres , avantageusement connus dans la république des Lettres , tels que MM. Wallis , Amman , Bonnet & plusieurs autres. Pour moi bien loin de

ſçavoir mauvais gré à cet Auteur, je n'aurois pû que le remercier de m'avoir agrégé à leur compagnie, ſi le reſpect & la reconnoiſſance que je devois à mes Maîtres n'euffent exigé de moi, que je répondiſſe aux calomnies dont il les avoit chargés.

Je devois d'ailleurs entreprendre la défenſe de la méthode dont M. l'Abbé Storch fait uſage, puisqu'elle eſt la mienne, & montrer évidemment que Sa Majeſté Impériale ne s'étoit pas trompée en l'envoyant à Paris plutôt qu'à Leipſick, pour y apprendre la vraie maniere d'inſtruire les Sourds & Muets.

Tel eſt le fond de la diſpute littéraire qui s'eſt élevée entre M. Heinich & moi. Elle ne feroit pas intéreſſante, ſi elle ne nous regardoit que nous deux perſonnellement, parce que le bien public ne pourroit en ſouffrir; mais ſi ma Méthode eſt inutile & qu'elle ſoit

nuisible à l'instruction des Sourds & Muets, 1^o. on se trompe à Vienne où M. l'Abbé Storch, à Rome où M. l'Abbé Sylvestre, à Zurich où M. Ulrich, n'ont d'autres principes que ceux de cette Méthode si visiblement défectueuse.

2^o. On se trompera en Espagne où M. Danguelo, en Hollande où M. Delo, ne pourront instruire que comme ils l'ont été eux-mêmes dans Paris à nos Leçons.

3^o. On se trompera en Angleterre, si des Sçavans de ce pays exécutent le projet qu'ils ont conçu, de former par souscription à Londres un Etablissement semblable à celui de Paris.

Y a-t-il quelque matiere plus importante que celle-là pour le bien de l'humanité, & qui mérite davantage d'attirer l'attention des sçavantes Sociétés Littéraires que nous avons consultées ? Croiront-elles pouvoir dé-

cemment demeurer neutres entre deux Méthodes aussi opposées que celle de M. Heinich & la mienne ? Si elles persistent dans leur silence , je les appelle au Tribunal du Public qu'elles auront refusé d'instruire sur un article intéressant pour le bien de la Société.

Comme les Consultations que j'ai eu l'honneur de leur adresser dans le temps peuvent s'être égarées , je joins ici la copie de celle que l'Académie de Zurich a reçue , & sur laquelle après un mûr examen , elle a fait la réponse qu'on trouvera pareillement ci-jointe.



 CONTROVERSA

*Inter Surdorum & Mutorum Instructores
in judicium celeberrimæ Turicensis
Academiæ deducenda.*

QUÆNAM fuerit exorta inter Surdorum & Mutorum Instructores controversiæ occasio paucis dicendum est.

Cùm Lipsiensis Surdorum & Mutorum Instructor Methodum Parisiensem à suâ prorsus diversam ab Institute Viennensi, per Decretum Imperiale recens designato, adoptari didicisset, nihil non movit, ut eam illi tanquam Surdorum & Mutorum progressui valdè noxiam exhiberet.

Quâ de re certior factus Parisiensis Instructor Gallicam ad Lipsiensem Institutorem Epistolam scripsit, in quâ diluere nitebatur, quæcumque ab eo fuerant objecta in suis ad Viennensem Institutorem admonitionibus.

Rescripsit quidem Lipsiensis, sed germanicè, nullumque tetigit punc-

tum ex iis de quibus in suâ Epistolâ differuerat Parisiensis Institutor; undè hic intellexit, vel nullo modo, vel non plenius ac melius à Lipsiensi Doctore Gallicam Linguam, quam à se ipso (Gallo) sciri Germanicam, atque ut ritè procederet amica concertatio, eum admittendum esse sermonem, qui foret utrique familiarior.

Primam ergo suam Epistolam (scilicet Gallicam) latinè vertendam duxit, alteram latino itidem sermone scripsit, tametsi propter quinquaginta annorum desuetudinem Latinam Linguam emendatè scribere se posse non sperare.

Cæterùm, quoniam nihil aliud voluit, quam breviorē simul & faciliorem ad Surdos Mutosque erudiendos investigare viam; eamque præsentium & futurorum gratiâ monstrare, de veritate quærendâ & patefaciendâ unicè sollicitus, verba attendere & aucupari nec debuit, neque curavit.



*EPISTOLA ad Lipsiensem Surdo-
rum & Mutorum Institutorem Gallico
sermone scripta ab Instituteure Pari-
siensi, & ab eodem in Latinum ser-
monem post hac conversa, in quâ res-
pondetur iis quæ Viennensi Institutore
à Lipsiensi objecta sunt adversus Me-
thodum à Parisiensi Instituteure com-
positam, & à Viennensi adoptatam.*

VIR DOCTISSIME,

Opus à me in lucem editum, quod inscriptum est, *Institutio Surdorum & Mutorum, signis methodicis iter ad doctrinam pendentibus*, si legisses, non utique tot ac tantas difficultates tua ad Viennensem Institutorem Epistola contineret adversus Methodum, quæ mihi cum illo communis est. Hieroglyphica non sunt, ut suspicaris, signa quibus in nostro docendi modo utimur: ea nimirum feligimus, quæ vel naturalem, vel si ita loqui fas est, ratiocinativam habeant cum rebus significandis connexionem.

Doctissimum & intelligentem existimato-
matorem cujus apud litteras iudicium
maximi est ponderis testem appello Ab-
batem de Condillac, Serenissimi Par-
menfis Infantis quondam Institutorem,
qui datâ occasione in suo studiorum
cursu quatuordecim voluminibus con-
stante, & in gratiam junioris Principis
composito, de nostrâ Surdos Mutosque
edocendi ratione loquens, sic habet
Tom. I, Part. I, Cap. I, Pag. II.

Parisiensis Surdorum Institutior « ex
» actionis loquelâ, (seu gestu) me-
» thodicam artem confecit, simplicem
» pariter ac facilem, quâ quidem opi-
» tulante Discipulis suis cujuslibet ge-
» neris ideas subministrat, ac dicere
» non verear, ideas distinctiores &
» illis clariores, quæ auditûs organo
» communiter acquiruntur: cum enim
» à primâ ætate de verborum signifi-
» catione iudicare non possimus, nisi
» ratione habitâ circumstantiarum in
» quibus proferuntur, sæpiùs evenit,
» ut quid valeat verbum non viden-
» tes, propriam illius ac genuinam po-
» testatem non apprehendamus, & per
» totam latè vitam in hac hæsitazione

» perseveremus. Id autem non con-
 » tingit in Surdis Mutisque per signa
 » methodica edoctis. Unica Institutore
 » se offert via, ut ideas quæ sub sen-
 » sus non cadunt illis suggerat, scili-
 » cet analysis, cui conficiendæ ipse-
 » met coram illis incumbens, ad ean-
 » dem artem paulatim illos dirigit, ab
 » illis deinceps ita exercendam, ut
 » ab ideis quæ sensibus obnoxia sunt
 » ad eas quæ illis non subjacent, facile
 » perveniant; unde colligere est quan-
 » tum ista locutionis species consue-
 » tos vel Educatricis cujuslibet vel
 » Præceptoris sermones antecellat».

Nota tibi si fuisset nostra Methodus,
 à Viennensi Institute sciscitatus non
 esses, utrum Surdus Mutusque antè
 cujus oculos scribitur, affer hunc Li-
 brum (gallicè, *apportez ce Livre*) ac
 deindè, vellem ut afferres hunc Li-
 brum (*je voudrais que vous apportassiez
 ce Livre*) istâ formulæ mutatione non
 disturbaretur.

Minimè quidem, Vir Doctissime,
 (& veniam dabis, si grammaticè cum
 Grammatico loquar). Noster enim
 Surdus Mutusque bacillum in manu

habens, illudque alternatim per diversas lineas super tabulam ad hunc usum ordinatas circumagens, ostenderet vocem *affer* (*portez*) in præsentide Imperativo positam esse, vocem autem *afferres* (*portassiez*) in secundâ personâ plurali de Imperfecto conjunctivo ex verbo gallico (*porter*), quod est Verbum activum ex primâ conjugatione, statimque subjungeret, ideò positam esse in *secundâ personâ*, quia sermo ad illam dirigitur, ideò *in plurali*, quia in nostro idiomate urbanitatis causâ secundam personam usurpamus (quemadmodum Germani tertiam) ideò *in imperfecto*, quia juxtâ orationis seriem ex Verbo (*je voudrois*) procedentem, actio gerenda, licet in rei veritate sit futura, se habet tamen ex hypothesi voluntatis præcedentis, tanquam modo præterita, ideò *in conjunctivo* quia locutio non est directa, sed verbum cum Verbo conjungitur; ideò *in activo* quia de subjecto agente sermo instituitur, ideò denique *in primâ conjugatione*, quia illius Verbi *indefinitivum* terminatur in *er* (*porter*); quæ quidem omnia figillatim absque

fui Inſtitutoris auxilio Surdus Mutuſque noſter indicaret ; unde procul dubio ipſe concluderes, conjugationum regulas ab illo non ignorari.

Noſtram Inſtitutionem ſi perlegiſſes, eamque licet Gallico ſcriptam idiomate legendo intellexiſſes, tres propoſitiones à veritate alienas tua ad Viennenfem Inſtitutorem Epiſtola non contineret. 1°. Quidem auditûs defectum per viſûs miniſterium non poſſe ſuppleri. 2°. Ideas abſtractas etiam ſcripturâ mediante, ſignisque methodicis opitulantibus, Surdorum mentem ſubire non poſſe. 3°. Citiûs oblivione delenda eſſe ſigna, verbaque illis ſic ingeſta.

Scires autem, in illorum mente ſic eſſe firmiter impreſſa omnia & ſingula verba, quæ in conſuetis colloctionibus occurrunt, ut libro aperto, vel epiſtolâ reſignatâ, quidquid fors obtulerit, extemplò ſcribant per ſigna methodica dictatum, cujus veritatis teſtis fuit omni exceptione major ipſa Cæſarea Majeſtas : cum enim quaſdam reſponſiones quatuor Linguis antè exaratas quàm introiret, ſuper tabulâ

nostrâ invenisset, illas remissis oculis
conspexit, in semetipso suspicans,
Præceptoris operam in illis scribendis
non defuisse, quod quidem ego ex ejus
vultu conjiciens, statim expungendas
curavi. Tùm ad Principem conversus
supplex oravi, ut Epistolam, si quam
fortè secum gestaret, proferre digna-
retur, à me per signa methodica dic-
tandam, & à Surdis Mutisque ad amuf-
sim reddendam; cui quidem petitioni
cum annuisset, exitumque videns satis
mirari non posset, quæsi vi, utrùm pro
grato acceptoque habiturus esset, ejus-
dem Epistolæ seriem ab unâ è Surdis
Mutisque alicui ex Condiscipulis ea-
dem ratione suggeri, quod cum pa-
riter præstitum esset, vidit Princeps
& stupuit. Putas-ne, Doctissime Vir,
nùm ageret hæc experimenta, quæ
quotidiana apud me sunt, sanus Ma-
gister, nisi Discipuli ejus omnia om-
nino Verba, quorum frequentior est
usus, memoriâ tenerent, regulasque
conjugationum satis apprimè callerent,
ad ea collocanda juxtâ diversitatem
personarum & numerorum, tempo-
rumque ac modorum, quæ illis per

signa methodica indicatur. Unum additum velim, scilicet, in Scholis vel Philosophicis, vel Theologicis Discipulos ex ore Professoris pendentes celerius non arripere dictatas ab illo prælectiones.

Tertius nunc appellandus est testis, per totam latè Europam famâ notissimus (D. Linguet,) cui, cum in mentem venisset Surdos Mutosque nihil aliud esse posse nisi quædam, ut aiebat, semi-automata, hisce verbis scribendum censui.

» Jamdudùm ferre nequeo, te Vi-
 » rum, ingenii laude florentem, viæ
 » quam in ediscendis cognitionum
 » tuarum elementis fecutus es, ita
 » esse addictum, ut alteram quamvis
 » latè patentem, interclusam arbi-
 » treris. Numquid non ratio ipsa nos
 » docet, arctiorem non esse connexio-
 » nem ideas inter & sonos articula-
 » tim pronunciatos, qui aures nostras
 » commovent, quàm easdem inter &
 » characteres scripto exaratos, qui ocu-
 » lorum nostrorum aciem percellunt.»
 In causam post hac descendi.

Interjectis diebus vix quindecim D,

L. ad me divertit, quem statim interpellans rogavi, ut quas libuerit abstractas ideas proponeret, Surdis Mutisque per signa methodica ministrandas. Cum verò delectûs honorem mihi recusanti perseveranter detulisset, his ego verbis perrexi: « *Intellectus, intellectualis, intelligens, intelligentia, intelligibilis, inintelligibilis, intelligibiliter, inintelligibiliter, inintelligibilitas.* En præsto sunt novem vocabula ad intellectûs facultatem pertinentia, diversis tamen signis methodicis exprimenda: *Comprehensibilis, incomprehensibilis, comprehensibiliter, incomprehensibiliter.* » (Veniam dari velim verbis excusis quæ sequentur: Gallicè loquebar, verba latina desunt.)

» *Conceptibilis, (concevabile,) inconceptibilis, inconceptibiliter, idea, imaginatio, imaginabilis, inimaginabilis, inimaginabiliter; fides, credentia (la croyance) credibilis, incredibilis, credibiliter, incredibiliter, incredulus, incredulitas.* En habes, Vir Doctissime, ideas abstractas, inter quas optio sit tua. » Post quosdam mutuæ urbanitatis conflictus elegit vo-

cem *inintelligibilitas*, quam procul dubio inter cæteras difficiliorem suspicabatur, quæ tamen confestim à Surdâ mutâque reddita est, quod quidem attonitis oculis dum aspiceret, ego ad propositum reversus, « non » fatis est inquam, Vir Doctissime, » ut verbo quod indicasti potiarius, id » quomodò per signa methodica sug- » geratur paucis aperiam. Data signa » quinque, illâ celeritate quam vidisti, » verbum istud fatis superque desig- » nant.

» Primum significat non externam, » sed internam actionem; Secundum, » mentis intus legentis, id est, quæ sibi » proposita sunt intelligentis disposi- » tionem exhibet, quæ quidem dis- » positio per tertium signum possibilis » declaratur, unde exurgit nomen ad- » jectivum rei propositæ conveniens, » scilicet *intelligibilis*, quæ cùm sit » qualitas concreta, & in abstractam » per quartum signum transmutetur, » fit *inintelligibilitas*; huic autem nega- » tionem addendo per quintum sig- » num, exoritur *inintelligibilitas*. »

Cum autem, Vir Eruditus, quem
honoris

honoris causâ nominavi, postulatis quinque vel sex aliis vocabulis substitisset, illumque inducerem, ut incepta persequeretur, respondit, inutilem fore ac superfluum operam, nec se amplius dubitare, quin rationem illi de singulis signis redditurus essem, ac unum tantum superesse, cujus experiendi desiderio teneretur, utrum scilicet Surdi Mutique, quorum tanta erat in reddendis ideis per signa methodica expressis sagacitas, definire possent quidnam esset idea Metaphysica.

Hujus: ergo petitioni annuens, super tabulam scripsi: « Quid intelligis per ideas Metaphysicas? » Dùm autem de responsione minimè sollicitus cum illo confabularer, una ex Surdis Mutisque propositam quæstionem his verbis solvit: « Per ideas Metaphysicas intelligo » ideas rerum, quæ sunt à sensibus independentes, quæ sunt suprâ sensus nostros, quæ sensibus nostris percipi non possunt, quæ sensus nostros nullatenus afficiunt. »

Quâ responsione perlectâ me obtestatus est, ut illum in gratiam reducerem cum Surdis Mutisque, in animo

indubitanter habentibus, semi-automatum appellatione se fuisse ab illo decoratos.

Illis igitur per signa methodica scribendum ingessi : « Bonâ fide fatetur » Vir Doctissimus, reverà se, quod » de vobis scripserat autumasse, nunc » autem libenti animo dicta revocare. » Tum à me digressus est pro certo affirmans, à se, quidquid viderat & audierat, publici juris esse faciendum. Quod autem non steterit promissis, penès ipsum non fuit, ut norunt omnes, qui scripta publica legere assuescunt.

Si nostra Methodus ad cognitionem tuam pervenisset, utique didicisses, nostras à nobis Prælectiones, quando-cumque libuerit, per solum labiorum motum integras dictari, absque ullius soni prolatione. Nihil auribus percipiunt quicumque præsentés adsunt : Surdis autem Mutisque nullum verbum fugit : arripiunt oculis quidquid patentibus Spectantium auribus se subducit.

Nostram igitur Methodum, Vir Doctissime, tibi licèt incognitam impugnasti, nec, ut vera dicam, molestè

fero , aliò me rapit impetus gaudio exultantem , quod in Academia Lipfienfi surrexerit Eruditus Inftitutor , qui eidem operi fe devovet , cui meipfum à multis annis totum dedicavi. Hujus Epiftolæ , cui finem facio , prolixitatem excufatam habeas velim. Si autem Methodum meam evolvere fuf-tineas , meque tuis confiliis juvare pollicearis , illius exemplum ad te transf-mittendum curabo. Utinam aliquis tutiorem aut expeditiorem viam exco-gitaverit , cujus ego veftigiis infiftens , accepti ab illo beneficii memorem animum testificarer.

Te Deus incolumem fervet , Vir Doctiffime , cujus ego fum cum magnâ obfervantiâ ,

obfequentiffimus Famulus
*** Parifiensis Surdorum &
Mutorum Inftitutor.

*SECUNDA Institutoris Parisiensis ad
Lipsiensem Surdorum & Mutorum
Institutores Epistola.*

QUAM mihi Epistolam misisti, Vir Doctissime, Germanicis, iisdemque minutissimis Litteris scriptam legere non potui: ac si legissem, multo mihi & quidem superfluo labore nitendum fuisset, ut illam in Gallicum sermonem converterem. Sperabam autem fore ut ex vestratibus qui ad Prælectiones nostras frequenter se conferunt, aliquis inveniretur, qui gallicè redderet, quod germanicè legisset.

Opus à quibusdam, non scripto, sed vivâ voce tentatum, & deinceps intermissum, à nullo consummatum est. Sed in iis etiam quæ sic fuerant in Linguam nostram conversa, nec præproperæ huic interpretationi fidem habere poteram, nec ad meos vocabulorum indices recurrere (dignoscendi causâ, rectè nè an perperam in materiâ ex se difficili reddita esset genuina verborum tuorum significa-

tio,) tanta est apud vos inter Litteras impressas & manuscriptas dissimilitudo.

Quod igitur à te objecta diluere hætenùs distulerim, in me non residet cunctationis culpa, qui calamum sumpsi, suam ubi operam mihi præbuit Vir Eruditus qui se mihi noscendum non dedit, attamen erga Surdos Mutosque, & eorum Institutorem optimè affectus, officium præstitit, quod huc usque frustrà expectaveram.

Cum autem nec mihi Germanica Lingua, nec tibi Gallica sit omninò familiaris, ille inter nos sermo adhibendus est, quem plenius ac melius ambo intelligamus; ideòque priorem meam Epistolam gallicè scriptam duxi latinè vertendam esse, mihi siquidem in animum inducere nequeo, nec illam, nec meam Institutionem methodicam à te fuisse intellectas, cum tuum responsum habeat plurima, quæ non utique scripsisses, si Gallicam Linguam calluisses, quâ utendum esse in meis scriptis existimaveram.

Ad tria potissimùm Capita, Vir Doctissime, revocari potest omnis inter nos disceptatio.

1^o. Quidem meam instituendi Methodum eandem esse arbitraris cum illis, quas olim in lucem ediderant Eru- ditissimi Viri Wallis, Amman & Bonnet.

2^o. Nostrâ breviorē & faciliorem ad Surdos Mutosque edocendos viam te invenisse affirmas, in hoc consen- tiens cum D. Peirrere, qui hîc non ita pridem Surdos Mutosque erudiebat.

3^o. Quod in nostris publicis Præ- lectionibus quotidie fit astantibus ex omni ordine & regione Viris Doctis- simis, hoc tibi videtur impossibile.

Primum Caput leviter attingam, si quidem meâ parvi refert, utrum me Institutionis meæ inventorem quis- piam judicet, an in aliorum labores me introisse contendat.

Attamen, ut bonâ fide fatear quod res est, neminem novi qui ante me de Signis methodicis mentionem ullam fecerit, imò & eorum nomen usurpa- verit, quique illorum ope non solum *personas* (ut aiunt Grammatici) *nu- merosque verborum*, sed etiam horum *tempora & modos* oculis ad vivum exhibuerit.

Nullum etiam Autorem novi, qui illam artem patefecerit, quâ dato semel alicujus *infinitivi* vel potius *indefinitivi* signo caracteristico, non solum personæ & numeri, temporaque & modi ejus Verbi, cujus est indefinitivum ex hoc velut fonte fluant, sed etiam *nomina* cum *substantiva*, tum *adjectiva* & *adverbia*, quorum illud indefinitivum fit quasi radix primigenia addendo scilicet primario huic signo, signa peculiariora, quibus personæ & numeri, temporaque & modi, vel nomina, sive substantiva, sive adjectiva, & adverbia inter se distinguantur.

Neminem pariter inveni, qui manifestè aperuerit, quomodò analysis ope, signa signis connectendo, ideæ quælibet etiam Metaphysicæ, (ut loquuntur Philosophi) oculis ita subjiciantur, ut nulla sit, quæ horum aciem effugiat.

Si quis hodiè in suâ Surdos Mutosque instituendi Methodo de signis methodicis locutus, eorum inventionem sibi vindicet, id me non famæ cupidum, sed publicæ utilitatis maximè studiosum minimè sollicitabit.

Hanc prior inveni Methodum , ferat alter honores.

Verùm hæc de meâ Methodo dicta
sufficiant.

Secundò. Viam nostrâ breviorẽ
simul & faciliorem ad Surdos Mutos-
que erudiendos te invenisse arbitraris ,
scilicet existimas , ad loquendi usum
Discipulos ab initio informandos esse ,
unde ad doctrinam patet aditus latior ,
quam is quem dat mea Methodus , quæ
characteres scriptos & signa methodica
principium docendi facit.

In eandem igitur descendis senten-
tiam , quam triginta ante annis am-
plexus est Perreirus ipse , qui in Gal-
lico Libello , quem Regiæ Scientia-
rum Academiæ Parisiensi obtulit , anno
M. D. CCLI. de se ipso in tertiâ per-
sonâ locutus , sic ait.

Perreirus « suam Institutionem in
» duas potissimùm Partes dividit , lo-
» quelam scilicet & intelligentiam.
» Prioris ope Discipulos edocet artem
» dicendi & legendi verba nostratia ,
» ac tùm quidem Surdis explicat quas-
» dam solùm usitatiores loquendi for-
» mulas , una cum nominibus rerum ,

» quæ sunt ufûs quotidiani, ut ali-
» menta, vestes & supellectilia ».

« In secunda autem Parte cætera
» omnia quæ ad Institutionis perfec-
» tionem necessaria sunt eos docet,
» nimirum vim proprietatemque ver-
» borum, ut juxta Grammaticam &
» linguæ suæ indolem congruenter iis
» uti valeant, sive loquendo, sive
» scribendo ».

« Paucis post diebus exercitationi
» datis ejus Discipuli jam tunc apti
» fiunt ad quasdam voces distinctè red-
» dendas ».

« Prima Pars disciplinæ absolvitur
» intra menses duodecim vel summum
» quindecim, præsertim, cum Disci-
» puli tenerioris sunt ætatis. Altera
» autem longioris temporis moram de-
» siderat, ut ad suam perfectionem du-
» catur ».

Huc usque Perreirus, cujus pace
dixerim, hunc docendi modum pro-
gressibus Discipulorum valdè nocere,
quippe qui per duodecim aut quindecim
menses nullum præbeat illorum
menti pabulum.

Aliam prorsus sectamur viam : sci-

licet ad Surdos Mutosque erudiendos eadem vestigia premimus, quibus illi insistere, quos à teneris qualescumque Magistros experti sumus, sive nutritores, sive famulos, vel etiam paulò provectioris ætatis fratres aut cognatos, de nostrâ quidem Institutione minimè sollicitos, qui tamen eam singulis ferè pueritiæ momentis persecuti, latenti, ut ità dicam, incremento, eoque quotidiano auxerunt.

Objecta quælibet circumstantia & in conspectu posita, hi primi & domesticæ Magistri suo certo ac proprio vocabulo frustrâ nominassent, nisi ad ea, vel manuali signo, vel alio nutu oculos nostros direxissent.

Hanc igitur velut à naturâ acceptam omnes secuti sunt Methodum; atque ideò tribus quasi adminiculis stetit ea vulgaris docendi ratio; primum enim præstò fuit vox auribus sonans, deindè objectorum præsentia, tum oculorum intuitus.

Idem omninò contingit in Surdorum & Mutorum disciplinâ, non quidem per januam semper & ubique patulam, id est per aures, sed per

oculos, quasi per fenestram visibilibus per viam imaginibus sic arripit Surdi mens litteræ cujus vis propriam formam, ut nullus sit errori locus.

Prætereà, dum Surdi litterariam illam tabulam inspiciunt quæ à duabus primis Græcorum litteris *alphabeti* nomen accepit, alphabetum manuale suum (quod Dactylologiam Perreirus vocat) ediscunt per diversas digitorum positiones ita formatum, ut singulæ facillimè distinguantur certâ & propriâ ratione.

Quod Latini vocant *litteras appellare*, quod Galli *épeler*, quod Germani *buchstabiren*, hoc non sono vocis, sed digitorum positione cujusque litteræ propriâ exequuntur, cum hoc tamen discrimine, quod unâ ingeniosi & dociles Discipuli & alterâ tantum prælectione hebetiores indigeant, ut id memoriæ mandent, quia scilicet:

Segnius irritant animos demissa per aures,
Quàm quæ sunt oculis subjecta fidelibus, & quæ
Ipse sibi tradit Spectator.

Exempli causâ super abaco seu tabulâ scribo hanc vocem *fenestra*, & ad

eam Surdi Mutique oculos converto, is statim signis manualibus cujusque litteræ propriis ter quaterve aut summum quinquies utitur, ut defixis in eam vocem oculis singulas signet litteras, quæ sunt octo: mox averfis oculis easdem litteras per Dactylogiam indicat; deinde ad tabulam iterum conversus vocem *fenestras* à Magistro interim deletam super abaco rescribit.

Singulas ergo vocis hujus litteras in suâ serie sibimet tradidit attentus Spectator, non obliviscendas, quia vox illa & in colloquiis per signa methodica & in nostris sive privatis sive publicis Lectionibus frequenter veniet usurpanda.

Hic obiter notandum est, ad prædictam operationem non amplius requiri, quam duo momenta ab horologiorum opificibus minorum nomine designata, ut ab ipsis novitiis præsentè & inspiciente Institutore absolvatur.

Vix Surdi Mutique litteras quinque & viginti, id est Gallicum Alphabetum per Dactylogiam tenuere, cum aliud maximi momenti opus aggredimur.

Ac primò quidem parvi refert ,
 qualis fit Discipuli dexteritas ,
 cujus scribere discentis manum à primo suæ
 Institutionis die manu super impositâ
 regimus , cuique non alium deinceps
 nisi proprios oculos Magistrum de-
 signamus. De mendis non curat Insti-
 tutor , dummodò litteræ internosci
 facilè possint : nam Verborum , ut
 aiunt , conjugationes , declinationes-
 que Nominum concinnâ non indigent
 scripturâ , sed accuratam volunt cu-
 juslibet terminationis dispositionem.
 Itaque statim à secundo die , si non
 à primo , huic operi incumbitur.

Duo vel tria Verbi alicujus tem-
 pora , quorum exemplar illorum oculis
 continuè subjicitur , quotidie ediscunt ,
 quæ deinceps super tabulâ (remoto
 exemplari) cretâ scribant , atque sep-
 tem ferè dierum spatio Verbum *porter*
 integrum tenent , & juxta ejus exem-
 plar , non tamen objectum eorum
 oculis , sed in mente penitus infixum ,
 omnium *ejusdem conjugationis* Verbo-
 rum quæ illis alternatim indicantur ,
 tempora modosque valent cùm scripto-
 rum methodicis exhibere signis.

Quantâ autem discendi aviditate hæc pueri studia ingrediantur & prosequantur vix ac ne vix quidem excogitari potest, modò tamen eâ non sint ætate, quâ nihil nisi ludus delectat, nondumque degustari potest, quam suave sit & jucundum ex profundæ caliginis abyfso gradatim emergere & cum cæteris ejusdem naturæ comparticipibus vitæ & societatis inire commercium.

Tradimus interim per minutas interrogatiunculas prima Religionis elementa signis methodicis elucidata quæ memoriæ Discipuli mandent & postero die super tabulâ scribant, quod quidem tam alacriter perficiunt ut elicitas gaudio lacrymas continere nequeant; à quibus nosmetipsi quandoque non possumus temperare.

Huic priorum mensium Exercitationi, quæ singulis sua est, bis in hebdomada se adjungunt publicæ Prælectiones, ad quas illos admittimus, & quæ illis ad signa methodica capeffenda maximam utilitatem præbent, queis in Prælectionibus, dictante per signa methodica Præceptore, ma-

teries quam requirit ordo Prælectionum in quæstiones & responsiones divisa, super tabulâ quinque pedes latâ, grandioribus litteris, cretâ scribitur, quadringentis plûs minûs verbis constans, ac deinde in plutei modum erecta ante oculos Discipulorum quinquaginta exponitur.

Tum fufis per signa methodica precibus, incipit singulorum cujusque quæstionis Verborum explicatio methodica, quæ decies circiter repetenda fit primûm à Magistro vel ab uno è doctioribus Discipulis, cæterorum coronâ inspiciente, ut alternis vicibus ad juniores & rudiores descendendo, signa quæ viderint exequantur, quæ quidem non simplicem cujusque vocis significationem exhibent, verûm etiam grammaticam illius positionem juxta temporum ac modorum, itemque generum, casuumque varietatem: nec sua defunt etiam adverbis, conjunctionibus & præpositionibus signa propria.

(A novitiis qui huic Exercitationi interfunt, non exiguntur nisi signa Nominum, quæ frequentius usurpantur.)

Itaque unius mensis spatio recensentur verba ter mille & amplius sic repetita in publicis Exercitationibus, quorum pars maxima sæpius recurrens profunda in cerebro vestigia sic imprimit, ut non solum deleri nequeant, sed in dies figantur altius nunquam avellenda.

Abfit ergo, Vir Doctissime, ut mentes ad imaginem Dei factas & omnis doctrinæ capaces, in solâ loquelæ exercitatione menses duodecim, quindecimve miserè distineamus, quasi non similes nobis homines nostris curis committerentur, sed bruta animantia, quibus non est intellectus.

Quomodò in deplorandâ veritatum ad salutem necessariarum ignorantia eos jacere sinamus, quos possumus & Dei existentiam & præcipua Religionis Mysteria, ejusque Sacramenta, non quidem planè, sed quantum satis est edocere, ut si interim è vitâ migraverint, spiritualibus subsidiis à Christo ad salutem nostram institutis purgati refectique æternam possint adipisci beatitudinem.

Quidquid contradicit Perreirus ;

illa docendi ratio potior est , quæ insitam vim animi citiùs promovet ; ea verò longior & pejor est , quæ non nisi post annum & ampliùs intelligentiæ tenebras depellit.

Verumtamen , si longitudinem itineris excusaret via liberior & planior , spesque affulgeret felicioris exitûs , veniam dandam esse non diffiterer.

At contrà longa & aspera via erudiendis aperitur Discipulis : grande & difficile opus per fastidiosum & novitiis valdè onerosum laborem inchoatur , qui fieret quidem tolerabilior , si intermisceretur aliud exercitium , quod mentalimentum præberet , eamque è tenebris in lucem sensim vocaret. Sed proh dolor ! loquendi hora est , nondum advenit tempus cogitandi : mentem crassa premet caligo , dum linguæ dissolvitur vinculum.

Intereà quid agat Doctor Egregius ? Simplicis Ludi - Magistri personam geret , alteri cuilibet facilè committendam , nisi velit imperitiæ multitudini fucum facere , nec enim exi-

mias animi dotes requirit ista Institutionis pars, quam cum puellis aliquot apud se inconvictu commorantibus non malè implent Surdarum & Mutarum Educatrices, quas ad istam operationem mechanicam diebus aliquot direximus. Hic patientiâ opus est non doctrinâ.

Cæterùm ingrato isti labori (ad cuius felicem exitum duodecim aut quindecim menses requirebat Perreirus), si dent quotidie Magister & Discipulus plus duabus horis, manè nimirum unâ, & alterâ post meridiem, defatigatione victus uterque brevi sentiet, quàm sit ærumnabilis ista Methodus. At quomodò tempus residuum consumet Discipulus, cuius intelligentiæ nulla offertur exercitatio? Intolerabili tædio afficietur, oscitabit, diei pondere gravabitur, nisi ad nugas & inania oblectamenta se convertat, siquidem absque sui Institutoris auxilio nihil potest exequi.

Nos autem, ut diximus, pabulum menti ejus ab ipso principio dedimus, & deinceps sine ullâ intermissione ministramus.

Suam Methodum , cum à nemine impugnaretur , nullo Perreirus stabiliit fundamento , & in suæ inventionis quietâ possessione annos quatuor & viginti permanfit : ut autem à me impugnata est , in meâ Institutione methodicâ editâ in lucem anno 1775 , artis suæ defensionem se suscepturum declaravit , quùm primùm per sua ipsi negotia liceret : operi tamen manum non admovit. Quantâ exultasset lætitiâ , si communis te causæ fore Patronum prævidisset.

Priusquàm autem , Vir Doctissime , super hoc argumento tecum differere incipiam , unum te monitum volo , nimirùm in animo me non habere tuam loquelæ edocendæ rationem cum Perreiri arte promiscuè confundere , siquidem nec tuam nec illius Methodum perspectam habeo.

Unum est in quo vestra sententia concordat : ad loquelam Surdos Mutosque priùs esse erudiendos ambo contenditis , quàm ad rerum & verborum intelligentiam. Hoc unum in his quæ superiùs dicta sunt oppugnandum suscepi & incoeptum prosequor , à te objecta diluendo.

« Vocabula, inquis, five typis ;
 » five calamo scripta coacervatis vel
 » muscarum vel araneorum pedibus
 » similia sunt : figuram seu formam
 » non habent, quam, dum absunt,
 » nostra imaginandi facultas sibi possit
 » repræsentare : imò vix ac ne vix
 » quidem litteram unam ab aliis se-
 » paratam certo fixoque modo posse-
 » mus menti nostræ exhibere, quantò
 » minùs integrum vocabulum ? »

Exempli causâ profers hanc vocem
Paris ; cujus imaginem clausis oculis
 concipi posse negas æquè claram ac
 distinctam, vel si ita loqui fas est,
 lectu pariter facilem, ac super chartâ
 aut codicillo ; spondesque mille contra
 unum hanc vocem integram non posse
 menti pictam offerri.

Ergo mirabilem ac penè divinitus
 concessam litterarum inventionem,
 quam summis laudibus extulêre nomi-
 natissimi omnium gentium Scriptores,
 sic deprimis, ut inordinatè coacerva-
 tis vel muscarum vel araneorum pedi-
 bus non dubites litteras assimilare.

Singularem hanc & huc usque inau-
 ditam comparationem, si Perreirus in

suæ Methodi patrociniū excogitasset, non mirarer : digna erat, quæ tali inniteretur fundamento.

Tu verò qui præcedentes quascumque Methodos despicias, non solum ut inutiles, verum etiam ut Surdorum progressibus valdè noxias : tu qui novam annuntias Methodum, cujus inventionē gloriaris, & quam omnes & singuli Surdorum Institutores suâ relictâ debeant amplecti, quale nobis ad doctrinam pandis iter, dum te sequemur antesignanum? Profectò non crederem, nisi tua inexpectata comparatio novæ hujus inventionis secretum aperuisset.

Novam dicis, nec Perreirus concederet, nec doctissimi Viri Amman & Bonnet, ipso antiquiores faterentur.

Si nostra hæc controversia publicam in lucem prodeat olim, spondeam & ipse mille contra unum in te insurrecturos Viros, quotquot sunt, eruditione & ingenio commendabiles.

Supponis, Vir Doctissime, sed non probas, formam cuique litteræ assignatam non ita caractere proprio distingui, ut cum aliâ non possit confundi.

Testes contra te appello ipsos Surdos Mutosque, quorum plurimos, jam à primo suæ Institutionis die diversa litterarum figura sic afficit, ut sublatâ ex oculis Alphabeti tabulâ, quod illis principium discendi fuit, singulas litteras sciscitanti cuilibet per Alphabetum manuale reddant hoc modo: scilicet remoto pollice & digito auriculari per digitos inter utrumque medios, sibi que mutuò adhærentes significant litteram *m*, cujus figuram apertè demonstrant: annulari sublato litteram *n*; iisdem duobus digitis in altum erectis litteram *u*; pollice & indice in formam circuli in se recurrentibus litteram *o*. Quid plura? Tuam istam vocem *Paris*, ubi viderint, si deleas, ipsi restituent vel scripto, si creta adfit aut calamus, vel digitorum positione, cujusque litteræ propriâ, si desit calamus aut creta.

Attendas velim, Vir Doctissime; grandiores litteras, quas supra majores Templorum & publicorum Ædificiorum portas videre est, cocervatis muscarum vel araneorum pedibus non posse omninò assimilari. Nam sensibiles

In mente species relinquunt, quarum formas, ubi opus est, facillimè repræsentat vis imaginandi omnibus innata hominibus. Grandiores igitur litteras sumimus ad inchoandam Surdorum Mutorumque Institutionem, quas sensim dum minuimus, eædem supersunt ideæ sive grandioribus utimur characteribus, sive minutis, unde nunquam huc usque contigit, ut grandioribus litteris apprehensis, novum ad minutiones ediscendas studium fuerit adhibendum.

Spondes mille contra unum, dum affirmas, vocem integram *Paris* cogitatione depingi non posse; verùm hic, tuâ pace dixerim, te ludit error inscium, quod litteras à subjecto, ut aiunt Philosophi, cui adhærent, abstractas consideres, unde quum earum color evanescit, colligis ipsas litteras imaginandi facultate non posse apprehendi: quia nimirum nihil ipsa sibi, nisi per species seu imagines sensibus obvias potest exhibere.

Reverà autem litteræ sive impressæ, sive manu scriptæ menti nostræ se non offerunt independenter à subjecto;

cujus aliquam superficiei partem suis propriis characteribus intingunt, adeoque vel albo vel nigro colore quasi vestitæ imaginandi vim semper afficiunt, unde fit ut claræ ac distinctæ sint, nec minus menti nostræ lectu faciles, quam si eas oculis offerat charta vel liber.

Quod, ut plenius intelligatur, observandum est, nostram imaginandi vim hac facultate præditam esse, ut species objectis visu perceptis similes sibi met fingere valeat, easque ita distinctas ac ipsamet objecta: suos habet oculos, nec corporis oculis minus veloces.

Quemadmodum igitur vocem à te in exemplum allatam & scripto exaratam intuendo, quinque hujus litteras oculi nostri non confundunt, ita nec nostra imaginandi facultas alteram pro alterâ accipit, easque sibi met exhibere potest, vel auratas, vel argenteas, vel ferreas, vel etiam lapideas aut ligneas, albo vel nigro, vel viridi aut rubro colore depictas, & grandioribus aut minoribus characteribus formatas; nec in brevioribus tantum, sed etiam in longioribus vocabulis
hanç

hanc sibi congenitam facultatem exercere potest, modò tamen non cursim visa, sed attentè fuerint considerata.

Quisquis hanc in semetipso non agnoscit potestatem, suam imaginandi vim nunquam satis consuluit, nec quantum valeat expertus est.

Quinimò, quemadmodum oculi nostri propositionem integram vel impressam vel manu scriptam citiùs apprehendunt, quàm voce possit exprimi, nostra pariter imaginandi facultas hæc verba lapideis, iisque semi-pedibus characteribus supra majores quasdam Templorum portas insculpta sibi velociùs exhibet, quam illa procunciare valeamus PAVETE AD SANCTUARIUM MEUM : EGO DOMINUS.

Quid autem in locum facillimæ hujus ad intelligentiam assequendam Methodi substituas, nunc investigandum est.

Tuis ipsissimis utar verbis in latinum sermonem conversis, « Mei Discipuli, » inquis, artem legendi verborumque » sonos altè distinctèque & cum intelligentiâ reddendi ediscunt. Tam » somniando quàm vigilando in suâ » linguâ articulatâ cogitant. Eos unus-

» quisque potest alloqui, modo tamen
 » verba lentè proferat. Lingua scripto
 » exarata in eorum mente innititur
 » linguâ vocis sono prolatâ, quam
 » auribus quidem non percipiunt, sed
 » per alium sensum experiuntur, quod
 » de se est prorsus indifferens. Initio
 » miserandus est illorum cantus, sed
 » intra duorum vel trium annorum
 » spatium clarè ac distinctè loquuntur,
 » tandemque ipsam declamandi artem
 » ediscunt ».

Ergo, Vir Doctissime, ut eodem iterum utar exemplo quod ipse attulisti, vocabulum istud *Paris*, quod Surdorum & Mutorum meorum imaginandi vis uno temporis puncto sic arripit, ut deletum restituant ocius, tui Discipuli memoriâ non apprehendunt, nisi postquam eos edocuisti quænam esse debeat gutturis, linguæ, dentium, labiorum & malarum positio, ut singulas hujus vocabuli litteras articulent; quod tamen ubi protulerint, judicare ipsi non possunt, rectène an perperam sono vocis id reddiderint; siquidem sonos à se prolatos auribus non percipiunt.

Dato autem, nec, ut aiunt, concesso, quod felicem exitum in istâ articula-

tionē fortiti sint , non poterit imaginandi facultas verbum illud in eorum memoriam revocare , nisi singulas etiam positiones jam dictas cuique litteræ specialiter convenientes in eodem ordine sibi rursus exhibeant , eas comprobando per interiorē linguæ cum aliis oris partibus contactum , quod quàm difficile sit & longum , quis , quæso , non sentiat.

Tuos Discipulos affirmas , cùm vigilando , tùm somniando in suâ linguâ articulatâ cogitare. Bonâ fide fateor , me non satis capere , quid sibi hæc velint *in suâ linguâ articulatâ cogitare*. Gallus ergò in Gallicâ Linguâ somniando cogitat ; Latinus in Latinâ , Germanus in Germanicâ. Ego verò sæpius in nullâ , cùm frequentissimè contingat , ut de iis somniando cogitem , quæ nullo nomine designari possunt ope cujuscumque mihi notæ linguæ , qualia sunt varia phantasmata quæ nostra sibi fingit imaginatio , atque etiam eveniat , ut de iis dormiendo cogitem , quæ mihi ignotum habent nomen , ut innumera opificum instrumenta , mihi quidem visa , sed

quorum nomina prorsus ignoro, &c.

Quod autem spectat ad alia, quorum nomen apprimè teneo, sæpiùs evenit, ut in somno per species sibi similes mentem meam afficiant in nullâ linguâ de eorum nomine cogitantem, nec fanè mirum, quando quidem etiam vigilantibus sæpiùs contingit ut de hominibus vel rebus, quorum nomen revocare frustra desidero, attentè & amanter cogitare consuescam.

Gaudeo, Vir Doctissime, sed non miror tuos Discipulos intra biennium, trienniumve clarè ac distinctè loqui, tandemque declamandi artem ediscere. In fine Institutionis meæ Methodicæ invenies latinam Orationem, quinque paginis constantem, ab uno è nostris ab ipso ortu Surdis, coram eximio & numeroso astantium cætu in ambone recitatam & pro suo modulo declamatam.

Venio nunc ad tertium nostræ controversiæ Caput. Fieri non posse tibi videtur, ut Surdi Mutique omnia linguæ vocabula, quæ nostras exhibent cogitationes memoriâ teneant, illaque possint scripto reddere, statim

ac signa methodica illis respondentia conspexerint, vel à Magistro, vel à Condiscipulis suis, vel alicunde ostensa.

Attendas velim, hoc à nobis de omnibus omninò vocabulis non dici, sed tantum de illis quorum communis est usus, vel in familiaribus hominum inter se colloquiis, vel in nostris sive privatis, sive publicis de Religione Prælectionibus, vel etiam in omni Libro ad morum disciplinam pertinente, sed quæcumque verba vel altioribus scientiis, vel artium sive liberalium, sive illiberalium præceptis exponendis specialiter assignata sunt, Surdus Mutusque ab Institutore suo non accipit, nisi fortè obiter, nec mirum accidere debet, si illorum non meminerit, atque fatis est, ut ea teneat, quæ maximæ hominum parti sufficiunt ad vitam rectè honestèque agendam.

Hæc autem unicè necessaria, vel aperto Libro, vel Epistolâ resignatâ, Surdis Mutisque per signa methodica, dictari, testes sunt ex omni regione viri oculatissimi, quos decipere, si velim, non possim. Interfunt quotidie

nostris Prælectionibus Homines, qui fidem non habent rumoribus in vulgus sparsis : venire, sed non abeunt increduli, atque ante plures annos, ne unus quidem extitit, qui in hoc fidei genere dubius permanserit.

Unum pro mille testem appello ipsum Perreirum, qui cum Epistolam à se exhibitam per signa methodica Surdæ Mutæque dictari vidisset, in hæc verba stupens erupit : **SI NON VIDISSEM, NON CREDIDISSEM.**

Eamdem Epistolam (quod notes velim) ipse si voluisset Perreirus, Discipulis suis dictasset, cum hoc discrimine quod ope Dactylologiæ singulas vocis cujusque litteras indicasset, quas scripto expressisset ejus Discipulus, sed non intelligens, quem sensum haberet ea litterarum series.

Signa autem methodica nullius sunt linguæ, nullum significant vocabulum, nec ullam litteram : ideas exprimunt, quas ubi Discipulus intellexit, exprimit suâ qualicumque linguâ, & qualibuscumque verbis, nec utique fieri potest, ut sensum non capiat vocabuli, quod ipse elegit scribendum.

Quanta fit hujus & illius dictandi rationis diversitas primo intuitu percepit Cæsarea Majestas. Cùm enim uni ex puellis Surdis Mutisque per Dactylologiam dictassem Germanica hæc verba : *es sey fern von mir , dass ich mich rhûme , dass allein in dem creutz* (*mihi absit gloriari nisi in cruce. Gal. 6^o. 14^o.*) & jussissem ut per signa methodica harum vocum sensum declararet , respondit , se nescire quid sibi vellent , quam Methodum merè mechanicam esse intellexit Imperator , atque idem semper expectandum esse responsum , postquam Surdo Mutoque linguæ cujusvis vocabula essent per Dactylologiam dictata.

Noli tamen hinc colligere Dactylologiæ usum à nobis omninò repudiari : eam ubi necesse est adhibemus , ad exprimenda nimirum *propria* , (quæ dicuntur) *nomina* hominum , regionum , urbium , quæ cùm non habeant nisi arbitrariam significationem , per signa methodica exhiberi non possunt ut alia linguarum vocabula.

Alterum artis nostræ vidit experimentum Cæsarea Majestas : cùm enim

quinque Surdos sic collocassem, ut quod alter scriberet, ab altero videri non posset, unam ex præcedentibus exercitiis propositionem elegi, decem circiter vocabulis constantem, quam per signa methodica exhibui, quæ propositio ab uno Gallicis, ab altero Latinis, à tertio Italicis, à quarto Hispanicis, à quinto Anglicis vocabulis reddita est; ac ne hoc quidem miratus est Imperator, quippe qui sciret à me nec litteras nec vocabula significari, sed duntaxat ideas, quæ cum sint omnibus & regionibus & linguis communes, ab eo qui illas apprehendit, possunt facile suâ reddi linguâ.

Hinc colliges, Doctissime Vir, (& veniam dabis, si à nostræ controversiæ proposito paulisper digredior) à me non falsò fuisse affirmatum, ex signis methodicis conflare posse illam universalem linguam, Viris eruditissimis tandiù exoptam, cujus ope homines è diversis nationibus simul ubicumque commorantes, se se mutuò intelligere & sibi invicem respondere valeant, imò & propositiones ab uno

ex astantibus prolatas , suo quisque possit sermone reddere , quo quidem bono frui liceat , si in singulis diversarum gentium scholis , jubente principe , (quod doctissimus Abbas de Condillac exoptare se professus est) Magistri vel Professores nullum verbum sinant excidere , cujus signa methodica suos Discipulos non edoceant.

Silentio tamen præterire nolim , quod mihi à doctissimis Viris sæpius objectum est , scilicet fieri non posse , ut quis , dum integram propositionem per signa methodica exhibet , in eâ efferendâ non sequatur cujuscumque idiomatis ordinem. Jam verò ita dissimilem esse variorum idiomatum indolem , ut , exempli causâ , si quis Gallici sermonis seriem servat per signa methodica , quæ gestu conficiuntur , non possit Italus , nedum Germanus , exhibitæ propositionis sensum assequi.

Quod autem ut solvatur , attendere oportet , à me supponi totidem Spectatores , qui ab ipsâ pueritiâ edocti , signorum methodicorum linguam sic notam habeant , ut Gallus gallicum , Germanus germanicum sermonem in-

teligunt ; hoc posito notandum quid contingeret , si coram Gallis duodecim Latinam Linguam apprimè callentibus , gallicè quis exprimeret propositionem seu phrasim , eamque latinè reddi postularet.

Ex duodecim illis Astantibus ne unus quidem inveniretur , qui Gallicæ phrasif feriem sectandam sibi proponeret , nullus profectò cujus latina phrasif , tam in verborum ordine quàm in delectu alterius phrasif seu interpretationi foret admodum similis , nec enim Gallici sermonis ordini reddendo studeret eruditus interpres , de sensu propositionis concinnè exprimendo unicè sollicitus.

Idem omnino erit de propositione seu phrasif quâlibet , quam velis è locutione per signa methodica in aliam quamlibet linguam vertere : non gestuum ordo quæreretur , sed ideas per signa methodica exhibitas juxta propriam dicendi scribendique rationem fidus interpres curaret exprimere.

Ad tuæ epistolæ finem revertor , Vir Doctissime. Ducentos Surdos Mutosque à te loquelæ assuefactos commemoras , ex quibus à te informatos esse

asseveras non solum Viros societati utiles, verum etiam Homines peritos artium sive liberalium, sive illiberalium; sed quid ad laudem nostram confert ista Surdorum Mutorumque peritia? Nulla est ars quam absque ministerio nostro Surdi Mutique apud nos non exercent, postquam Magistro solerti traditi sunt artis suæ preceptis imbuendi. Imò contingit quandoque, ut innatâ indole magistri vicem supplente, eos etiam qui tirocinio functi sunt longius antecellant.

Gratulor tibi, quod sub illius Principis ditione vitam agas, qui tuæ institutioni plurimum favet, quique tibi, ut ais « non solum quadringentos annui » reditûs nummos assignavit, verum » etiam habitationem, lignumque necessarium suppeditat, præter alios » quæstus, quos ex illâ arte quotidie » consequeris ».

Quod ad me attinet, suis donis ab ipso ortu Divina Providentia ita me cumulavit, ut ingrati animi vitium mihi exprobraret, qui est ex suo misericors, ex nostro justus, si quod gratis accepi, gratis non darem.

Nunquam Institutori Viennensi suadebo, ut Discipulos loquendi artem ipse edoceat, sed tantum ut Magistros informet, qui mechanicæ huic operæ (ipso duce) incumbant, dum se ipsum ad utiliora servat, eaque majora.

Cæterum, Vir Doctissime, quantumque sit inter nos opinionum diversitas, nihil imminuet de eâ observantiâ, quâ te semper colet.

Tuus obsequentissimus
Famulus, Parisiensis Sur-
dorum & Mutorum Insti-
tutor.

RESPONSIO Lipsiensis Surdorum & Mutorum Institutoris ad præcedentem Epistolam.

VIR Generosissime & plurimum Reverende.

Licet Litteræ tuæ, quas nuper ad me dedisti, honorificæ mihi fuerint

atque gratissimæ; non possum tamen non liberè profiteri conceptus nostros de optimâ Surdo-Mutos erudiendi Methodo toto cœlo esse diversos, & vehementer dubito fore ut ambo eodem quasi termino conveniamus.

Jam olîm tibi dixisse memini, me non solùm tuam, sed etiam cæterorum, qui hac in re aliquid attentione dignum præstiterunt Methodum cognitam ac perspectam habere & me jam ante viginti annos ad ductum Dactylologiæ erudiisse, sed simul observasse, hanc Methodum Mutos erudiendi, sive facilitatem, sive soliditatem respicias, cum illâ quam ego inveni & frequento, non esse æquiparandam. Mea enim Methodus solùm linguâ articulatâ & sonante, & hæc deinceps gustu, qui absentis auditûs vices sustinet, nititur.

Verùm enim verò, ut possim tecum super meâ Surdo-Mutos erudiendi Methodo communicare, tibi que aliquid hujus inventi aperire, indispensabiliter necessum est, ut istam docendi rationem à me discas, ad quod, ut ipse in loco domicilii me convenias, & ad minimùm dimidiam partem anni impendas, requiritur.

Methodus mea nullâ in re cum erudiendi ratione quâ Perreira, Deschamps, aliique viri haud ignobiles utuntur, conspirat, nisi fortè in linguâ, quæ scribendo exprimitur, & quidem tunc solummodò, si hæc lingua scripta tanquam copia vel imitatio linguæ articulatæ quæ tonum habet, consideratur.

In linguâ articulatâ, secundum meam Methodum ad erudiendos Surdo-Mutos Discipulos cardo rei vertitur. Per hanc & per ideas varii generis illi annexas conceptuum sibi cogitationumque majorem copiam acquirunt & ex mundo sensuali ad intellectualem transgrediuntur. Uno verbo cogitant per sensationes quas arte adepti sunt, & per rerum repræsentationes, cum illis sensationibus cohærentes, quæ conjunctim tanquam elateres, in eorum facultatem appetendi averfandique influunt, atque operantur, & quæ arbitrariam ipsorum cogitandi agendique rationem producunt, quâ de re magis in extenso differui in meis *observationibus super Mutis*, Germanico idiomate scriptis, quæ anno 1778, apud Librarium Herold Hamburgi in lucem prodierunt.

Discipuli mei Muti sensim modo haud sanè difficili & linguam vernaculam & linguas peregrinas & quidem tam distinctè, clarâ voce, cum intellectu & habitu ut homines auditu præditi loqui discunt. Prætereà varii generis artes & scientias addiscunt ex omnibus partibus eruditionis, exceptâ cognitione vivâ & rectâ tonorum, de quibus tantùm comparativè, exempli causâ, per vibrationes aquarum & alios motus ejus generis ideam obscuram omninò & imperfectam acquirere possunt.

Discipuli mei ergò non solum ipsi super variis artibus & scientiis ratiocinantur, sed etiam de objectis hujus generis & tenoris poteris cum illis vivâ voce loqui, & illis quæ calamo excipiant dictare: hæc res est quæ non solum hic sed etiam ubique innotuit, & quæ multis Principibus ac eruditis probata fuit.

Si verò putas, me, dùm erudio nullam planè Dactylologiam usurpare, vehementer erras, sed utor illâ tantùm ad combinationem idearum: signa autem quæ cogitationibus communicandis interserviunt apud meos Discipu-

los in linguâ articulatâ & eâ quæ scribendo exprimitur, consistunt.

Impræsentiarum hanc quam inveni Surdo-Mutos erudiendi Methodum, nemo novit præter me & filium meum. Multùm defudavi & multùm operis laborisque, quod vix crederes, impendi huic Methodo vel inveniendæ vel ordinandæ, nec mihi animus est eam pro vili pretio alios docere.

Principis negotium foret eam à me pecuniâ numeratâ redimere, & omnes casuistas provoco, an poterit unus vel alter eorum, peculium quod jure & difficulter acquisivi, mihi disputando eripere. Surdo-Mutos pauperes gratis erudio. Divites autem secundùm opes quibus pollent, solvere pro informatione tenentur, & sæpiùs plus accipio quàm poposci.

Vale, Vir Venerende faveque,

Tuo

Lipsiæ, 12 Jul.

optimè de te sentienti.

1782.

S. HEINICKE.

*TERTIA & ultima Parisiensis Institut-
toris ad Lipsiensem Epistola.*

VIR Doctissime pariter & Vene-
rande.

Nostram Surdos Mutosque insti-
tuendi Methodum ab Institute Vienne-
nensi adoptatam, si non oppugnasses,
tanquam inutilem & Surdorum pro-
gressui noxiam, de illâ cum tuo eru-
diendi modo comparandâ nunquam
cogitassem. Non aggressoris sed defen-
soris partes sustinui.

Mirari autem satis non possum, Vir
Doctissime, quod mihi opem à me nullo
modo expetitam, his verbis offeras.
« Verùm enim verò, inquis, ut possim
» tecum super meâ Surdos Mutosque
» erudiendi Methodo, communicare,
» tibi que aliquid hujus inventi aperire,
» indispensabiliter necessum est, ut
» istam docendi rationem à me discas,
» ad quod, ut ipse in loco domicilii
» me convenias, & ad minimum dimi-
» diam partem anni impendas, requi-
» ritur. »

Ne offendaris , Vir Doctissime ;
spontè oblatum officium si recusem.

Quod ego simplices Surdarum Edu-
catrices intrà dies ad summum quin-
decim sufficienter edocere possum, hoc
idem ego ipse per sex menses edoceri
non indigeo.

Et hæc quidem de tuâ ipsissimâ Me-
thodo dicta sint , Vir Doctissime , quam
tibi soli tuoque dilectissimo filio notam
arbitraris : hanc enim te præfente , vel
alio quolibet à te demandato , non
discam , sed omnem sensatum & au-
diendi facultate præditum Virum do-
cebo.

Nihil de illâ in præcedentibus meis
Epistolis dicere ausus sum , mihi si-
quidem apprimè notum nondùm erat ,
quonam præcisè modo in loquelâ edo-
cendâ procederet : hoc autem secre-
tum ipsemet his verbis revelasti. « Mea
» Methodus , inquis , linguâ articulatâ
» & fonante , & hæc deinceps gustu ,
» qui absentis auditûs vices sustinet ,
» nititur. »

Non aliam & nos sectamur viam ,
cum hoc tamen discrimine , quod in-
teriore diverforum loquelæ organo-

rum contactum gustus nomine designare non possumus. Nec ista definitio Viris Physicis arrideret. Gustus enim unus est ex quinque sensuum organis, qui non nisi saporibus discernendis inservit. Quænam sit præcipua illius sedes, an in linguâ vel in palato controvertitur: in utroque residere probabilius est, & quotidianæ experientiæ magis consonum.

Jam verò quilibet interior loquelæ organorum contactus nullum producit saporem, sed tantum sensibilem commotionem gustûs sensui prorsus extraneam.

Ista igitur sensibilis commotio in Surdis excitanda ad ministerium nostrum pertinet, & ad illam sæpè sæpiùs revocanda est illorum attentio, donec eidem commotioni in semetipsis excitandæ sic assueverint, ut ad illam efformandam auxilio nostro non ampliùs indigeant.

Ad illud autem assequendum nec argenteo nec aureo nobis opus est instrumento. Inutilem hunc Perreiro relinquimus apparatus fucò imperitis faciendo idoneum, digitis manibusque

nostris, ubi & quomodò necesse est applicandis utimur, & sic ad optatum pervenimus effectum. Non, ut ille remotis arbitris, sed palàm coràm tot Astantibus quot fors adduxerit, huic Exercitationi incumbimus, simulque audientes docemus, quomodò Surdos & Mutos in domibus suis degentes, qui ad nostras Lectiones convenire non possunt, ad loquelam disponere valeant.

Hinc colligere potes, Vir Doctissime, quàm inutile mihi futurum esset iter, quod ad Lipsiam susciperem.

Unum, ut bonâ fide fatear quod res est, in tuâ nuperrimâ responsione mihi mirum accidit, quod scilicet confitearis, *ad combinationem idearum te Dactylologiâ uti*: hæc sunt ipsissima tua verba. Simplex ista confessio cuilibet intelligenti satis superque declarat merè mechanicam esse tuam hanc operationem, quæ non ideas cum ideis comparat, sed verba cum verbis, litteras cum litteris. Dactylologia enim nihil aliud est, nisi litterarum series diversis digitorum dispositionibus indicata, quæ nomen quodcumque ex-

primere potest in quâcumque linguâ, nullatenus verò ejus significationem aperire.

Dictante ergò per Dactylologiam Institutore, cum eâ, si voluerit celeritate, quâ solers organicus instrumenti sui pinnas tangit, Discipuli fideliter reddent quascumque litteras diversæ digitorum positiones illis obtulerint. Quid verò significet ista litterarum series non intelligent, & quolibet interrogante responsionem quæstioni congruentem rectè pingent, sed quid ista pictura significet mente non assequuntur. Doctissimi videbuntur, & in rei veritate nihil erunt, nisi fidelissimi Amanuenses.

Vale, iterumque vale, Vir Doctissime. Si quibusdam tantùm leucis ab invicem distaremus, tui invisendi desiderio arderet

Tuus humillimus & obsequentissimus Famulus,
Parisiensis Surdorum Institututor.

D E C I S I O

Turicensis Gymnafii Doctorum Con-
ventûs super controversiâ inter Sur-
dorum & Mutorum Inſtitutores
exortâ.

L * * * A B B A T I ,

*Qui Surdos atque Mutos Pariſiis Inſti-
tuit Viro Clariffimo S. P. D. Gym-
nafii Turicenfis Reâtor & Conventus.*

V A L D È honorificè ſenſiſti de nobis
L * * * Vir humaniffime , cum ejus diffi-
dii, quod tibi cum Heinickio Viro Doc-
tiſſimo intercedit , arbitrium cum pau-
cis ex omni Academiâ numero ad
nos detuliſti. Tametſi verò plerique
noſtrum , qui de arte homines Surdos
Mutoſque inſtituendi adhuc tantùm
cognovimus , quantùm fama atque au-
ditione percepimus , minùs rectè ad
hujusmodi certamen judiciumque
vocari forſitan videamur , tamen quia
nimirùm aliquantò facilius eſt de præ-

clarè inventis quibusvis judicare, quam eadem ipsum prodere, non jam nostrum arbitramur, refugere ejus muneris periculum, quod tu perhumanè quidem nobis censuisti injungendum. Adde quod in nobis, qui antequam has Litteras ad te scriberemus, non tuas modò Heinickiique Epistolas, quibus hujus contentions summa continetur, sed & vestrùm utriusque scripta diligenter pervolvimus, judicium fortasse videndique veri acumen ac industria, ejusque rei de quâ agitur accurata cognitio nullo modo potest desiderari. Quare nos quidem de causâ vestrâ quid sentiamus, ingenuè dicemus atque liberè: numquid autem è re tuâ feceris ejus certaminis exitum partim nobis committens, cum alii viderint, tum ipse tu, qui nostro certè judicio in hac re vides plurimum.

Sunt autem duæ vestræ hujus contentions partes. Nam primum Heinickius, qui ante se de Surdis Mutisque instituendis præcepissent, omnes, neque te minùs quam cæteros, à verâ rectâque viâ aberrasse, deinde verò, se unum optimam illam ac præstantis-

simam ejus artis rationem reperisse atque tenere affirmat. Atque alii quid fecerint, præceperintve parum ad nos pertinet, illud excutiendum videtur, quod in illa ratione reprehendit quam partim inventam abs te inivisti, & magnâ multorum laude celebratam tueris.

Itaque ille existimat, te in instituentis Surdis atque Mutis scripturæ ministerio utentem incassum laborare, neque fanè operæ pretium facere. Nam cum litteræ, syllabæ, ipsa denique vocabula non sint nisi signa, minimè quidem rerum ipsarum, sed diversorum, quibus res quæque significantur, sonorum, fieri nullo modo posse, ut his, qui audiendi sensu careant, ullius rei notio hâc viâ ad animum referatur. Enim verò ita rem se se habere. Neque nos, dum scripta qualiacumque legimus, ex ipsis litteris vocibusve pictis rerum notiones haurire, sed vocabulorum figurâ, sonorum admonitis iter fieri ad rerum ipsarum intelligentiam. Atque etiam meditantibus nobis illud usu venire, ut verborum non certè illorum scriptorum, sed
sonantium

sonantium sensu per phantasmiam instaurato, cogitationis munere per omnia defungamur. Itaque hoc unum esse non certissimum modò, verùm prorsus necessarium cogitandi adjumentum, quo rerum species animo observantes & retineri possint & evolvi, tum etiam necti inter se aliarumque cum aliis contentione institutâ conferri. Quo præsidio cùm destituti sint illi qui aurium sensu careant, aliquid videri omninò quærendum, quod huic commodè possit substitui: idque ipsum reperisse se se profitetur Hei-
nickius.

Sed cùm idem facilè provideret, fore qui dicerent, hæc quidem ita fieri in nobis, qui loqui priùsqvam legere discentes, verborum non figuris sed sono, nec naturâ magis aut necessitate quàm adfuetudine ad cogitandum utamur; nil verò obstare quominus ipsæ rerum notiones hominibus Surdis, scriptis earum signis proximè ac sine alterius sensûs ministerio per oculos ad animum deferantur, etiam hanc arcem occupavit. Quapropter ille negat hoc fieri posse, eam potissi-

mum ob causam, quod nemo omnium scriptorum vocabulorum speciem aut per memoriam, aut per phantasmam ita possit instaurare, ut vel in tenebris, vel remotâ chartâ, clarè ac velut oculis ita animo illa intueatur. Nobis quidem id maximè conantibus formam aliquam objici, confusam illam atque obscuram, eorum similem, quæ transversâ nebulâ prospiciuntur: verùm intentâ in singulas litteras cogitationis acie cæterarum imaginem evanescere, omniaque illarum vestigia in mente facillimè deleri. Id adeò verum ille existimat, ut neminem, vel quatuor illius litterarum vocabuli *Brod*, quo nos panem dicimus, formam omnem accuratè animo tueri posse contendat. Undè adpareat quàm sit inepta illa ad eliciendam cogitationis vim ac contentionem ratio, quæ à tam fluxo & inconstanti visorum se se invicem pellementium delentiumque ludibrio ducatur.

Ea ferè est, nisi quæ nos fefellerunt, summa eorum quæ ab Heinickio contra te tuamque disciplinam fuerunt disputata. In quibus nonnulla partim

in se vera, partim etiam acuta dici, neque nos certè negamus, neque fortasse tu. Numquid verò ad te pertineant, ea videlicet alia est quæstio.

Nobis autem ita videtur, utcumque fingamus, verum esse, quod dicit, maximam esse in instaurandis litterarum vocabulorumque scriptorum formis phantasiæ tarditatem, id fortasse de nobis audientibus, at verò de Surdis sine erroris metu nullo modo posse adfirmari. Neque enim, putamus, ipse Heinickius ignorat, eos plerumque homines, qui aliquo careant sensu, tanto plus cæteris valere, ac proinde imagines phantasiâ concipere multo magis expressas ac consignatas, sive animi vis pauciorum sensuum munere circumscripta eo minùs dissipatur, sive minùs hebescit intentionis acies, sublatâ eorum, quæ nos sæpe conturbant, impedimentorum parte, seu denique cogit ipsa necessitas quærere, quâ ratione eorum, quibus caremus, jactura, per illa quæ habentur possit quodam modo reparari.

Sed ut totum hoc, qualecumque est, largiamur; putemusque in Homi-

nibus Surdis, non aliter atque in nobis audientibus, à scriptis rerum notis, sine tertio aliquo medioque genere signorum ad cogitationem minimè fieri posse progressionem, ne hoc quidem tuæ laudi vel minimum derogari, factis videmur nobis intelligere. Quid enim? Tu ne unius scripturæ uteris præsidio in erudiendis Discipulis, aut nihil omninò sonorum sufficis ministerio, per quod transitus fiat facilior, ab scriptis vocabulis ad rerum ipsarum comprehensionem? Nihilne ergo sunt signa illa quæ tu dicis *methodica*, quibusque non res modo quotidianas, nobisque circumjectas adcuratissimè significas, sed & ea quæ sunt abstrusiora & ab sensuum consuetudine maximè abhorrentia, ita quodam singula velut corpore vestis, ut oculis planè conspiciantur. Quam quidem artem tuam incomparabilem, ac suprâ quam credibile est, abs te excultam perfectamque, si dicamus omni laude esse majorem, non veremur, ne cuiquam rerum perito atque intelligenti nimium videamur laudasse. Ita quidem nos affecit ea pars operis tui præclari, ut

nobis antea videlicet de multis rebus dubitantibus, nunc certè lux quædam afflulgeret clarissima : atque ita ibi cùm ingenii tui acumen, tum disciplinæ adcurationem fuimus admirati, ut ejus libri lectionem iis omnibus qui in instituendis infantibus nullo sensu carentibus versantur, utilissimam fore judicarem.

Hoc tuum inventum diceremus Heinickium ignorasse, nisi ejus extaret mentio in illo libello, quæ rationem tuam oppugnavit. Nunc autem dicendum est, illum non Libri tui lectione, sed incerto rumore hoc sibi cognitum, dijudicare satis non potuisse, neque vidisse sanè, quæ quantaque ejus in omni tuâ disciplinâ vis esset. Quòd si enim hoc vidisset, certè etiam intellexisset, scriptarum litterarum atque vocum formas, tuis Discipulis non magis atque nobis aut sibi, rerum ipsarum esse signa : sed quemadmodum nobis audientibus scriptura est orationis, & per hanc demum idearum notionumque interpres, ita etiam Surdos Mutosque per scripturam nihil aliud, nisi signorum methodicorum

subire reminiscentiam, quæ est ipsorum oratio. Quemadmodum autem nemo nostrum eo consilio aut legere didicit, aut scribere, ut disceret cogitare, ita ne tibi quidem, Vir Clarissime, si quid videmus, hoc est instrumentum, quo velis cogitandi aut ratiocinandi vim demum è tuorum ingenio elicere. Nobis illuc dux fuit oratio fonans, tuos eodem perducit signorum methodicorum admirabile illud artificium. Quo uno dubium non est, quin tuis omnibus esses redditurus humanitatem, nisi scriptam præterea litterarum accedere doctrinam ad animorum cultum existimares perquam salutare.

Itaque hæc unâ re observatâ, nobis videtur concidere omnis ab Heinickio in disciplinæ tuæ reprehensionem instituta disputatio. Quod si enim maximè audientibus vocabulorum fonantium per mentem instauratio, necessarium sit cogitandi adjumentum, ne tui quidem Discipuli hujuscemodi aliquo præsidio carent, quibuscum tibi per signa rerum colloquium est omnium; ita ut visâ litterarum vocabulorumque formâ,

Statim subeat orationis suæ, id est signorum illorum quibus unamquamque rem soles indicare, recordatio. Proinde & legentes scriptas voces, ut nos cum sonis, illi cum suis signis commutant, ideoque posito sive libro, sive qualicumque scripto, sententiam hoc modo retinent faciliùs & cum secum aliquid cogitant, non per litteras sed per eadem illa signa cogitant, quam sæpiùs jam diximus esse illorum orationem.

Illud intereà quæri possit, utrum isthæc, quæ signis continetur methodicis, oratio talis omninò sit, quæ videatur sonorum, quibus sufficitur defectum penitùs posse compensare. Hoc autem ità intelligitur, uti ostensum fuerit, eam non minùs facilè retineri animo posse, nec minùs plenam esse aut adcuratam illâ, quæ sonorum ministerio per aures inlabitur.

Ac primùm quidem illud nullum negotium habet; nisi quis fortè existimet, faciliùs sese insinuare animis, magisque impressa ibi relinquere vestigia rerum illarum signa, quæ neces-

fitatem habent nullam, sed ex uno pendent voluntatis arbitrio, quam quæ sunt naturalia, id est, rerum, quas referunt, singularum, formam aut rationem ipsam imitatione exprimentia. Nobis quidem etiam audientibus, multò facilior accidit rerum quam vocabulorum reminiscencia, & cum paucissimi sint, qui, quæ legerint audierintve, iisdem verbis deinceps referre valeant, nemo tamen est omnium, quin eorum, si modo intellexerit, summam redditurus sit postulanti. Cum vero plures eadem audiverint, suis tamen verbis narrabunt singuli, quod non ita fieret, nisi ad res potiusquam ad verba memoria pertineret. Unde necessariò consequitur illud, ut facillimè in animo retineantur illa signa, quæ sunt rerum ipsarum quam simillima; hujusmodi autem esse tua, ecquis ignorare potest, aut perlecto illo libro, quo disciplinæ tuæ rationem omnem exponis, dubitare? Quæ enim signa rebus ipsa natura adjunxit, quibusque Surdi omnes in declarandis animi sensis, & nonnulli quidem satis callidè utuntur, ea

tu fequeris , cum hoc tamen discrimine , ut cum isthæc , Mutorum velut lingua tantâ sit egestate , quantâ necesse est illam , quam sibi quisque primus autor ipsemet reperiat , tu omnes orationis excultæ ac perpolitæ divitias in illam transtuleris.

Quod enim fieri posse antea nequidem eramus suspicati , id nunc asserere minimè dubitamus , nullam earum linguarum , quæ in ore hominum atque usu vigent , plenior esse aut copiosior illâ quâ tu ad Surdos Mutosque uteris. Atque res sub adspectum cæterosque sensus cadentes , quomodo signis possint notari faciliùs intelligitur. Aliquanto majorem difficultatem habere videntur notiones , quas Philosophi dicunt abstractas & ab omni sensuum commercio remotas. Eas per signa reddi posse à te negavit Heinickius : non negasset , si vel eam partem libri tui , quâ de hâc ipsâ re egisti , vel alias plures perlegisset. Itaque tu passim , quomodo id genus notiones in partes suas resolvens , evolvere atque per signa methodica oculis penè ipsis soleas subjicere , non

uno tantum exemplo luculenter sanè declarasti. Quid? Illudne minorem habet difficultatem, quod eadem te arte nominum, verborum, casuum, modorum, cæterarumque grammaticæ partium omne discrimen, tuis significare non dicis modò, verum signa quibus in hoc negotio uteris singula tam accuratè describis, ut oculis & ratione utens nemo non intelligat, aut ita fieri posse perspiciat. Hoc qui præstiterit, eum rerum qualiumcumque notiones signis posse comprehendere, jam in se est verisimillimum. Sed cum ineptum sit, quæ tu facta esse exemplis ostendisti, ea fieri non posse, pertinaci studio contendere, restat Heinickio, ut quæ signa rerum abs te reperta sunt, ea dicat ab Surdis intelligi non posse; quod quidem quale sit, patebit ex iis, quæ paulo infrà dicentur.

Atque ex ipsâ porrò horum signorum naturâ illud intelligitur sponte quod tertio loco ponimus, nimirum iis haud minus accuratè, imò accuratius multò rerum quarumlibet species ac notiones reddi posse, quam

omni, quæ verbis constet oratione. Nam cum res non modo significant, sed imagines illarum expressas per oculos ad animum deferant, rebusque adeò singula sint necessaria singulis, nulla quoque hic potest habere locum interpretationis diversitas aut inconstantia, cum contrà verborum vis ab hominum consensu nata, multo demum varioque usu sit eruenda, plurimum verò sententia à multis perperam constituta, ne per omnem quidem vitam rectè percipiatur. Quæ res permultorum sæpè gravissimorum errorum existit causa. Illud autem per se clarum est, in signorum illorum non minus quàm in verborum delectu errari posse ab iis, qui non tantùm iudicio valeant, quantum satis est, ad res quasque abs se discernendas, ita ut plùs ab iis minùsve significetur, quam oportebat : atqui isthoc non artis, verùm hominum est vitium.

Idque vel imprimis inde patet, quod, qui aptè adcuratèque loquitur, à multis tamen vel perperam vel planè non intelligi potest, non item qui signa exhibet rei cuique convenientia.

Alter enim nonnisi signa profert ab humanæ voluntatis arbitrio profecta, alter ipsas rerum imagines, vel adumbratas, vel etiam expressas velut qui nomen tuum audiunt, non etiam te cogitant, nisi illis jam famâ innotueris, qui verò quantumlibet incogniti imaginem ad naturæ similitudinem delineatam intuerentur, certè tantùm tui viderent, quantum voluisset pictor objicere. Enim verò, si ingenuè dicendum est, quod sentimus, tuæ istius disciplinæ utilitas tam latè nobis patere videtur, ut omnibus iis, qui audientes à loquentibus fuerunt instituti, existimemus perquàm salutare, ad te mitti, eo quidem consilio, ut eorum, quæ didicerunt, verborum rationem sibi ipsimet redderent, multaque ibi rectiùs docerentur, plurima dediscerent.

Multa sunt alia incommoda institutionis quæ ducitur ab oratione, quorum plurima collegit Lockius in illo Libro quem scripsit de mente. Ea verò, ne longiores simus, omittimus. Atque hæc omninò nobis erant dicenda * * *. Vir Clarissime, ne quis existimaret, aut disciplinæ tuæ præf-

tantiam rationibus defendi non posse, aut nos re parum cognitâ, de vestrâ lite dijudicare. Quanquam causa quidem tua minimè indiget illo rationum præsidio : habet enim quod majus est omni ratiocinio testium quotidie ad te confluentium, tum eorum quos nominasti, nullâ ex parte suspectorum auctoritatem gravissimam. Horum igitur fidem ac religionem, si possit, convellat Heinickius, ostendat falsa esse, atque efficta à te, quæ tu dicis oculis suis vidisse & JOSEPHUM Imperatorem, & Linguetum, & ipsum disciplinæ tuæ reprehensorem Perreirum. Quæ quidem ita sunt clara atque certa, ut ne minima quidem in illa vel fraudis cadat vel erroris suspicio : eaque, qui tollere non possit, is multa fortasse contra te tuamque disciplinam arguta, iisque probabilia disputabit, qui neque te tuosque coram viderunt audieruntve, nec, quod minimum est, Librum tuum legerunt ; eorum autem, qui non præjudicatâ opinione, sed partim ratione, partim indubitatâ rerum fide ducuntur, certè movebit neminem.

At ipse Heinickius exempla commemorat Surdorum per scripturam ita

informatorum, ut omnis institutionis fructus perierit. Quod si verum est, ut nos minimè pugnamus, ecquid inde patet, nisi quæ tu rectè peritèque facis, ea nonnullos non satis etiam intellecta stultè imitari?

Quod si aliquando disciplinam suam vulgaverit, ne ipse quidem fortasse omnes ejus imitatores probabit. Nos autem haud procul ab urbe habemus familiarem tuum Kellerum virum egregium, qui tua vestigia premens in eadem arte pulcherrimè versatur. Hujus & Discipulos vidit, & rationem exploravit, eandemque descriptam vulgavit, qui de causâ tuâ inter nos sedet Usterius vir clarissimus. Nobis verò isthæc scribentibus sunt ad manum Surdorum qui illius viri operâ utuntur scripta diversi generis exercitia, quibus illi, quos negat Heinickius ullius rei non sub sensu cadentis notionem animo concipere, nonnulla ad Dialecticorum formam argumenta satis scitè concluderunt. Quid igitur? Facile putamus intelligi, ut ea, quæ in se sunt optima, præposterâ imitatione non nunquam pessima reddantur, ita ratio-

nem , quæ rectè instituta ad bonum exitum perducit, nisi bonam ipsam esse non posse.

Vis-ne scire *** Vir Clarissime, nostri iudicii summam ? Non videtur Heinickius rationem tuam, quam oppugnat satis cognitam perspectamque habuisse, neque legisse aut omninò vidisse Librum, quo illam exposuisti. Aliter enim nec tua inventa cum aliorum disciplinâ temerè confudisset, nec tam alia multa peccasset, quæ ostendimus, omnium verò minimè, tuos à te ad loquelam institui, vel ipse negasset, vel negari passus esset ab iis qui suam rationem publicè præ tuâ commendarunt. Non enim hoc negari poterat, nisi ab eo qui nesciret, te de informandâ Surdorum loquelâ duobus capitibus exposuisse, & in fine libri Oratiunculam Latinam exhibuisse ab aliquo Discipulorum publicè recitam, aliis prætereà locis ejus rei fecisse mentionem.

Atque hæc quidem de te tuâque ratione nobis omninò visa sunt dicenda. De Heinickii autem arte, quam unam veram rectamque Surdos Mutosque eru-

diendi sese reperisse ille adfirmat; cujusque intelligentiam haud contemnendam pecuniæ summam venalem premit, neque nostrum est, neque aliorum judicium. De hujuscemodi enim rebus suspicari aut etiam dubitare secum cuivis, at in ullam partem quidquam adfirmare sine temeritate aut arrogantiam licet certè nemini. Ipse quidem profitetur, se illud, quod in audientibus sonorum ministerio efficitur, in Surdis consequi sapere. Id quomodo præstandum videatur, nos fatemur ingenuè conjecturam assequi minimè posse. Quæ autem vel ipse Heinickeus, vel quisquis ejus artem in Museo Germanico commendavit, de hac eadem re scripserunt, ea ut arcana scilicet obscuriora sunt, quàm ut, quale hoc sit inventum ex illis possit dijucari, eorum partem scripsimus infra, conversuri etiam, si satis ipsi intelligeremus (1).

(1) Das vornehmste Instrument, dessen er sich hierzu bedient, ist eine künstliche Gurgel, wodurch er einen gleichförmigen Ton aus der Kehle des Jauchens heraufzuheben weiß. Hierauf werden durch

Illud dissimulare non possumus , non neminem nostrum perlecto illo Heinickii libello , statim in eam cogitationem fuisse delatum , ut putaret , illum gutturis atque linguæ , per quæ maximè funduntur voces , varios motus sensusque saporis nomine perperram insignivisse. Atque eò nimirum ducere videtur locus ille paulò ante à nobis laudatus in quo & gutturis & linguæ fit mentio , arte sic constructorum , ut per illa Surdi omnem lo-

ein medicinisches arcanum die vocalen einer nach dem andern im Geschmack befestigt. Dañ bedient er sich eines zioeyten Instruments , einer künstlichen zunge , vodurcher die konsonanten an die nuu schon hervorgebrachten undbefestigten vocalen auf eine sichtbare art gleichssam anzuheften versthcet. Durch diese beiden maschinen , welche den Taubstummen auch gebohuen , die Worter ander kehle und Munde der mit ihm sprechenden abschn zu lernen , hat Herz Dir. H. die Gutigkeit gehabt , meine Neügieerde zubefriedigen , und meine ganze Erwartung zuerfullen : in Aufchung des medicinischen arcanums aber sche ich Diesem Vergnügen noch entgegen. Deutsches Museum , l. c. pag. 244. Conf. Beobachtung gen über Aume und über die menschliche sprache etc pag. 61 & 95.

quelæ machinationem in ore hominum discant animadvertere. Verumtamen ita rem sese habere, eo minùs decet existimare, quod illum qui fit à contactu sensum, cum sapore confudisse, ejus esset imperitiæ, quæ minimè videri debeat cadere in eum, qui te corrigere ac docere meliora sustineat. Cæterùm ex ipso eventu de Heinickii disciplinâ nos judicare non possumus, ut qui nec ejus Discipulos vidimus, nec institutionem audivimus. Vidit & audivit Fredericus Storkius Vindobonensis, isque visa auditaque promissis nullâ ex parte respondisse publicè affirmavit.

Quidquid autem ejus rei sit futurum, ne minimum quidem invidetis Heinickio, ut qui nec opus habes alienæ laudis obtrectatione accessionem quærere tuæ, neque arte tuâ quæstum ullum exerces, maximum laboris præmium reputans benè quàm plurimis fecisse.

Habes *** Vir Clarissime, quæ de re vestrâ nobis ad te perscribere est visum, non ut auxilium causæ tuæ ferremus, quo tu quidem nostro ju-

dicio minimè indigebas , cùm satis superque sit adversario à te ipso responsum , sed ut petitioni tuæ obsequeremur. Tibi verò placidâ & felicitatis omni genere abundante senectute ita perfrui contingat , ut de hominibus meruisti. Vale. Dedimus VI Calend. Febr. M. D. CC LXXX III.

Nomine Conventûs Gymnasii Turicensis has litteras datas esse appposito sigillo testatur.

JOANNES GEORGIUS OERIUS
Rector.

Locus sigilli

(Qui de statu quæstionis ad congregatos publicis in Comitibus Proceres Academicos referrent , à doctissimo Turicensi conventu delecti fuerant D. HESSE Philosophiæ D. STINBRUKEL Græcæ Linguae , D. SCHINZ Physicæ & Mathematicæ , D. USTERI Litterarum , & D. HOTTINGUER Eloquentiæ & Historiæ celeberrimi Professores , quorum novissimo conscribendæ decisionis munus obtigerat.)

AMPLISSIMO D. D. RECTORI,

Et omnibus ac singulis Gymnasii Turicensis Doctoribus Parisiensis Surdorum & Mutorum Institutor.

QUALES vobis, Viri Doctissimi, quantasque gratias & habere & agere debeam verbis expedire & eloqui non possum.

Exorta inter nos & Heinickium controversia doctos & intelligentes rerum æstimatores exigebat, ut de illâ quid sentiendum esset, causâ penitus cognitâ & maturè perpensâ statuerent. Nova erat & huc usque inaudita disputationis materia, quæ non posset æquâ judicii lance ponderari, nisi perlectis hinc & inde, tum impressis tum manuscriptis litigantium operibus. Onerosam hanc Provinciam suscipere huc usque dignatæ non sunt celeberrimæ quædam Academiæ quas consulendas duxeramus.

Viam à nemine tritam inivistis, Viri Doctissimi, vestrisque, ut opinor, vestigiis insistere minimè formidabunt, quicumque in posterum de hoc argumento differere conabuntur.

Maximâ cum admiratione iudicium à vobis prolatum amplexi sunt viri apud nos eruditissimi, quibus illud legendi copia facta est, exquisitam in assignando disputationis cardine sagacitatem, semotis iis omnibus, quæ huic erant extranea, ratiocinationum pondus, verborum delectum, & orationis concinnitatem summis laudibus extulerunt, unum hoc metuentes, ne typis non mandarentur & disceptatio inter Surdorum & Mutorum Institutores exorta, & Academiae vestrae inter contendentes scientifica decisio.

Quod nequidem suspicatus est Henricus, imò totis viribus impugnavit, hoc apud nos quotidianâ constat experienti. Ex sexaginta octo Surdis Mutisque, quos hic & nunc habemus instituendos, nonnulli sunt, qui nec proferunt, nec ullas unquam protulerunt voces, quia scilicet artem illas

pronuntiandi addiscere noluerunt. Verumtamen dictante per signa methodica Institutore (vel etiam uno ex condiscipulis) quaslibet propositiones scripto citius reddunt, quam in Scholis vel Theologicis vel Philosophicis Discipuli dictante professore.

Jam verò luce meridianâ clarius est, non per gustum vel tactum, ad sensum Heinickii species vocum, ex quibus constare debent suprâ dictæ propositiones ab illis scribendæ, illorum imaginationi occurrere, sed per recordationem dispositionis litterarum certo fixoque & successivo ac imperturbato ordine collocatarum. Illos scilicet coegit ipsa necessitas, ut per fenestram, id est, per oculos, in mentem suam introducerent, quod per januam, id est, per aures non poterat introire. Cùm autem ab ipsomet suæ institutionis exordio vocum quarumlibet significationes non aliter quàm per signa methodica didicerint, quoties eadem signa conspiciunt, quibus mediantibus vocis alicujus scripto exaratae, significatio illis innotuit, toties earundem litterarum

non conglobatus, sed successivus ordo in eorum memoriâ tenaciter impressus illorum imaginationi se exhibet, ut scripto fideliter reddatur.

In hoc errat Heinickius, quod litteras vel syllabas credat non esse rerum ipsarum signa, sed tantum modò diversorum quibus res quæque significantur sonorum. Fatemur equidem litteras vel syllabas non esse naturalia rerum ipsarum signa, & non nisi ex arbitrariâ diversarum gentium conventionem res ipsas illarum ope significari: sed hanc inveniuntur conventionem, & inter ejusdem gentis homines constanter observatam, nulla remanet de illarum significatione dubitatio.

Idem autem omninò de sonis ipsis dicendum est, quod scilicet non nisi ex arbitrariâ hominum conventionem res ipsas significant, ita ut in omnibus diversarum gentium linguis, quicumque soni proferrentur, nulla in mente exurgeret idearum representatio, nisi sonorum emissionem signum aliquod ab ipsâmet infantiâ comitatum fuisset audientis oculos in rem ipsam con-

vertens , quam inter hanc vel illam gentem unanimi consensu convenerat per istos sonos significare.

Igitur non ex vocum sonis in se naturâque suâ consideratis , rerum significaciones innotescunt , sed ex aurium auditu in mentem revocatur , quid inter hanc vel illam gentem per istos sonos ex pacto merè arbitrario significetur.

Inter litteras vel syllabas , & voces vel sonos nulla est naturalis connexio. Non magis litteræ vel syllabæ ex se naturâque suâ sonos repræsentant , quàm soni litteras vel syllabas. Harum & illorum connexionem pactitia inter ejusdem gentis homines conventio efformavit ; unde contingit , ut quemadmodùm lectâ hac voce *fenestra* , in memoriam redeunt soni , quos prolatos audivimus , quoties hæc vox auribus nostris insonuit , ita pariter sono prolata hæc voce , memoriæ nostræ se exhibeant octo litteræ ad illam scribendam necessariæ , quamvis nec litteræ sonos , nec soni litteras ex se naturâque suâ significant , sed tantum in memoriam

riam revocent ideas , quas nonnisi signorum ope res ipsas indigitantium primitus habuimus , & quas deinceps habere non desivimus , quoties easdem syllabas , vel scripto exaratas conspeximus , vel sono vocis prolatas audivimus.

Quod autem nec litteræ vel syllabæ , nec voces vel soni independenter ab arbitrariâ conventionem ideas repræsentare possint , indè manifestum est , quod res eadem in diversis locis diversa omninò accipiant nomina , imò & ubi eadem sunt nomina , iisdem depicta characteribus , diversimodè pronuncientur , & sonos prorsus diversos ad aures audientium referant , ab ipsis modo pariter diverso proferendos.

Unde consequens est , nonnisi à Magistrorum institutione , cum res ipsas vel scripto exaratas , vel vocis sono prolatas indigitarent , ortum esse , ut recurrentibus iisdem vel litteris vel sonis , eadem pariter exurgant ideæ ab ipsâmet infantiâ in mente impressæ , cum res ab ipsis ex arbitrariâ gentis suæ conventionem significatas indicarent.

Quidquid in contrarium obtendat Heinickius, quemadmodum loquentes istas quatuor litteras, *Brod*, quibus necesse est ut quatuor diversæ organorum dispositiones respondeant, non confundunt, ita pariter Surdi Mutique alteram pro alterâ non accipiunt, illas ex ordine scribere longâ & quotidianâ consuetudine edocti, sicut & nos illas pronunciare. Excusatam habeatis velim, Viri Doctissimi, meæ ad vos gratiarum, actionis tarditatem. Quatuor abhinc mensibus tantâ negotiorum multitudine obrutus sum ut impar fuerim huic officio adimplendo.

Tres novi Surdorum & Mutorum Institutores curis meis commissi sunt, hanc artem edocendi. Priorem appello unum è vestratibus, qui magnos de die in diem progressus facit, unde certissima spes affulget, ipsum contribulibus suis auditûs & loquelæ usu destitutis viam expansurum, quam sequendo, eandem doctrinæ copiam haurire poterunt, ac si nascendo illorum patefactæ fuissent aures & vinculum linguæ resolutum.

Post hunc ad nos accessit advocatus

à Româ Præsbyter, egregiis dotibus ornatus, quem suis impensis accersivit & honorificè, ut par erat, in suis ædibus hospitio recepit Pontificius Legatus. Excellentissimus Princeps Doria Pamphili, quem nominasse laudare est, illique hujus artis præcepta instillari exoptat, ut Romam reversus, in habitaculo ad hunc usum specialiter destinato *Surdos Mutosque* publicè instituat.

Hujus gratiâ duodecim è nostris *Discipulis* ad exercitium solemne præparamus, quod, Deo dante, circa mensis Julii finem Gallicè, Latinè & Italicè coram eximio astantium cœtu exequentur. Diversas operationes ab ipsis patrandas in prævio Programmate exponemus.

Tertiam Illustrissimus Turonensis Archiepiscopus ad nos transmisit, ut quantum fieri poterit, instituta, *Surdos & Mutos* inopiâ laborantes in suo nosocomio nostræ Religionis elementa edoceat.

Hæc sunt, *Viri Doctissimi*, nuperima occupationum nostrarum incrementa, multis aliis super addita, ex quibus eximere se non potest ministerium

nostrum quotidianum intra angustos
Surdorum & Mutorum institutionis
limites minimè coarctatum.

Si coram oculis vestris veniam non
mereatur nostra hæc excusatio, hanc
rurfus efflagitare non recusat.

Amplissime Domine Rector Doctif-
simique Proceres Academici,

Vester humillimus
& obsequentissimus Fa-
mulus Parisiensis Sur-
dorum & Mutorum In-
stitutur.

IV Kal. Jun.
M. DCC. LXXXIII.

O R A T I O

A Ludovico-Francisco-Gabriele DE
 CLEMENS DE LA PUJADE, ab
 ipsâ nativitate Surdo Mutoque pu-
 blicè pronunciata.

*Sapientia aperuit os Mutorum, & linguas
 infantium fecit disertas. (Sap. 10, 21.)*

QUANDONAM perpetrata fuerit ista
 divinæ Sapientiæ operatio, memi-
 nistis, Auditores ornatissimi. Præ
 timore ingravescentis in dies oppres-
 sionis ne mutire quidem audebant
 Israelitæ, quamdiù sub duro servitutis
 Ægyptiacæ jugo detinebantur.

Ut autem *inimicos illorum demersit
 Deus in mare, & ab altitudine infero-
 rum deduxit illos, tunc Sapientia ape-
 ruit os Mutorum, & decantaverunt no-
 men sanctum Domini.* Quin etiam stu-
 pendi hujus miraculi inopinatus as-
 pectus, vel imperitorum, vel puero-
 rum linguas disertas fecit, & *victricem
 Dei manum laudaverunt pariter.*

Si autem mea me non fallit opinio, Auditores ornatissimi, ad nos etiam ab ipso ortu Surdos Mutosque, facer hic textus facili negotio potest accommodari. In iniquitate concepti & in peccato nati cæteris indultam & audiendi & loquendi facultatem nobiscum non intulimus in mundum.

Justus es, Domine, & rectum judicium tuum: demonstras in duplici quâ laboramus infirmitate, quid omnibus debeatur.

Absit tamen à nobis, Auditores ornatissimi, ut vos ad deplorandam vicem nostram inducamus: imò cum Propheta dicere liceat: *Venite, audite, & narrabo, omnes qui timetis Deum, quanta fecit animæ meæ.*

Æterna Dei Sapiencia attingens à fine usque ad finem fortiter, suaviterque disponens omnia, dum decerneret pœnas, medicinam utique præparabat.

Scilicet in ordine & præparatione beneficiorum Dei, quibus certissimè liberantur, quicumque liberantur, institutionis nostræ, & modum, pariter & ministrum divino decreto non ambigimus esse destinatos.

Pretiosam gratiarum concatenationem, quibus Institutorem nostrum liberandum esse confidimus, unus inter alios annulus connectebat. Præparanda erat voluntas ejus à Domino, ut ad Surdos Mutosque in fide erudiendos animum adjungeret.

Hujus itaque, dum miseretur Deus optimus & sapientissimè providus, nostræ simul æternæ saluti consulēbat. Natalium ordinem sic disposuit dispensatio decretorum, ut ille ante nos oriretur, qui stato præordinatoque tempore nos esset instituturus, tum ad efformandos distinctæ loquelæ sonos, tum ad intelligendas fidei nostræ veritates.

Igitur discretæ ætatis annos vixdum attigeramus, cum occurrit nobis ac veluti se spontè obtulit paratum ab æterno præsidium, quod nobis nequidem in mentem venerat, vel quærere, vel etiam desiderare. Ducente nos, ut ità dicam, ad manum divinâ Providentiâ, obvius stetit ille, quem in opus ad quod assumpserat eum, æterna Sapiëntia sibi segregârat.

Quid ergo contigit, Auditores

ornatissimi? Sensûs unius defectum alterius sensûs ministerium supplevit: ascendit per fenestras sacra doctrina, quæ non poterat per januam introire: id est, oculorum auxilio, ars magistras nos edocuit, quidquid scientiæ & veritatis aurium organo cæterorum hominum mentibus infunditur.

Lux in tenebris luxit. Dei existentiam quam ne suspicabamur quidem, ejusque proprietates & opera didicimus: quin etiam præcipua Religionis nostræ mysteria, ejusque & sacramenta & præcepta mente affecuti, sacre doctrinæ copiam hausimus, forsitan plenior, quam si nostræ nascendo patefactæ fuissent aures, & vinculum linguæ resolutum.

Hic tandem insperatæ beneficentiæ cumulus. Labia nostra Deus aperuit, & os nostrum annunciat laudem ejus.

Quidni ergo, Auditores ornatissimi, ad nos etiam pertineret istud Sancti Spiritûs oraculum, *Sapientia aperuit os Mutorum, & linguas infantium fecit disertas?*

Unum superest in votis: Faxit per gratiam suam Deus clemens & mise-

ricors, *ut serviamus illi in sanctitate & justitiâ, coram ipso, omnibus diebus nostris!*

Ab æterno destinata, per Christum autem mediatorem nostrum, in cruce comparata hæc sunt beneficia Dei, quibus nos certissimè liberandos spes nostra in finu nostro est.

Cessent ergo querelæ, gemitus & suspiria sortem nostram dolentium! Tristitia in gaudium vertatur! nostræque finem imponamus orationi, dirigendo ad vos, Auditores ornatissimi, consolatoriam hanc invitationem: *Magnificate Dominum nobiscum; & exaltemus nomen ejus in idipsum.*

FINIS.

COPIE du Programme de l'Exercice des Sourds & Muets, qui s'est fait sous les auspices & en présence de Son Excellence Monseigneur le Prince DORIA PAMPHILI, Archevêque de Séleucie & Nonce de Sa Sainteté, le 13 août 1783.

LES Sourds & Muets répondront en François, en Latin & en Italien à deux cent questions, dont quatre-vingt-fix sur les trois principaux Mysteres de notre Religion, & cent quatorze sur le seul traité des Sacremens, en général. Quant aux Sacremens en particulier, on ne donnera (dans cet Exercice) que la définition de chacun d'eux.

M. l'Abbé Sylvestre, que SON EXCELLENCE a fait venir de Rome au commencement du mois de Mars, pour apprendre l'art d'instruire les Sourds & Muets, présidera à leurs opérations Italiennes.

Les Sourds & Muets exécuteront les Signes méthodiques de douze cent

Verbes. Quelque partie d'un de ces Verbes réguliers, qu'on voudra leur proposer, ils diront à quelle conjugaison il appartiendra, & à quelle personne, quel nombre, quel temps & quel mode il se trouvera, & pour quelles raisons.

Ils distingueront les Noms substantifs d'avec les Noms adjectifs & les Pronoms, comme aussi les Adverbes d'avec les Prépositions & les Conjonctions.

Ils écriront d'après les Signes méthodiques tout ce qu'on leur dictera d'un Livre ou d'une Lettre, (sans voir ni la Lettre ni le Livre) pourvu néanmoins qu'il ne s'y rencontre pas de mots techniques, ou d'autres, qui ne soient pas d'un usage ordinaire.



NOMS des Sourds & Muets qui répondront dans les trois Langues.

Louis - François - Ga- François ARNAUD.
briel DE CLEMENS
DE LA PUJADE.

Augustin-Sim. ROUS. Marguerite AUGÉ.
SEL.

François - Elisabeth- Marie - Louise - Adé-
Jean DE DEDIER. laïde BERNARD.

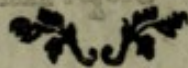
Jean-Bap. LE BLOND. Marie-Martine LOR-
RIN.

*NOMS de ceux qui répondront seule-
ment en François.*

Guillaume - Jean - Jo- Anne - Catherine Des-
seph DE LA FON- SALES.
TAINÉ, Comte DE
SOLAR.

Elisabeth - Charlotte
DE CHAMPIGNIDE
GISAUCOURT.

Rose D'HAUCOURT.



MATIERE de cet Exercice.

I^o. Sur les trois principaux Mysteres
de notre Religion.

1. QU'EST-CE qu'un Mystere ?
2. Que signifie ce mot *révélé* ?
3. Expliquez moi davantage ce mot
révélé ?
4. Combien y a-t-il de Principaux
Mysteres de notre Religion ?
5. Quels sont ces trois Principaux
Mysteres de notre Religion ?
6. Qu'est-ce que le Mystere de la
Sainte Trinité ?
7. Que signifie ce mot *distinctes* ?
8. Le Pere est-il Dieu ?
9. Le Fils est-il Dieu ?
10. Le Saint Esprit est-il Dieu ?
11. Sont-ce trois Dieux ?
12. Pourquoi ces trois Personnes ne
sont-elles pas trois Dieux ?
13. De quels termes l'Eglise se sert-
elle, pour exprimer cette doc-
trine ?

14. *Pouvons-nous comprendre, comment trois Personnes ont une seule & même nature ?*

15. *Pourriez-vous me montrer en nous-mêmes une espece de ressemblance de cette distinction de trois Personnes en Dieu, dans l'unité d'une même nature ?*

R. Oui : & cela est très-facile. Nous existons, nous pensons, &c.

16. *Qu'est-ce qu'on doit dire de ces trois Propriétés de notre nature ?*

17. *Ces trois Propriétés de notre nature sont donc distinguées l'une de l'autre ?*

18. *Mais ces trois Propriétés sont-elles séparables l'une de l'autre ?*

19. *Qu'est-ce que sont ces trois Propriétés unies ensemble ?*

20. *Comment l'Illustre M. Bossuet appelloit-il cette ressemblance de la Trinité des Personnes en Dieu & de l'unité de sa nature ?*

21. *Le Pere est-il éternel ?*

22. *Le Fils est-il éternel ?*

23. *Le Saint-Esprit est-il éternel ?*

24. Sont-ce donc trois éternels ?
25. Le Pere est-il plus ancien que le Fils ?
26. Votre Pere n'est-il pas plus ancien que vous ?
27. Pourquoi votre Pere est-il plus ancien que vous ?
28. Au contraire en Dieu , pourquoi le Pere n'est-il pas plus ancien que son Fils ?
29. Le Pere est-il Tout-Puissant ?
30. Le Fils est-il Tout-Puissant ?
31. Le Saint-Esprit est-il Tout-Puissant.
32. Sont-ce donc trois Tout-Puissants ?
33. Le Pere est-il plus Puissant que le Fils ?
34. Y a-t-il une de ces trois Personnes qui se soit faite homme ?
35. Quelle est cette Personne qui s'est faite homme ?
36. Qu'est-ce que le Mystere de l'Incarnation ?
37. Comment le Fils de Dieu s'est-il fait homme ?
38. Où le Fils de Dieu a-t-il pris ce corps & cette ame semblable aux nôtres ?

39. Comment cela s'est-il fait ?
40. Que signifient ces paroles *par l'opération du Saint-Esprit* ?
41. Comment s'appelle le Fils de Dieu fait homme ?
42. Qu'est-ce donc que J. C.
43. Combien y a-t-il de natures en J. C.
44. Y a-t-il aussi deux Personnes en J. C.
45. Comment deux natures unies ensemble ne font-elles qu'une seule Personne ?
- R.* Le symbole attribué à saint Athanase, &c.
46. Pourquoi le Fils de Dieu s'est-il fait homme ?
47. Nous étions donc esclaves du péché ?
48. Qu'est-ce que nous méritions ?
49. Pourquoi méritions-nous la séparation éternelle d'avec Dieu ?
50. Comment s'appelle le péché dans lequel nous avons été conçus ?
51. Qu'est-ce donc que le péché originel ?
35. Comment le Prophete parle-t-il de ce péché ? *Pf. 50. v. 7.*

53. Qu'est-ce que dit l'Apôtre saint Paul, en parlant de ce même péché, *Rom. 5, 12.*
54. En quoi a consisté ce péché de notre premier Pere ?
55. Qu'est-ce que le même Apôtre ajoute ? *Ibid.*
56. Qu'est-ce que le Mystere de la Rédemption ?
57. Dieu nous ayant créé, à qui appartenions-nous à titre de création ?
58. Mais par le péché, à qui nous étions-nous vendus ?
59. Qu'est-ce que dit l'Apôtre saint Paul en parlant des Pécheurs ?
2. Tim. 2. 28.
60. Qu'est-ce que dit le même Apôtre en parlant en général de l'homme pécheur ? *Rom. 7. 24.*
61. Qu'est-ce donc que J. C. a fait pour nous ?
62. Comment J. C. nous a-t-il rachetés ?
63. Qu'est-ce que l'Apôtre saint Pierre nous dit, que J. C. a porté sur sa croix ? *1. Petr. 2. 21.*
64. Qu'est-ce que l'Apôtre saint Pierre dit encore ? *Ibid.*

65. Qu'est-ce que ce même Apôtre ajoute enfin d'après le Prophete Isaïe ?
66. De quelle captivité J. C. nous a-t-il donc délivrés par sa mort ?
67. De quelle autre servitude J. C. nous a-t-il encore délivrés par sa mort ?
68. Qu'est-ce ce que J. C. a ouvert pour nous par sa mort ?
69. Qu'est-ce que J. C. a fermé pour nous par sa mort ?
70. Pourquoi donc y aura-t-il encore un si grand nombre de personnes qui descendront en enfer après leur mort ?
71. Dans l'accomplissement de ce grand Mystere (de la Rédemption), qu'est-ce que J. C. a fait pour nous comme homme ?
72. Mais en même-temps, qu'est-ce que J. C. a fait pour nous comme Dieu ?
73. Qu'est-ce qu'il avoit institué le Jeudi-Saint, la veille de sa Passion ?
74. Quel jour est-il mort ?
75. Quel jour a-t-il été enseveli ?

76. Quel jour est-il descendu aux enfers ?
77. Quel jour est-il ressuscité ?
78. Qu'est-ce que dit l'Apôtre saint Paul en parlant de la mort & de la résurrection de J. C. ?
Rom. 4. 25.
79. Quel jour J. C. est-il monté au ciel ?
80. J. C. est-il monté seul dans le ciel ?
81. Pourquoi les Justes, qui étoient morts avant lui, n'avoient-ils pu y entrer ?
82. Depuis ce temps-là, où J. C. est-il ?
83. Que signifient ces paroles, *est assis à la droite de son Pere* ?
84. Qu'est-ce que J. C. présente continuellement à son Pere ?
85. Qu'est-ce que J. C. fait toujours pour nous, selon saint Paul ?
Hebr. 7. 25.
86. Qu'est-ce que J. C. a fait dix jours après son Ascension ?



II°. SUR le Traité des Sacre- mens en général.

§. 1^{er}. *De la Définition des Sacremens.*

1. QU'EST-CE qu'un Sacrement?
2. Pourquoi les Sacremens font-ils
appelés des signes sensibles?
3. Combien la plupart des hommes
ont-ils de sens?
4. Mais vous, Sourds & Muets,
combien avez-vous de sens?
5. Donnez-moi quelques exemples
de ces signes sensibles dans l'u-
sage des Sacremens?

§. 2^e. *De la Définition particuliere de chaque Sacrement.*

6. Combien y a-t-il de Sacremens?
7. Quels sont ces sept Sacremens?
8. Qu'est-ce que le Baptême?
9. Qu'est-ce que la Confirmation?
10. Qu'est-ce que l'Eucharistie?
11. Qu'est-ce que la Pénitence?
12. Qu'est-ce que l'Extrême-Onction?

13. Qu'est-ce que l'Ordre?
14. Qu'est-ce que le Mariage?

§. 3^e. *De l'Auteur des Sacremens.*

15. Par qui les Sacremens ont-ils été institués?
16. Un Ange, ou saint Pierre, ou quelqu'autre Saint, n'auroit-il pas pu instituer les Sacremens?
17. Que falloit-il être pour instituer des Signes sensibles qui confèrent la grace?
18. Pourquoi falloit-il être Dieu?

§. 4^e. *De la Matière & de la Forme des Sacremens.*

19. De quoi tous les Sacremens sont-ils composés?
20. Comment Saint - Augustin exprimoit-il cette doctrine?
21. Qu'est-ce que la matière des Sacremens?
22. Donnez-m'en quelques exemples?
23. Qu'est-ce que la Forme des Sacremens?
24. Par qui la Matière & la Forme des Sacremens ont-elles été déterminées?

25. Quels sont les deux Sacremens ;
dont il est de foi , que J. C. ait
déterminé la Matière & la
Forme ?
26. Par qui la Matière & la Forme des
autres Sacremens ont-elles été
déterminées ?
27. Cependant qu'a-t-il pu arriver ?

§. 5^e. *Des Causes efficientes des
Sacremens.*

28. Qu'est-ce que nous appellons
Cause efficiente ?
29. Combien y a-t-il de Causes effi-
cientes de l'effet des Sacremens ?
30. Quelle est la Cause efficiente pre-
miere & principale de l'effet
des Sacremens ?
31. Pourquoi Dieu est-il cette Cause ?
32. Quelle est la Cause méritoire de
l'effet des Sacremens ?
33. Pourquoi J. C. est-il cette Cause ?
34. Comment J. C. nous a-t-il mé-
rité ces graces ?
35. Quelle est la Cause instrumentelle
de l'effet des Sacremens ?
36. Que feroit la matière sans la for-
me, ou la forme sans la matière ?

37. Quelle est la Cause ministérielle de l'effet des Sacremens ?
38. Comment le Ministre contribue-t-il à l'effet des Sacremens ?

§. 6^e. *Des effets des Sacremens.*

39. Quel est l'effet général de tous les Sacremens ?
40. Comment les Sacremens nous sanctifient-ils ?
41. Comment la vie de la grace s'appelle-t-elle encore ?
42. Comment s'appelle la grace, qui nous donne cette vie ?
43. Combien y a-t-il de Sacremens qui nous donnent cette vie que nous n'avions pas ?
44. Quels sont ces deux Sacremens ?
45. Avant le Baptême de qui étions-nous esclaves ?
46. Pourquoi étions-nous sous l'esclavage du démon & du péché ?
47. Mais en nous donnant la vie de la grace, de quel esclavage le Baptême nous délivre-t-il ?
48. Quelle liberté le Baptême nous donne-t-il ?

49. Jusqu'à quand conservons - nous cette liberté?
50. Mais, qu'arrive-t-il à ceux qui commettent quelque péché mortel?
51. Quel autre Sacrement J. C. a-t-il institué, pour leur rendre la vie de la grace & de la justice qu'ils ont perdue.
52. De quel esclavage ce Sacrement les délivre - t - il une seconde fois, s'ils le reçoivent avec les dispositions nécessaires?
53. Combien y a-t-il de Sacremens, qui augmentent en nous la vie de la grace, que nous avions déjà?
54. Quels sont ces cinq Sacremens?
55. Comment appelle-t-on les Sacremens qui donnent la vie de la grace à ceux qui ne la possédoient pas?
56. Pourquoi ces Sacremens s'appellent-ils les Sacremens des morts?
57. Pourquoi leur ame étoit-t-elle morte devant Dieu?
58. Comment appelle-t-on les Sacremens qui augmentent la vie de la grace?

59. Pourquoi ces Sacremens s'appellent-ils les Sacremens des vivans ?
60. Combien y a-t-il de Sacremens des morts ?
61. Quels sont ces deux Sacremens des morts ?
62. A qui ces deux Sacremens des morts donnent-ils la vie de la grace ?
63. Les enfans qui n'ont pas l'usage de la raison, sont-ils donc capables d'avoir quelque disposition ? R. Non, mais le Baptême n'exige, &c.
64. Quel autre effet différent de la grace sanctifiante quelques-uns des Sacremens produisent-ils dans nos ames ?
65. Qu'entendez-vous par un caractere ?
66. Combien y a-t-il de Sacremens qui impriment un caractere dans nos ames ?
67. Quels sont ces trois Sacremens ?
68. Quel caractere le Baptême imprime-t-il dans les ames ?
69. Quel caractere la Confirmation

338 *La véritable maniere d'instruire*

imprime-t-elle dans les ames?

70. Quel caractere l'Ordre imprime-t-il dans les ames?

§. 7^e. *Du sujet des Sacremens.*

71. Qu'entendez-vous par le sujet des Sacremens?

72. A qui ce nom convient-il donc?

73. Pourroit-on donner les Sacremens à un homme mort?

74. Seroit-il permis de donner quelque autre Sacrement à un homme qui n'auroit pas reçu le Sacrement de Baptême?

75. Pourquoi cela ne feroit-il pas permis?

76. Tous les hommes sont-ils donc indistinctement capables de recevoir tous les Sacremens?

77. Donnez-moi quelque exemple de cette vérité?

§. 8^e. *De la nécessité des Sacremens.*

78. Comment Dieu pourroit-il nous sanctifier, s'il le vouloit?

79. Les Sacremens n'étoient donc

- point absolument nécessaires en eux-mêmes ?
80. Pourquoi donc ont-ils été institués, & sont-ils nécessaires ?
81. En instituant les Sacremens, qu'est-ce que J. C. a attaché à leur réception ?
82. En attachant notre sanctification à la réception des Sacremens, qu'est-ce que J. C. a clairement manifesté ?
83. Comment J. C. a-t-il manifesté sa Sageffe ?
84. Comment encore ?
85. Mais en même temps que nous apprend-il ?
86. Comment J. C. a-t-il manifesté sa miséricorde en attachant notre sanctification à la réception des Sacremens ?
87. Qu'est-ce qu'il a voulu encore par un effet de sa grande Miséricorde ?
88. Comment J. C. a-t-il manifesté sa justice en attachant notre sanctification à la réception des Sacremens ?
89. Pourquoi J. C. a-t-il voulu, que

les hommes dépendissent des choses sensibles dans l'ordre du Salut ?

§. 9^e. *Des Ministres des Sacremens.*

90. Quel est le Ministre d'un Sacrement ?
91. Quels sont les Ministres de nos Sacremens ?
92. Quels sont les deux Sacremens, dont les seuls Evêques sont les Ministres ?
93. Par qui tous les autres Sacremens peuvent-ils être conférés ?
94. Quel Sacrement les Diacres peuvent-ils conférer solennellement en l'absence du Prêtre ?
95. Qu'est-ce que cela signifie ?
96. Mais en cas de nécessité, qui est-ce qui peut conférer le Baptême ?
97. Qu'entendez-vous par le cas de nécessité ?
98. Pourquoi celui qui ne baptiseroit point alors un enfant, commettrait-il un grand péché ?

§. 10^e. *De l'intention requise dans les Ministres des Sacremens.*

99. Qu'entendez-vous par l'intention ?
100. Quelle est l'intention qui est nécessaire dans les Ministres des Sacremens ?
- R. Le Concile de Trente a décidé, &c.
101. L'intention extérieure, qui se manifeste par l'action même est-elle suffisante ?
- R. Quelques Théologiens pensent, &c.
102. Que soutiennent-ils donc ?
103. Que peut-on dire sur ce sujet ?
104. Que doit-on penser de toute autre intention du Ministre ?
105. Peut-elle donc empêcher l'effet du Sacrement ?

§. 11^e. *Des Cérémonies des Sacremens.*

106. De quoi l'Eglise se sert-elle dans l'administration des Sacremens ?
107. Que signifie ce mot *Cérémonie* ?

108. Ces Cérémonies ont-elles été instituées par J. C. même ?
109. Ces Cérémonies font-elles d'un nouvel usage dans l'Eglise ?
110. Quand paroît-il qu'elles ont été instituées ?
111. Quelle est la premiere raison, pour laquelle ces Cérémonies ont été instituées ?
112. Quelle est la seconde ?
113. Quelle est la troisieme ?
114. Quelle est la quatrieme ?

Tel est l'Exercice public que les Sourds & Muets ont fait en présence de plus de deux cens personnes. Ils étoient montés sur une estrade, sur laquelle on avoit dressé en forme de pupitre, une table noire de cinq pieds de long : chacun des Assistans, qui vouloit interroger, annonçoit d'après son Programme le numéro de la question, qu'il avoit intention de proposer, & disoit en même temps, dans laquelle des trois Langues il desiroit qu'elle se fît. Alors sur les signes de l'Instituteur, qui sont les mêmes pour les trois Langues, un Sourd & Muet

averti par un seul mouvement des levres , quelle étoit celle des trois qu'on avoit choisie , l'écrivoit sur la table avec son crayon en gros caracteres , & sur le champ deux autres Sourds & Muets , l'un à droite , l'autre à gauche , sans être aidés d'aucuns signes , faisoient la réponse dans les deux autres Langues.

Son Excellence Monseigneur le Nonce du Pape , qui étoit présent à cet Exercice , a daigné faire l'honneur aux Sourds & Muets de les interroger de cette maniere.

Après tout cet exposé , si quelqu'un soutient encore , que les Sourds & Muets sont incapables d'entendre les Vérités saintes de notre Religion , ne pourra-t-on pas dire avec justice , qu'il a moins de raison que ceux qu'il regarde comme des demi-automates.

F I N.

*ADDITION faite par l'Auteur depuis
l'impression, pour la page 29.*

EN élevant perpendiculairement depuis un jusqu'à neuf, autant de doigts qu'on veut exprimer de dizaines, & y ajoutant le signe de zero, qui est le même que celui d'un o, cela fait ou dix ou vingt ou trente, &c. &c., ou quatre-vingt-dix. Cent s'exprime comme en chiffre romain, par un c; mil, par une M. On donne aux Sourds & Muets une idée très-distincte de ces nombres, en leur faisant compter sur une longue ficelle des grains de chapelet par dizaines, par centaines & par milliers.

E R R A T A.

PAGE 150, ligne 5, après ces mots sont donc point, ajoutez seulement.

Page 163, lig. 17, réproche, lis. reproche.

Page 231, lig. 16, sperare, lis. sperabat.

Page 251, lig. 2, per viam ne doit faire qu'un seul mot.

Page 252, lig. 9, fenestras, lis. fenestra.

Page 259, lig. 7, anno 1775, lis. 1776.

Page 272, lig. 24, exoptam, lis. exopta-
tam.

Page 289, lig. 6, observantes, lis. obver-
fantes.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, *la véritable Maniere d'instruire les Sourds & Muets, &c.* Cet Ouvrage de M. l'Abbé * * *, si connu déjà par son *Institution des Sourds & Muets*, & par les Leçons gratuites qu'il leur donne avec tant de zèle, m'a paru tout-à-fait propre à étendre un art dont on ne sçauroit trop apprécier les avantages, & à former des Instituteurs qui en le propageant rendront à la Société des Membres presque perdus pour elle; ce nouvel Ouvrage souverainement intéressant par son objet, par sa méthode & sa clarté, m'a paru très-digne de l'impression. A Paris, ce 8 Mars 1784.

CADET DE SAINEVILLE.

P R I V I L É G E D U R O I.

LOUIS, par la grâce de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlemens, Maîtres des Requêtes ordi-

naires de notre Hôtel, Grand- Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : S A L U T. Notre amé le Sieur N Y O N l'ainé, Libraire, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public : *La véritable Maniere d'instruire les Sourds & Muets, confirmée par une longue expérience*, s'il nous plaçoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce nécessaires. A C E S C A U S E S, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre faire vendre & débiter par-tout notre Royaume pendant le temps de dix années consécutives, à compter de la date des Présentes. F A I S O N S défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ses hoirs ou ayant cause, à peine de saisie & de confiscation des Exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée, pour la première fois, de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conseil du 30 Août

1777, concernant les contrefaçons. A LA CHARGE que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en beau papier & beaux caractères, conformément aux Réglemens de la Librairie, à peine de déchéance du présent Privilège; qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur HUE DE MIROMENIL, Commandeur de nos Ordres; qu'il en fera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit Sieur HUE DE MIROMENIL, le tout à peine de nullité des Présentes; Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposé & ses ayants cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement: V O U L O N S que la Copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires foi soit ajoutée comme

à l'original : **COMMANDONS** au premier
notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de
faire pour l'exécution d'icelles, tous actes
requis & nécessaires, sans demander autre
permission; & nonobstant clameur de Haro,
Chartre Normande, & Lettres à ce con-
traires : **CAR** tel est notre plaisir. **DONNÉ**
à Versailles, le vingt-unieme jour du mois
d'Avril, l'an de grace mil sept cent quatre-
vingt-quatre, & de notre regne le dixieme.
Par le Roi en son Conseil.

Signé **LE BEGUE.**

*Registré sur le Registre XXII de la Chambre
Royale & Syndicale des Libraires & Impri-
meurs de Paris, N° 3226, fol. 77, confor-
mément aux dispositions énoncées dans le pré-
sent Privilège; & à la charge de remettre à
ladite Chambre les huit Exemplaires prescrits
par l'article CVIII. du Règlement de 1723.*
A Paris, le 23 Avril 1784.

Signé **LE CLERC, Syndic.**

De l'Imprimerie de **N. H. NYON**, Imprimeur
du Parlement, rue Mignon, 1784.

Faint, illegible text at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

THE BEGON

Second block of faint, illegible text, appearing to be a list or series of entries.

THE BEGON

Faint text at the bottom of the page, possibly a signature or footer.





